



Parcs  
Canada

Parks  
Canada

Canada



# Rapport ministériel sur les résultats de Parcs Canada 2022 — 2023



© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par  
le président et directeur général de l'Agence Parcs Canada, 2023

R61-108F-PDF

ISSN 2561-1534

## Table des matières

De la part du ministre .....	1
Message du président et directeur général .....	3
Aperçu des résultats .....	5
Résultats : ce que nous avons accompli .....	7
Responsabilité essentielle.....	7
Services internes .....	68
Dépenses et ressources humaines .....	77
Dépenses.....	77
Ressources humaines .....	79
Dépenses par crédit voté.....	79
Dépenses et activités du gouvernement du Canada.....	79
États financiers et faits saillants des états financiers.....	79
Renseignements sur l'organisation.....	82
Profil organisationnel.....	82
Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités.....	82
Contexte opérationnel .....	82
Cadre de présentation de rapports.....	83
Renseignements connexes sur le répertoire des programmes .....	84
Tableaux de renseignements supplémentaires .....	84
Dépenses fiscales fédérales.....	84
Coordonnées de l'organisation .....	85
Appendice : définitions .....	86
Notes en fin d'ouvrage.....	90

## De la part du ministre

Je suis heureux, en tant que ministre responsable de Parcs Canada, de présenter le Rapport sur les résultats ministériels 2022-2023 de Parcs Canada. Au cours de la dernière année, Parcs Canada a franchi de nombreuses étapes importantes pour la protection et la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel.

En collaboration avec les peuples autochtones, les intervenants et les autres paliers de gouvernement, les efforts déployés par Parcs Canada pour établir de nouveaux parcs nationaux et de nouvelles aires marines nationales de conservation jouent un rôle déterminant dans l'engagement du gouvernement du Canada de conserver 25 % de ses terres et de ses eaux d'ici 2025, et 30 % de celles-ci d'ici 2030.

La création d'un parc national est un processus complexe en plusieurs étapes que mène Parcs Canada avec des partenaires clés dans les emplacements proposés d'un océan à l'autre. Parmi les progrès notables réalisés cette année, mentionnons les discussions de faisabilité tenues avec des partenaires importants concernant l'utilisation des outils de protection de Parcs Canada dans 18 nouveaux lieux partout au Canada. Des évaluations de faisabilité officielles sont en cours dans 11 sites potentiels pour la création de nouveaux parcs nationaux, de réserves de parcs nationaux, de parcs urbains nationaux et d'aires marines nationales de conservation. Les négociations se poursuivent avec des partenaires clés en vue de la création de deux réserves de parcs nationaux, à savoir Okanagan Sud-Similkameen en Colombie-Britannique et la réserve de parc national Pituamkek à l'Île-du-Prince-Édouard, ainsi que de six aires marines nationales de conservation.

En février 2023, Parcs Canada a joué un rôle essentiel dans la planification et la tenue du cinquième Congrès international sur les aires marines protégées (IMPAC 5) à Vancouver. Dans le cadre de cet événement, j'ai annoncé une nouvelle politique pour orienter la création et la gestion des aires marines nationales de conservation. Cette nouvelle politique jette les bases d'une collaboration efficace avec les partenaires et nous rapproche de l'objectif de création de dix nouvelles aires marines nationales de conservation, en collaboration avec les peuples autochtones.

Le Programme national des corridors écologiques de Parcs Canada aide à relier les aires protégées et de conservation, afin de freiner et d'inverser la perte de la biodiversité et de permettre aux espèces de mieux s'adapter aux changements climatiques. En 2022-2023, Parcs Canada a fourni plus de 8,5 millions de dollars en accords de contribution dans le cadre du programme pour appuyer cinq projets pilotes et deux études qui feront progresser les projets de corridors écologiques sur le terrain dans l'ensemble du pays. Ces investissements permettent à Parcs Canada de travailler en collaboration avec des partenaires autochtones, des intervenants et d'autres ordres de gouvernement pour continuer à protéger et à restaurer ces magnifiques lieux naturels au bénéfice de tous.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à faire en sorte que les Canadiens et les Canadiennes aient l'occasion d'en apprendre davantage à toute l'étendue de notre histoire commune grâce au



travail de Parcs Canada et de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. C'est un honneur pour moi, en tant que ministre, d'approuver de nouvelles désignations historiques nationales qui commémorent tous les aspects de l'histoire du Canada, qu'ils soient positifs ou négatifs, qui favorisent une meilleure compréhension et qui encouragent des discussions ouvertes sur les réalités du passé du Canada. En décembre 2022, l'effritement des barrières raciales dans la Ligue nationale de hockey a été désigné événement historique national. Cette désignation a mis en lumière les réalisations de cinq joueurs de hockey qui, à différents moments, ont réussi à renverser les préjugés de longue date qui empêchaient les joueurs autochtones, les Canadiens d'origine chinoise, les Noirs et d'autres joueurs racialisés de jouer au hockey professionnel. Il s'agit de l'une des nombreuses désignations marquantes qui ont été annoncées au cours de cette période.

Enfin, j'ai été fier de tenir en janvier et février la Table ronde du ministre sur Parcs Canada 2023 afin de recueillir l'avis de la population canadienne sur le travail de Parcs Canada. Cet engagement s'est concentré sur les principales priorités du gouvernement du Canada et de Parcs Canada, notamment le renforcement de l'accessibilité, l'écologisation des opérations, l'intendance autochtone, les corridors écologiques et le rôle de Parcs Canada dans le tourisme. En réponse aux précieux commentaires que nous avons reçus, 13 mesures ont été identifiées pour orienter les efforts futurs de Parcs Canada. Je vous invite à lire l'intégralité du [rapport et de la réponse](#).<sup>1</sup>

Ce ne sont là que quelques exemples de l'important travail accompli par Parcs Canada au cours de la dernière année. Je vous invite à poursuivre votre lecture pour en savoir plus sur les progrès accomplis par Parcs Canada dans la protection d'exemples de patrimoine culturel et naturel d'importance nationale et dans la présentation de l'histoire de ces lieux précieux.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Steven Guilbeault', written in a cursive style.

**L'honorable Steven Guilbeault, C.P., député**

Ministre de l'Environnement et du Changement climatique  
et ministre responsable de Parcs Canada

## Message du président et directeur général

Je suis fier de présenter le Rapport sur les résultats ministériels 2022-2023 de Parcs Canada, qui souligne les nombreuses réalisations de l'équipe de Parcs Canada au cours de la période visée.

Parcs Canada administre l'un des meilleurs et des plus vastes réseaux d'aires patrimoniales naturelles et culturelles protégées au monde. Dans le même ordre d'idées, on peut affirmer sans hésitation que les membres de l'équipe de Parcs Canada sont aussi parmi les meilleurs dans ce qu'ils font. Chaque jour, je suis étonné par leur dévouement et leur professionnalisme, qui se reflètent dans chaque projet, partenariat et politique entrepris par Parcs Canada. Or, cette année, les membres de l'équipe se sont surpassés.



Le rythme rapide et l'ampleur croissante des impacts du changement climatique sur l'environnement menacent l'intégrité des écosystèmes, des ressources culturelles et des infrastructures, comme en témoignent les ravages causés par l'ouragan Fiona en septembre 2022 et la pire saison d'incendies jamais enregistrée au Canada. Le leadership continu de Parcs Canada dans la science des écosystèmes, de la conservation et de la restauration contribue à l'avancement de l'adaptation aux changements climatiques et à leur atténuation. Dans le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard, le projet L'avenir de nos forêts vise à transformer la forêt d'épinettes blanches, vulnérable aux tempêtes, en un écosystème abénaquis acadien, plus caractéristique de la région. Puisque l'ouragan Fiona a ravagé les zones restantes d'épinettes blanches, alors que les peuplements présentant une composition forestière plus diversifiée ont résisté aux vents, nous constatons ainsi l'importance de restaurer l'intégrité écologique de la forêt pour lui permettre de s'épanouir dans les années à venir. Parcs Canada a également mené d'importantes activités de réduction des risques de feux de forêt, telles que la gestion de la végétation. Au cours de l'année, 21 projets de réduction des risques de feux de forêt ont été menés à bien dans 14 parcs nationaux ou réserves de parcs nationaux et dans quatre sites historiques nationaux.

Au cours de la dernière année, Parcs Canada a continué de faire progresser l'établissement d'un cadre d'intendance autochtone en appui à une gestion et à une gouvernance axées sur le lieu qui est respectueux des modes de connaissance et du leadership autochtones et qui favorise le rétablissement des liens avec la terre, l'eau et la glace. Parcs Canada s'engage activement avec ses partenaires autochtones sur le cadre proposé, notamment dans le cadre de réunions en personne et par la création d'un cercle d'intendance autochtone. Parcs Canada s'engage à reconnaître et à honorer les contributions historiques et contemporaines des peuples autochtones, leur histoire et leurs cultures, ainsi que les responsabilités et les liens particuliers que les peuples autochtones entretiennent à l'égard de leurs terres ancestrales, de l'eau et de la glace.

La présentation de l'histoire des lieux précieux administrés par Parcs Canada est l'une des plus grandes forces de Parcs Canada. En tant que pierre angulaire de l'industrie touristique

canadienne, Parcs Canada s'engage à offrir aux visiteurs des expériences enrichissantes et de grande qualité partout au pays. Cette année nous avons assisté à la reprise progressive du secteur du tourisme et les membres de l'équipe de Parcs Canada ont accueilli environ 879 000 visiteurs de plus en 2022-2023 qu'au cours de l'exercice précédent. Dans le domaine virtuel, en avril 2023, Parcs Canada a lancé le balado ReTrouver qui invite les auditeurs du Canada et d'ailleurs à découvrir les récits captivants qui se cachent derrière divers sites historiques nationaux. Cette série captivante permet de diffuser à un public plus large ces récits incroyables et de faire connaître l'importance de l'histoire du Canada et du travail de conservation du patrimoine culturel de Parcs Canada.

Je suis extrêmement fier de diriger une équipe aussi incroyable et je me réjouis à la perspective de poursuivre les progrès importants soulignés dans ce rapport. Grâce à une collaboration continue avec les communautés autochtones, les partenaires et les intervenants, Parcs Canada veillera à ce que les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation soient protégés pour les générations d'aujourd'hui et de demain et à ce qu'ils demeurent une source de fierté pour toute la population canadienne.









**Ron Hallman**

Président et directeur général  
Agence Parcs Canada

## Aperçu des résultats

Alors qu'en 2022-2023, le monde se remettait lentement des effets de la pandémie de COVID-19, Parcs Canada s'est lancé dans nombre de réalisations importantes à l'appui de ses priorités.

Priorités de Parcs Canada 2022-2023	
	protéger le patrimoine naturel et culturel du Canada en misant sur la création et la conservation de zones patrimoniales protégées
	favoriser des relations de collaboration positives avec les peuples autochtones, fondés sur la compréhension et la reconnaissance que les lieux patrimoniaux protégés sont situés sur des terres, des eaux et des glaces où les peuples autochtones vivent depuis des temps immémoriaux.
	se rapprocher des Canadiens en les rejoignant là où ils vivent, travaillent et se divertissent, et s'efforcer d'améliorer l'inclusion et l'accessibilité des lieux patrimoniaux nationaux pour tous
	soutenir la durabilité de ses actifs patrimoniaux et contemporains afin que les Canadiens puissent continuer à accéder en toute sécurité à des lieux patrimoniaux protégés qui sont sauvegardés pour les générations à venir
	innover dans les services internes qui soutiennent sa prestation de services aux Canadiens
	créer un milieu de travail diversifié, inclusif, équitable et sain favorable à l'épanouissement de la main-d'œuvre

Voici quelques-unes des réalisations importantes de Parcs Canada en 2022-2023 liées à ces priorités :

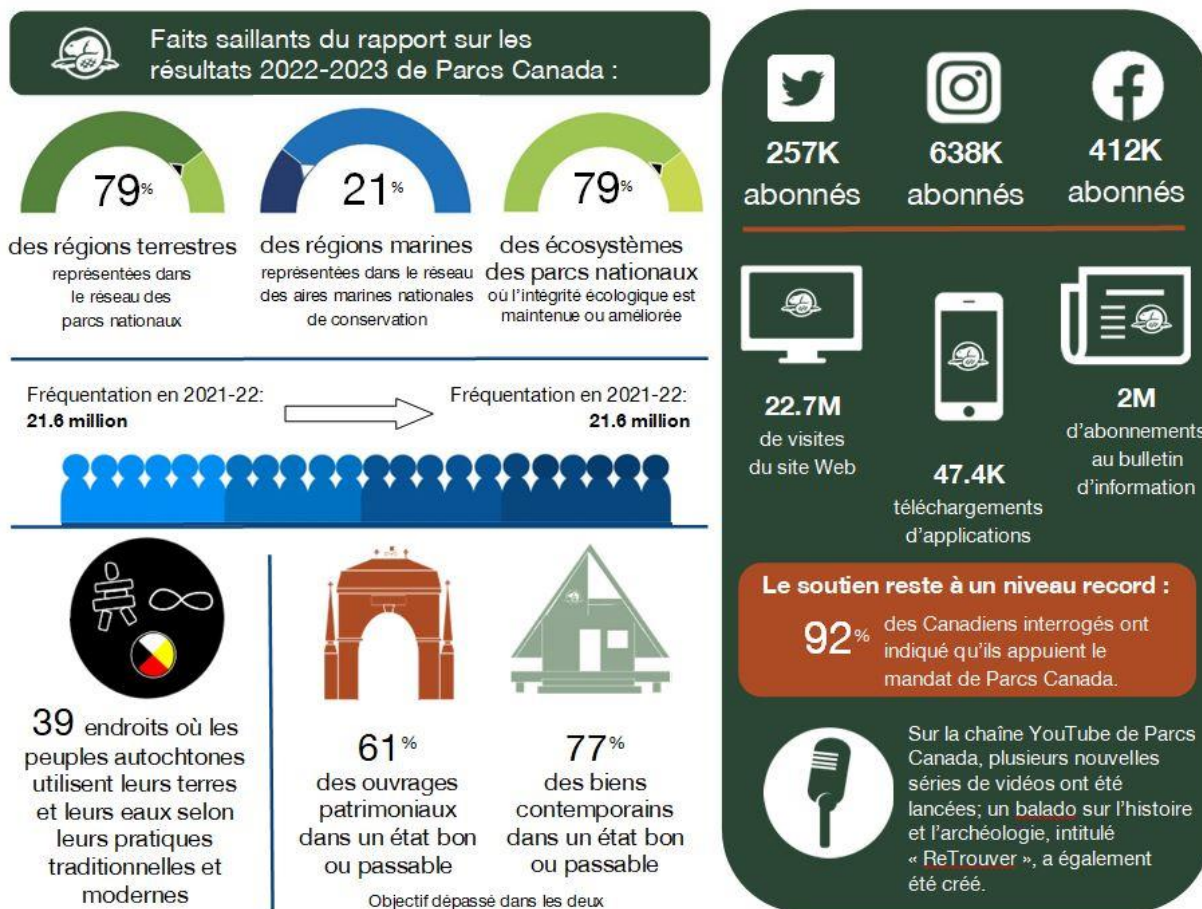
- Soutien à la reprise progressive du secteur touristique en collaborant avec les principaux partenaires de l'industrie du tourisme, en encourageant la fréquentation des lieux patrimoniaux et des collectivités environnantes et en favorisant la reprise économique;
- Réalisation de progrès tangibles dans la négociation d'ententes d'établissement pour deux réserves de parcs nationaux et sept aires marines nationales de conservation, dans le cadre de l'engagement du gouvernement du Canada à protéger 25 % des terres et des



océans du pays d'ici 2025 et 30 % d'ici 2030, ainsi que l'établissement d'un parc urbain national;

- Lancement du cercle d'intendance autochtone, qui réunit des membres autochtones et le personnel de Parcs Canada pour soutenir l'élaboration conjointe, et la mise en œuvre d'un cadre d'intendance autochtone et l'engagement à son égard;
- Publication d'un plan d'action triennal pour l'accessibilité, s'inspirant des pratiques exemplaires actuelles qui intègrent les commentaires découlant des consultations, et reflètent les impératifs sociaux et organisationnels liés à la réalisation des objectifs d'une fonction publique accessibles,
- Avancement des travaux de modernisation des outils numériques qui permettent de fournir des services à la population canadienne et de soutenir ses services internes. Ces travaux comprennent le renouvellement du système de réservation et du site Web de Parcs Canada conformément aux pratiques exemplaires modernes afin d'offrir une meilleure expérience utilisateur, la migration des anciennes bases de données archéologiques vers un système amélioré afin d'accroître l'accessibilité, et la poursuite du travail de transition vers un stockage dans les plateformes infonuagiques qui améliorera la collaboration interne et les pratiques de gestion de l'information.

Pour en savoir plus sur les plans, les priorités et les résultats atteints de Parcs Canada, consulter la section « Résultats : ce que nous avons accompli » du présent rapport.



## Résultats : ce que nous avons accompli

### Responsabilité essentielle

#### Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada

##### Description

Créer des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation; désigner des lieux, des personnes et des événements d'importance historique nationale; protéger et conserver le patrimoine naturel et culturel en se laissant guider par la science et le savoir autochtone; offrir des possibilités d'explorer le patrimoine naturel et culturel du Canada, d'en faire l'expérience et d'en profiter pleinement; assumer ces responsabilités en collaborant avec le public, d'autres ministères fédéraux, les provinces, les territoires, les Autochtones et d'autres intervenants.

**Remarque :** Parcs Canada est actuellement en train de réviser son cadre de résultats ministériel et ses indicateurs connexes, qui constituent la base du présent document, afin d'améliorer la façon dont l'Agence présente son travail aux Canadiens et aux parlementaires. Dans le cadre de cette initiative, Parcs Canada prévoit examiner ses résultats et indicateurs existants pour s'assurer qu'ils représentent, mesurent et reflètent de manière précise et efficace son travail et les services essentiels auxquels les Canadiens attachent de l'importance. On s'attend à ce que ce projet soit terminé et mis en œuvre pour le cycle du Plan ministériel de 2026-2027, mais certains éléments prioritaires pourraient être intégrés aux plans et aux documents des rapports de Parcs Canada avant cette date.

##### Résultats

#### Résultat ministériel 1 : Le patrimoine naturel du Canada est protégé dans l'intérêt des générations présentes et futures.

Indicateur de résultat ministériel	Objectif	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2022-2023
Pourcentage des régions terrestres représentées dans le réseau des parcs nationaux	Au moins 82 %	D'ici mars 2025	79 %
Pourcentage des régions marines représentées dans le réseau des aires marines nationales de conservation	Au moins 31 %	D'ici mars 2025	21 %

En collaboration avec des partenaires autochtones, des intervenants et d'autres ordres de gouvernement, Parcs Canada contribue de façon importante à l'engagement du gouvernement du Canada à stopper et à renverser la perte de biodiversité. Le travail d'établissement de Parcs Canada est une composante essentielle de l'engagement du Canada à conserver 25 % des terres et des eaux intérieures et 225 % des zones marines et côtières d'ici 2025, pour atteindre 30 % d'ici 2030.

### Aires protégées – contribuent à la qualité de vie et au bien-être de la population canadienne

Des aires de conservation bien gérées contribuent à protéger les espèces sauvages et leurs habitats pour les générations actuelles et futures de Canadiens. Les terres et les eaux qui sont ajoutées pour conservation au Canada sont soustraites aux pressions directes du développement humain et contribuent à préserver la biodiversité et à améliorer la santé des écosystèmes. Or, ces écosystèmes sains fournissent de nombreux avantages comme l'eau propre, l'atténuation du changement climatique, la pollinisation et l'amélioration de la santé humaine.

### Création de nouveaux parcs nationaux

Les parcs nationaux et les réserves de parcs nationaux du Canada sont créés et gérés pour protéger des exemples représentatifs des régions terrestres du Canada. Le [Plan du réseau des parcs nationaux](#)<sup>ii</sup> divise le territoire canadien en 39 régions terrestres distinctes, chacune protégeant des milieux naturels représentatifs du patrimoine naturel du Canada. La création et la gestion des parcs nationaux, en collaboration avec des partenaires autochtones, contribuent également à relier des paysages plus vastes pour favoriser la santé des écosystèmes.

En mars 2023, la représentation du réseau de parcs nationaux demeure à 79 %, avec 31 des 39 régions terrestres du Canada représentées par 47 parcs nationaux et réserves de parcs nationaux. Ces parcs nationaux et réserves de parc national protègent environ 342 456 kilomètres carrés de terres au Canada.

### Aires protégées et de conservation autochtones – financement de projet pour la permanence

Parcs Canada n'est qu'un contributeur parmi plusieurs qui œuvrent afin de respecter l'engagement du Canada de conserver 25 % de ses terres et de ses eaux d'ici 2025, et 30 % de chacune d'elles d'ici 2030. Outre les autres partenaires du gouvernement canadien, comme Environnement et Changement climatique Canada et Pêches et Océans Canada, les peuples autochtones jouent un rôle important dans la protection des terres, des eaux et de la glace canadiennes.

En décembre 2022, le [gouvernement du Canada a annoncé](#)<sup>iii</sup> un investissement de 800 millions de dollars sur sept ans dans le cadre d'un modèle de financement de projets pour la permanence, pour soutenir jusqu'à quatre initiatives de conservation dirigées par des Autochtones. Une fois mis en œuvre, ces projets pourraient protéger jusqu'à un million de kilomètres carrés supplémentaires et contribuer à restaurer les liens qu'entretiennent les Autochtones avec les terres, les eaux et la glace traditionnelles et à les rétablir dans leur rôle d'intendant

- Initiative de la mer Great Bear (biorégion du plateau Nord, Colombie-Britannique)
- Territoires du Nord-Ouest (Territoires du Nord-Ouest)
- Région de Qikiqtani (Nunavut)
- Baie d'ombudsman et sud-ouest de la baie James (BHBJ) (« Terres traditionnelles de la Nation écomusée », Volontariat et Nunavut)

Cet investissement, financé à l'aide du modèle de financement innovateur appelé « financement de projets pour la permanence » qui repose sur le partenariat, y compris éventuellement avec Parcs Canada, soutiendra la création d'aires protégées. Ce modèle réunit les organisations autochtones, les ordres de gouvernement et la communauté philanthropique en vue d'établir des objectifs communs pour protéger la nature et, en fin de compte, mettre un terme à la perte de biodiversité.

Le processus de création des parcs nationaux est complexe. Il comporte de nombreuses étapes et dépend de divers facteurs que Parcs Canada ne peut pas toujours prévoir ou contrôler. Par

exemple, l'établissement de partenariats avec des groupes autochtones et l'obtention du soutien des partenaires provinciaux peuvent être incertains, tant en ce qui concerne le moment où cela se produira que le degré de réussite. Un autre facteur important est de s'assurer que le financement nécessaire est en place pour créer et gérer de nouveaux parcs nationaux.

En 2022-2023, des progrès démontrables ont été réalisés dans les propositions de réserves de parc national pour Okanagan-Sud-Similkameen en Colombie-Britannique et la réserve de parc national Pituamkek dans la région de Hog Island-Sandhills à l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.) Les négociations en vue de la conclusion d'ententes d'établissement pour ces deux propositions sont en cours. Une fois établies, ces aires protégées feront passer le pourcentage de régions terrestres représentées dans le réseau des parcs nationaux à 84,6 %.

Parcs Canada a également collaboré avec ses partenaires pour faire avancer les ententes d'établissement de nouveaux parcs nationaux d'ici 2025. Des études de faisabilité ont été entreprises en vue de la création d'une réserve de parc national dans le bassin versant de la rivière Seal, au Manitoba. De plus, dix autres sites de réserves de parc national ont été recensés dans tout le Canada. Parcs Canada collabore avec ses partenaires autochtones et des représentants provinciaux et territoriaux afin de faire avancer ces propositions de parcs nationaux à l'étape de l'évaluation de la faisabilité.

### ***Création de nouvelles aires marines nationales de conservation***

Au 31 mars 2023, le système des aires marines nationales de conservation était achevé à 21 %, avec six des 29 régions marines représentées. Des progrès significatifs ont été réalisés en 2022-2023 en ce qui concerne les propositions d'aires marines nationales de conservation pour 11 régions marines non représentées.

Cette année, Parcs Canada a travaillé avec des partenaires autochtones et les gouvernements provinciaux et territoriaux pour achever les évaluations de faisabilité de sept projets d'aires marines nationales de conservation et a fait avancer les négociations pour commencer les évaluations de faisabilité de quatre autres projets.

Cette année, les travaux se sont poursuivis à l'étape de l'évaluation de la faisabilité du processus de création des aires marines nationales de conservation proposées dans huit régions marines non représentées soit, l'est de la baie James, les Îles de la Madeleine, le sud du détroit de Géorgie, Tuvaijuittuq, le nord de la côte du Labrador, la côte centrale de la Colombie-Britannique et l'ouest de la baie James.

Les évaluations préliminaires et les discussions avec les partenaires ont continué à progresser pour les propositions dans deux régions marines soit la zone des fjords de la côte sud de Terre-Neuve, dans l'ouest de la baie d'Hudson et la plateforme de l'île de Vancouver (Pacific Rim). Une évaluation préliminaire a également été amorcée en 2022-2023 afin de lancer les travaux pour une nouvelle évaluation de faisabilité concernant une éventuelle aire marine nationale de conservation dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse.

Certaines de ces aires marines nationales de conservation potentielles pourraient ne pas être établies d'ici à 2025. Parmi les principaux enjeux à régler, il faut commencer à établir une relation de confiance entre Parcs Canada et les populations autochtones locales et s'assurer de

l'intérêt et de la participation des partenaires provinciaux. Les investissements du gouvernement du Canada dans les aires protégées et de conservation autochtones dans le cadre du modèle de financement de projets pour la permanence (voir l'encadré ci-dessus) peuvent offrir aux partenaires des possibilités supplémentaires de faire avancer des projets dans des régions de chevauchement.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2022-2023
Pourcentage d'écosystèmes des parcs nationaux où l'intégrité écologique est maintenue ou améliorée	Au moins 92 %	Décembre 2025	79 %

La durabilité de l'environnement est un élément clé du bien-être des Canadiens d'aujourd'hui et de demain, et Parcs Canada prend très au sérieux son mandat de protection de l'intégrité écologique. L'Agence gère l'un des rares réseaux de parcs nationaux au monde à disposer d'un programme de surveillance et de rapports sur l'intégrité écologique à l'échelle du réseau, comprenant plus de 700 mesures scientifiques qui éclairent les priorités propres aux parcs et orientent les mesures de restauration.

Un écosystème est en état d'intégrité écologique quand :

- il possède les éléments vivants et non vivants attendus dans sa région naturelle;
- ses processus - les moteurs qui font fonctionner un écosystème, tel que le feu, les inondations et la prédation - se produisent avec la fréquence et l'intensité attendues dans sa région naturelle.

En date de mars 2023, l'intégrité écologique de 79 % des écosystèmes des parcs a été préservée ou améliorée. Bien que ce chiffre soit inférieur de 13 % à la cible de 92 %, il est stable par rapport aux résultats de 2021-2022. Les résultats de la surveillance indiquent que les menaces à grande échelle, comme les changements climatiques, les espèces envahissantes, ainsi que les facteurs de stress locaux, comme la pollution de l'eau, ont une incidence sur les écosystèmes.

Toutefois, on observe également des améliorations dans certains écosystèmes. Sept écosystèmes qui étaient en déclin en 2021-2022 se sont stabilisés ou améliorés en 2022-2023. Un écosystème qui était stable s'améliore maintenant. Ces améliorations peuvent être attribuées, du moins en partie, aux mesures de gestion visant à protéger les espèces en péril et à restaurer les écosystèmes.

Parcs Canada poursuit le travail pour améliorer les méthodes de collecte de données pour cet indicateur. L'Agence a amélioré le programme de surveillance en 2022-2023 en ajoutant et en améliorant les mesures de l'intégrité écologique, telles que celles utilisant la télédétection. Au total, Parcs Canada a évalué 513 mesures en 2022, soit une augmentation par rapport à 505 mesures en 2021. Parmi les mesures nouvellement évaluées, cinq font appel à la télédétection ou à l'imagerie aérienne. Deux autres mesures basées sur la télédétection ont été

améliorées. Dans certains cas, une surveillance améliorée fournit des informations qui modifient la compréhension de Parcs Canada de l'état et de la tendance d'un écosystème. Par exemple, dans le parc national de l'Archipel-de-Mingan (Québec), Parcs Canada a évalué deux mesures supplémentaires dans l'écosystème côtier et marin qui ont fait passer l'état évalué de l'écosystème de bon à passable en 2022-2023.

### ***Renforcer l'intégrité et la durabilité écologiques***

Un suivi écologique de qualité permet d'orienter les financements internes là où ils sont le plus nécessaires. Le programme interne de conservation et de restauration de Parcs Canada contribue de façon importante au maintien et à la restauration de l'intégrité écologique des parcs nationaux, à la durabilité écologique des aires marines nationales de conservation et au rétablissement des espèces en péril. En 2022-2023, Parcs Canada a investi près de 23 millions de dollars dans 65 projets à 34 emplacements. Environ 75 % de ces projets misent sur la participation des partenaires autochtones, en intégrant, le cas échéant, les connaissances scientifiques, autochtones et locales. Pour cinq de ces projets, les résultats de la surveillance montrent des progrès mesurables en 2022-2023 : quatre projets peuvent avoir contribué à enrayer le déclin des conditions ou à maintenir des conditions stables, et un projet semble avoir modifié la tendance, de conditions stables à amélioration de l'intégrité écologique.

Le programme de conservation et de restauration aide les écosystèmes et les collectivités du Canada à s'adapter au changement climatique. Depuis 2019, dans le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard, le projet L'avenir de nos forêts vise à améliorer l'intégrité écologique en transformant la forêt d'épinettes blanches, vulnérable aux tempêtes, en une forêt Wabanaqui (ou acadienne), plus caractéristique de la région. En 2022, l'ouragan Fiona, avec des vents de plus de 150 km à l'heure, a dévasté les peuplements d'épinettes blanches matures restants, tandis que les peuplements présentant une composition forestière plus diversifiée ont « résisté à la tempête ». En restaurant la forêt, le projet L'avenir de nos forêts a ramené dans le paysage des sources de graines essentielles qui avaient disparu depuis des décennies et qui seront bien adaptées au climat futur prévu pour cette région.

### **Restauration de l'habitat essentiel du saumon dans la réserve du parc national Pacific Rim**

Chaque année, Parcs Canada entreprend des projets de conservation et de restauration qui contribuent à améliorer l'intégrité écologique des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation.

Un projet de restauration est en cours dans le bassin versant du lac Cheewaht, dans la réserve du parc national Pacific Rim (Colombie-Britannique), depuis 2020. Ce bassin versant se trouve sur le territoire traditionnel de la Première Nation Ditidaht et constitue un secteur d'importance culturelle. Il abrite plusieurs espèces de saumons et de truites. Le frai a diminué dans ces cours d'eau en raison de l'instabilité de la pente ascendante causée par l'exploitation forestière et le remplissage subséquent des zones de halte migratoire et de frai privilégiées.

Ce projet, mené en collaboration avec la Première Nation Ditidaht, a intégré les connaissances scientifiques, autochtones et locales. Il a également souligné l'importance d'établir des relations et des capacités fondées sur le principe d'*isaak* (respect et attention).

En 2022-2023, les résultats de ce projet de restauration ont indiqué qu'il avait permis d'améliorer l'intégrité écologique de la réserve de parc national Pacific Rim.

### ***Moderniser les programmes de conservation***

En 2022-2023, Parcs Canada a continué de moderniser ses programmes de conservation en intégrant la science, le leadership autochtone, la conservation intelligente du climat et la conservation à l'échelle du paysage dans la gestion efficace des lieux administrés par Parcs Canada. Voici quelques exemples de ce travail lié au projet :

- Lancer de nouveaux travaux sur la connectivité écologique, en travaillant avec des partenaires pour faire progresser la conservation de la connectivité, notamment cartographier et surveiller la connectivité et élaborer des stratégies pour relever les défis. En 2022-2023, Parcs Canada a entrepris 53 nouvelles initiatives de connectivité;
- Collaboration avec des partenaires pour faire avancer les priorités de conservation partagées dans des paysages plus vastes. En 2022-2023, Parcs Canada a entrepris 23 initiatives de planification intégrée de la conservation;
- Soutien à sept projets de sciences appliquées dans le cadre de l'initiative « Patrimoine naturel du Canada » afin de combler les lacunes en matière de connaissances sur la conservation;
- Essais et peaufinage d'une démarche modernisée pour la planification des mesures axées sur les espèces multiples dans 10 parcs nationaux et sites historiques nationaux à travers le pays. Cette démarche modernisée intègre des pratiques de conservation intelligentes adaptées au climat, la connectivité écologique, la conservation à l'échelle du paysage et les aires de conservation autochtones. En fonction de ces expériences, des orientations ont été élaborées pour soutenir une mise en œuvre plus large dans tous les sites de Parcs Canada.

### Gestion des incendies de forêt

Parcs Canada est la seule organisation fédérale qui gère les incendies de forêt ainsi que les interventions, et qui dispose d'un personnel formé et équipé ayant des rôles et des capacités similaires à ceux des organismes provinciaux ou territoriaux de lutte contre les incendies de forêt; Partout au pays, le Programme de gestion du feu de Parcs Canada a pour but de protéger les collectivités, de restaurer et de maintenir la santé des écosystèmes et de créer des paysages plus résistants aux changements climatiques. Pour ce faire, Parcs Canada utilise toutes les ressources de la trousse à outils, y compris les brûlages dirigés, la gestion et la réduction des risques des feux de forêt.

Le budget 2021 prévoyait un montant supplémentaire de 52,5 millions de dollars sur cinq ans pour l'Agence Parcs Canada afin d'améliorer la préparation aux incendies de forêt dans les parcs nationaux du Canada. En 2022-2023, Parcs Canada a mené d'importantes activités de réduction des risques d'incendie de forêt et d'extinction des incendies :

- Au total, 21 projets de réduction des risques de feux de forêt ont été menés à bien dans 14 parcs nationaux ou réserves de parcs nationaux et dans quatre sites historiques nationaux.
- Envoi de ressources aux Territoires du Nord-Ouest et à Terre-Neuve-et-Labrador par l'intermédiaire du Centre interservices des feux de forêt du Canada.
- Pendant la période, 18 projets de brûlage dirigé, qui contribuent à atteindre les objectifs d'intégrité écologique et de réduction des risques d'incendie de forêt, ont été menés dans dix parcs nationaux.

Parcs Canada continue de travailler à l'établissement d'un milieu de travail plus diversifié et inclusif au sein du programme de gestion des feux de forêt, conformément aux objectifs de Parcs Canada et du Centre interservices des feux de forêt du Canada, en créant notamment un groupe de travail sur la diversité et l'inclusion dans la gestion des feux de forêt et en s'efforçant d'offrir des occasions d'intendance des incendies pour les Autochtones dans les lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada.

### ***Surveiller les écosystèmes et mesurer les effets du changement climatique***

Le programme de surveillance de l'intégrité écologique donne une indication de l'état écologique des parcs nationaux du Canada. En 2022-2023, ce programme a amélioré les systèmes de collecte de données pour surveiller les écosystèmes et a ajouté huit nouvelles mesures de surveillance pour un total de 513 mesures dans 42 parcs nationaux. Suivant les recommandations d'une [évaluation du programme de surveillance de l'intégrité écologique](#)<sup>iv</sup>, de nouveaux travaux ont été lancés sur le changement climatique, la connectivité et la collaboration avec les partenaires autochtones. Des groupes de travail stratégiques internes sur le changement climatique et les orientations en matière de connectivité ont été créés en 2023.

En 2022-2023, Parcs Canada a mis en œuvre plusieurs mesures de surveillance à l'échelle du paysage, notamment pour les parcs de l'Arctique. Ainsi, dans nombre de parcs nordiques, il sera plus aisé de comprendre l'impact du changement climatique sur les écosystèmes d'eau douce dans le Haut-Arctique. En outre, des normes de conservation ont été mises à l'essai afin d'améliorer l'utilisation des informations de surveillance écologique dans le cadre des mesures de conservation fondées sur des données probantes.



### ***Soutenir les corridors écologiques et favoriser une approche intégrée de la conservation***

Les corridors écologiques, qui relient les habitats entre les aires protégées et conservées, constituent un outil de conservation essentiel pour enrayer et inverser la perte de biodiversité et aider les espèces à s'adapter au changement climatique. Les corridors écologiques relient les zones protégées et conservées et permettent aux espèces de se déplacer, d'interagir et de trouver un habitat et aux processus naturels de se déployer librement dans de vastes paysages. Les corridors écologiques sont des zones de terre et d'eau définies géographiquement qui sont gouvernées et gérées expressément pour maintenir et restaurer la connectivité écologique tout en respectant les valeurs de gestion autochtones.

Parcs Canada poursuit l'adoption d'une approche de conservation intégrée à l'échelle du paysage en collaboration avec les partenaires autochtones et d'autres intervenants régionaux. Cette année, le [Programme national des corridors écologiques de Parcs Canada](#)<sup>v</sup> s'est engagé à verser plus de 8,5 millions de dollars dans le cadre d'ententes de contribution pluriannuelles, qui ont également été soutenues par des fonds supplémentaires provenant des partenaires :

- Le corridor écologique de la côte ouest dirigé par les Autochtones sur l'île de Vancouver (Première Nation T'Sou-ke).
- Passage supérieur pour animaux de Radium dans la région d'Kootenay-Est en Colombie-Britannique (ministère des Transports et de l'Infrastructure de la Colombie-Britannique).
- Projet d'atténuation pour la faune sur la 3 en Colombie-Britannique et en Alberta (de Yellowstone au Yukon).
- Programme pilote de corridor écologique dans le système d'écoparcs de Cootes à Escarpment dans le sud-est de l'Escarpement du Niagara en Volontariat (Jardins botaniques royaux).
- Consolidation du corridor écologique de Forillon en Gaspésie (Conservation de la nature Canada).

Le programme a également permis de financer une étude de l'écologie routière réalisée par l'Algonquin to Adirondacks Collaborative, et des travaux sont en cours pour soutenir d'autres projets sur le terrain dans des zones prioritaires propices aux corridors écologiques au Canada dans les années à venir.

Depuis mars 2022, Parcs Canada a organisé huit séances de mobilisation avec un large éventail de partenaires et d'intervenants afin d'obtenir des commentaires supplémentaires sur le travail de soutien concernant la reconnaissance des corridors écologiques et de la connectivité aquatique, la cartographie des zones prioritaires nationales pour les corridors et l'élaboration de critères nationaux de gouvernance pour les corridors écologiques.

Parcs Canada a également demandé l'avis de ses partenaires autochtones sur le programme des corridors écologiques dans le cadre de la table ronde du ministre 2023 (voir plus d'information dans l'encadré du résultat ministériel 3, ci-dessous) ainsi que, tout au long de l'année, l'avis des organisations autochtones nationales sur les principaux éléments du programme.

### **Gérer, protéger et restaurer les écosystèmes côtiers et marins**

L'honorable Steven Guilbeault, ministre de l'Environnement et du Changement climatique et ministre responsable de Parcs Canada, a annoncé une nouvelle [politique pour orienter l'établissement et la gestion des aires marines nationales de conservation](#)<sup>vi</sup>, lors du cinquième Congrès international sur les aires marines protégées (IMPAC5), qui a eu lieu à Vancouver en février 2023. Cette nouvelle politique remplace celle de 1994 figurant dans les Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada et contribuera à assurer la protection et la conservation des exemples représentatifs du patrimoine marin naturel et culturel du Canada pour le bénéfice, l'éducation et la jouissance de la population du Canada et du monde entier.

Le cadre politique insiste sur l'importance de la collaboration et de la cogestion avec les peuples autochtones. La politique témoigne des 30 années d'expérience de Parcs Canada en matière de création et de gestion d'aires marines nationales de conservation et a été créée en tenant compte des précieux commentaires des partenaires autochtones, des ministères fédéraux, des provinces, des territoires, des intervenants et du public canadien au cours de vastes consultations menées de 2019 à 2022.

Cette année, Parcs Canada a également annoncé la tenue de [consultations publiques](#)<sup>vii</sup> qui serviront de base à l'élaboration de nouveaux règlements pour la gestion des activités dans les aires marines nationales de conservation établies en vertu de la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*. Les consultations auprès des organisations autochtones ont débuté en septembre 2022 et se poursuivront tout au long du processus d'élaboration des règlements généraux.

#### **Cinquième Congrès international sur les aires marines protégées**

Parcs Canada a joué un rôle essentiel dans la planification et la tenue du [Cinquième Congrès international sur les aires marines protégées](#)<sup>viii</sup> (IMPAC 2023) qui a eu lieu du 3 au 9 février 2023 à Vancouver. Le congrès a réuni plus de 800 présentateurs, a tenu plus de 400 séances et a attiré 3 500 délégués provenant de 123 pays, ainsi que la zone Expo Océan, un festival culturel public, l'expérience autochtone à IMPAC5 (activités propres aux Autochtones planifiées pour tous les participants autochtones au congrès par un groupe de travail autochtone), un vaste programme pour les jeunes professionnels et un forum sur le leadership.

Cet événement qui a connu un franc succès a réuni des experts internationaux qui se sont penchés sur la question de la conservation des océans dans le contexte des crises mondiales de la biodiversité et du climat. IMPAC5 a été organisé conjointement par trois Premières Nations hôtes – xʷməθkʷəyəm (bande indienne de Musqueam), Sḵwxwú 7mesh (Nation Squamish) et səlilwətał (Nation Tsleil Waututh) – le gouvernement du Canada, la Province de la Colombie-Britannique, la Société pour la nature et les parcs du Canada (SNPC) et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et de nombreux autres partenaires qui soutiennent cet événement important.

### **Protection et rétablissement des espèces en péril**

En 2022-2023, Parcs Canada a fait progresser la mise en œuvre de 23 plans d'action portant sur plusieurs espèces qui comprennent des mesures de rétablissement pour plus de 200 espèces inscrites sur la liste des espèces en péril et plus de 50 espèces dont la conservation est préoccupante. En mars 2023, Parcs Canada avait mis en œuvre 75 % des mesures de rétablissement prévues dans les plans d'action de la *Loi sur les espèces en péril*, dépassant ainsi largement l'objectif de 50 % fixé d'ici 2023.

Cette année, Parcs Canada a publié 10 rapports de mise en œuvre de plans d'action portant sur plusieurs espèces qui présentent en détail les réalisations importantes en matière de rétablissement des espèces pour Parcs Canada au cours des cinq dernières années. Parcs Canada a également publié des rapports de mise en œuvre quinquennaux pour les programmes de rétablissement de la physse des fontaines de Banff, de l'oponce de l'Est et du putois d'Amérique, décrivant les contributions au rétablissement des espèces. Parcs Canada a également protégé légalement l'habitat essentiel de quatre espèces en péril dans 15 des lieux qu'il administre. Au total, Parcs Canada a réalisé quatre descriptions d'habitats essentiels qui ont été publiées dans la Gazette du Canada.

#### **Appliquer les connaissances autochtones dans le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard**

Cette année, Parcs Canada a fait avancer le travail en collaboration avec les Mi'kmaq de l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.) afin de modifier le plan d'action multi-espèces du parc national de l'Île-du-Prince-Édouard.

Cette collaboration vise à tirer parti des connaissances et des vérités autochtones en ce qui concerne les espèces en péril, mais aussi toutes les espèces dont la conservation est préoccupante et qui vivent dans le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard. Ensemble, Parcs Canada et les Mi'kmaq de l'Île-du-Prince-Édouard s'efforcent de moderniser les méthodes de protection des espèces en péril et d'en élargir la portée pour y inclure des espèces importantes sur le plan culturel, comme l'anguille d'Amérique.

#### ***Travailler avec des partenaires pour améliorer les connaissances fondamentales sur les espèces, les habitats et les écosystèmes***

En plus du travail effectué directement par les membres de l'équipe de Parcs Canada, l'Agence collabore avec un large éventail de partenaires et de réseaux nationaux et internationaux afin de mener ses propres recherches et d'échanger l'information. Ces informations appuient et alimentent la gestion active des zones protégées et conservées, y compris la surveillance renforcée des écosystèmes et des espèces, la restauration des écosystèmes et l'amélioration de leur résilience au changement climatique, ainsi que la protection des espèces en péril. Cette année, Parcs Canada :

- A continué à soutenir le Réseau de recherche pancanadien sur les parcs et les aires protégées, notamment en appuyant la tenue du troisième Sommet de la recherche, qui a eu lieu virtuellement du 27 février au 2 mars 2023. Ce réseau s'appuie sur la plateforme du Collectif de leadership pour les parcs, les aires protégées et les aires conservées du Canada et met en relation des chercheurs, des professionnels indépendants et des praticiens des parcs et des aires protégées.
- A avancé ces efforts pour évaluer la biodiversité et la valeur du carbone pour les tourbières, les zones humides, les écosystèmes côtiers et marins des basses terres de la baie d'Hudson et de la baie James, et entrelacer science occidentale et modes de connaissance autochtones pour informer les efforts de conservation, en collaboration avec les nations du conseil tribal Mushkegowuk (qui comprend sept Premières Nations individuelles) et la Première Nation Weenusk. Des partenariats solides conclus avec des partenaires universitaires, des organismes non gouvernementaux et d'autres services gouvernementaux soutiennent ce travail;

- A organisé un atelier virtuel d'experts à l'échelle du continent sur la dynamique du carbone dans les écosystèmes avec 40 experts et gestionnaires par l'intermédiaire du North American Committee on Cooperation for Wilderness and Protected Areas Conservation. Les experts de Parcs Canada ont fait une présentation sur la série Atlas du carbone, la première analyse complète de la quantité, de la distribution et de la dynamique du carbone des écosystèmes dans les parcs nationaux du Canada au fil du temps;
- A participé avec de multiples partenaires à quatre ateliers de planification de l'adaptation propres à chaque parc afin d'évaluer les impacts climatiques, les vulnérabilités et les risques pour les lieux et les programmes de Parcs Canada et de déterminer les prochaines étapes de l'adaptation, y compris à l'échelle du site;
- A publié et présenté les résultats d'une synthèse des données probantes et d'une analyse des politiques examinées par des pairs et portant sur l'application de la « migration assistée » en tant que tactique d'adaptation au changement climatique pour la faune à l'intérieur et à l'extérieur des zones protégées et conservées, en collaboration avec plusieurs chercheurs d'universités canadiennes;
- A élaboré, en collaboration avec des partenaires autochtones, un cadre opérationnel pour un nouveau programme intégré de recherche et de surveillance dans le site du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo (Territoires du Nord-Ouest), basé sur 23 indicateurs de santé écologique fondés sur la science et les connaissances autochtones;
- A publié une série de 49 documents d'information sur les effets prévus du changement climatique sur les oiseaux dans les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation, élaborés en partenariat avec la National Audubon Society. Ces documents présentent en détail les changements attendus d'ici le milieu du siècle sur le plan des conditions climatiques et de l'adéquation du milieu pour 434 espèces d'oiseaux présentes dans les sites de Parcs Canada, y compris les gains et les pertes attendus d'espèces dans différentes régions et au cours des saisons dans l'ensemble du Canada;
- A progressé le projet de génomique intégrée du bison en collaboration avec l'Université de Saskatchewan. Ce projet comprenait la création de vaccins candidats pour un vaccin combiné anti-brucellose/anti-tuberculose bovine (TB) pour les bisons, le séquençage génomique qui nous permettra de différencier les sous-espèces de bisons, et la création d'une biobanque du génome du bison. Parcs Canada a également collaboré avec Agriculture et Agroalimentaire Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments et Environnement et Changement climatique Canada pour recueillir des échantillons qui feront progresser le projet d'adaptation et de résilience génomiques au changement climatique.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2022-2023
Nombre de lieux du patrimoine naturel gérés en collaboration avec les peuples autochtones	Au moins 27	D'ici mars 2023	22

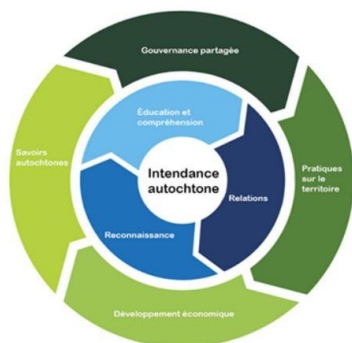
Parcs Canada reconnaît les responsabilités historiques et continues assumées par les peuples autochtones en matière d'intendance du patrimoine naturel de leurs territoires ancestraux et patries. L'Agence s'efforce d'augmenter les ententes de cogestion avec les peuples autochtones dans les lieux patrimoniaux qu'elle administre. Au 31 mars 2023, les peuples autochtones participaient à la prise de décisions dans le cadre de structures de cogestion dans 22 lieux de patrimoine naturel administrés par Parcs Canada, ce qui est inchangé par rapport à l'année dernière.

Tout au long de l'exercice 2022-2023, Parcs Canada et les nations autochtones ont continué à travailler ensemble pour négocier des accords, notamment lors des discussions sur la création de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation, afin de créer de nouvelles structures de gestion coopérative ou d'améliorer les structures existantes dans les lieux administrés par Parcs Canada. On devrait connaître les résultats de ces négociations au cours de l'exercice 2023-2024 et au-delà.

### ***Faciliter l'intendance autochtone***

En plus des travaux visant à établir des structures officielles de cogestion pour les lieux patrimoniaux naturels, Parcs Canada, en collaboration avec des partenaires autochtones, continue de faire avancer les travaux qui visent à soutenir la gestion et la gouvernance des sites de patrimoine naturel et culturel qui respectent les modes de connaissance autochtones et le leadership autochtone en matière d'intendance des terres, des eaux et de la glace. Ce travail vise essentiellement à faire progresser la réconciliation et à soutenir la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. De plus, ce travail soutient l'engagement ministériel pris à la [Table ronde du ministre 2020 sur Parcs Canada - Rapport et réponse](#)<sup>ix</sup> pour faire avancer les efforts visant à élaborer un cadre pour soutenir l'intendance autochtone des lieux administrés par Parcs Canada, convoquer les partenaires autochtones pour donner des conseils sur les initiatives menées par Parcs Canada, et recenser les possibilités de soutenir et de faire progresser les aires protégées et conservées par les Autochtones. Ce thème a également fait l'objet d'une discussion plus approfondie pendant la [Table ronde du ministre 2023 sur Parcs Canada](#).<sup>x</sup>

## Cercle d'intendance autochtone : les voix autochtones dans l'orientation future de Parcs Canada



En 2022-2023, Parcs Canada a lancé le Cercle d'intendance autochtone, qui réunit des membres autochtones et le personnel de Parcs Canada. Les membres de ce cercle se réunissent dans un espace éthique pour partager des histoires, des perspectives et des compréhensions qui façonneront les approches de l'élaboration conjointe, de l'engagement et de la mise en œuvre d'un cadre d'intendance autochtone. Ce cadre, ainsi que les mesures du plan d'action de *la Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, serviront à harmoniser le travail de Parcs Canada avec la Déclaration des

Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) et contribueront à sa mise en œuvre.

Ce cadre contribue à définir l'ampleur du travail à accomplir pour soutenir les liens qu'entretiennent les Autochtones avec les terres, les eaux et la glace et qu'ils souhaitent renouveler, et pour approfondir les relations avec les collectivités autochtones. Ce travail vise également à favoriser le leadership autochtone dans la gestion des lieux historiques nationaux, des parcs nationaux et des réserves de parcs nationaux, des aires marines nationales de conservation et des réserves d'aires marines nationales de conservation administrés par Parcs Canada. Au fur et à mesure de l'évolution des travaux du cercle et de l'engagement continu et de l'élaboration conjointe du cadre, nous nous attendons à ce que ce dernier évolue également.

Parcs Canada continue d'établir et d'entretenir des relations avec les partenaires autochtones dans le respect des droits autochtones, ainsi que le savoir et des systèmes de savoir autochtones. Parcs Canada s'efforce de faire avancer son approche visant à améliorer l'ensemble des possibilités liées, entre autre, à la prise de décisions partagée avec les gouvernements autochtones, le soutien aux liens autochtones à la terre, et le respect des systèmes de connaissances autochtones, contribuant ainsi à offrir des possibilités économiques aux collectivités autochtones, et à veiller à ce que les histoires et les récits des peuples autochtones soient partagés de façon respectueuse dans le cadre des programmes sur les lieux patrimoniaux. À l'appui de ce travail, en 2022-2023, Parcs Canada :

- a créé une équipe dédiée à l'élaboration d'outils de négociations pour améliorer les négociations fondées sur les droits. Cette équipe contribuera à harmoniser les tables de négociation actuelles et futures avec le cadre d'intendance autochtone (voir l'encadré ci-dessus) et la DNUDPA;
- a collaboré avec 73 partenaires autochtones sur la proposition de cadre d'intendance autochtone. Cela a donné lieu à 10 réunions en personne auxquelles ont participé près de 300 Autochtones;
- a poursuivi les travaux de révision et de renouveler des normes, des orientations et des outils existants pour inclure les systèmes de savoir autochtone afin d'encourager la collaboration avec les détenteurs du savoir autochtone et de promouvoir la mobilisation véritable avec les partenaires autochtones en matière de conservation.

## Résultat ministériel 2 : Le patrimoine culturel du Canada est protégé dans l'intérêt des générations présentes et futures

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2022-2023
Nombre de lieux, de personnes et d'événements d'importance pour les Canadiens qui sont officiellement reconnus	3 867	D'ici mars 2023	3 934

Parcs Canada appuie la désignation et la commémoration du patrimoine culturel par l'entremise de programmes de reconnaissance officielle à l'échelle nationale. Le patrimoine culturel peut comprendre la désignation des personnes, des lieux et des événements d'importance historique nationale, des gares ferroviaires patrimoniales, des phares patrimoniaux, des lieux de sépulture des premiers ministres, des sites canadiens du patrimoine mondial, et des édifices fédéraux.

En 2022-2023, Parcs Canada a dépassé son objectif pour le nombre total de désignations, avec 3 934. Ce nombre comprend 1342 édifices fédéraux du patrimoine, 1005 lieux historiques nationaux, 507 événements historiques nationaux et 734 personnages historiques nationaux.

### ***Soutenir la désignation du patrimoine culturel***

Dans le cadre des nombreux programmes de désignation qui relèvent de sa responsabilité, cette année, Parcs Canada :

- A soutenu la désignation de patrimoine fédéral par l'intermédiaire du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine. Le ministre a désigné 63 édifices comme édifices fédéraux du patrimoine reconnus;
- A organisé 17 cérémonies de dévoilement de plaques et procédé à l'installation et à l'entretien de plaques commémoratives pendant la période visée par le rapport. D'autres dévoilements de plaques ont eu lieu en personne après l'assouplissement des mesures de précautions contre la pandémie de COVID-19;
- A avancé l'élaboration d'un registre modernisé pour les désignations patrimoniales fédérales en examinant les options logicielles disponibles. Ce renouvellement vise à fournir aux Canadiens un outil accessible, précis et moderne, doté de capacités de partage d'informations plus conviviales;
- A pris des mesures pour que le public ait une meilleure compréhension de l'histoire et du patrimoine culturel du Canada au moyen d'outils numériques et de canaux de médias sociaux afin de joindre les Canadiens là où ils vivent, travaillent et se divertissent. A fait la promotion des désignations et des commémorations sur ses médias sociaux et le contenu connexe dans le site Web a été élargi;
- A fait l'expérience de la diffusion en direct d'événements commémoratifs dans le cadre de ses travaux visant à explorer d'autres approches de la commémoration des désignations historiques nationales.

### **Commémorer la diversité du Canada et la contribution des peuples autochtones à l'histoire du pays**

Le gouvernement du Canada, par l'entremise de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC), aide les Canadiens à entrer en relation avec leur histoire commune. Chaque désignation dans le cadre du Programme national de commémoration historique apporte une contribution unique à la tapisserie d'histoires qui composent notre passé et qui contribuent collectivement à notre identité. Il est essentiel que ces récits racontent l'histoire du Canada à partir des divers points de vue des Canadiens qui composent ce pays.

#### **Célébrer les divers événements qui ont défini le Canada d'aujourd'hui**

En août 2022, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada a organisé une cérémonie de dévoilement de plaque pour commémorer l'importance historique nationale de [Viola Desmond](#).<sup>xi</sup> Désignée à l'origine en 2017, Viola Desmond est un personnage historique national en raison de son militantisme en faveur des droits civils, qui a attiré l'attention du pays sur la lutte de la communauté afro-néo-écossaise pour l'égalité des droits.

Le 8 novembre 1946, Viola Desmond, femme d'affaires afro-canadienne, confronte le racisme auquel les Afro-Néo-Écossais font face en refusant de changer de siège dans la section réservée aux Blancs du cinéma Roseland, à New Glasgow. Son acte courageux de résistance a déclenché un mouvement en faveur de l'égalité et a marqué un tournant dans la lutte pour les droits des Noirs au Canada. En 2010, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse présente des excuses et un pardon posthume à Viola Desmond et en 2016, le gouvernement fédéral annonce que le souvenir de Viola Desmond sera commémoré sur le nouveau billet de 10 \$. La résistance de Viola Desmond à la discrimination raciale est un moment clé de l'histoire des droits de la personne au pays et une inspiration pour le mouvement des droits civils au Canada.

Le hockey fait partie intégrante de l'identité canadienne et fait depuis longtemps partie de notre histoire commune, mais il n'a pas toujours été ouvert à tous les Canadiens. Le hockey a fait l'objet de plus d'une douzaine de désignations, dont celles de la [Série du siècle de 1972](#), de <sup>xii</sup> [la coupe Stanley](#),<sup>xiii</sup> et de la [formidable équipe de hockey féminin Preston Rivulettes](#).<sup>xiv</sup>

[L'effrètement des barrières raciales dans la Ligue nationale de hockey \(LNH\)](#)<sup>xv</sup> a été désigné événement historique national en 2022, reconnu lors d'une célébration qui a eu lieu le 7 décembre au Temple de la renommée du hockey à Toronto, conçue en étroite collaboration avec les familles des joueurs et les groupes de hockey fondés sur la diversité.

Cette désignation met en lumière un chapitre différent, mais tout aussi important de l'histoire du hockey. De 1918 à 1958, Paul Jacobs, Larry Kwong, Henry « Elmer » Maracle, Fred Sasakamoose et Willie O'Ree ont surmonté la discrimination à laquelle ils étaient confrontés pour entrer dans la LNH. Représentants d'une plus grande diversité et inclusion dans le hockey professionnel, ces pionniers ont été reconnus à la fois pour leurs compétences et leur persévérance, inspirant les générations futures de joueurs.

Parcs Canada souscrit aux objectifs du gouvernement du Canada en matière de diversité et d'inclusion et s'efforce de promouvoir ces principes dans ses programmes de commémoration par la mise en œuvre du [Cadre pour l'histoire et la commémoration : le plan du réseau des lieux historiques nationaux](#).<sup>xvi</sup> Parcs Canada poursuit son travail de recherche et de partage de récits historiques et de récits associés au patrimoine culturel et naturel du Canada et élargit l'accès des Canadiens au patrimoine culturel et leur compréhension de celui-ci à l'aide d'outils numériques. Ce travail est réalisé en collaboration avec les collectivités pour raconter leurs histoires d'une



manière qui reflète la diversité du Canada et pour veiller à ce que l'histoire et les récits autochtones soient présents dans les lieux administrés par Parcs Canada, notamment les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux, les aires marines nationales de conservation et les parcs urbains nationaux.

La mise en œuvre du cadre contribue également aux priorités de Parcs Canada en matière de protection du patrimoine culturel afin d'inciter les peuples autochtones et les communautés minoritaires à raconter leurs histoires. Ainsi, les histoires communiquées dans les lieux patrimoniaux de Parcs Canada reflètent la diversité du Canada et la contribution des peuples autochtones à l'histoire du Canada, et soutient la mise en œuvre par Parcs Canada du [plan d'action](#) de [la Loi sur la Déclaration des Nations Unies](#).<sup>xvii</sup> Mesure 110 : Reconnaissances et excuses. À l'appui de ce travail, en 2022-2023, Parcs Canada :

- A ciblé des activités de sensibilisation pour encourager les candidats autochtones à postuler les postes vacants de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC) et pour mieux faire connaître ces postes vacants aux candidats autochtones potentiels. Grâce aux efforts déployés au cours des deux dernières années, la CLMHC compte désormais deux membres autochtones;
- A analysé les résultats des ateliers organisés en 2021-2022 par l'[Initiative de commémorations inclusives](#).<sup>xviii</sup> Les participants, issus de diverses communautés, ont fourni des indications précieuses sur la manière d'améliorer le programme national de commémorations historiques. Les informations recueillies pendant ces ateliers ont été utilisées dans le cadre des travaux de révision des critères et des politiques de la CLMHC;
- A poursuivi du travail de recherche de nouvelles désignations de personnes, de lieux et d'événements conformément aux priorités stratégiques du Cadre et qui concorde avec l'élaboration axée sur la mobilisation qui misera sur la tenue de trois ateliers - un sur la diversité et deux sur l'histoire des pensionnats indiens - avec des aînés, des représentants des collectivités, des chefs de file du patrimoine culturel et des experts. Deux ateliers ont été tenus avec plus de 50 survivants et représentants autochtones pour discuter des possibilités de commémoration au Québec et en Colombie-Britannique. D'autres engagements ont été pris directement pour soutenir les efforts déployés par les collectivités pour commémorer l'héritage des pensionnats, notamment avec la Première Nation T'Kemplups au sujet de l'ancien pensionnat de Kamloops;
- A lancé une recherche initiale sur les possibilités de commémoration de l'histoire de la communauté 2ELGBTQI+;
- A mise en œuvre des pratiques clés du cadre en concevant et en offrant une formation sur l'histoire orale ainsi que des conseils et une orientation spécialisés sur des projets précis. Depuis 2020, 300 membres du personnel ont suivi la formation d'introduction. Les participants à la formation apprennent les méthodes de planification, d'interview et d'archivage des projets d'histoire orale, ainsi que les répercussions juridiques et morales découlant de la réalisation de projets d'histoire orale. Cette formation permet à Parcs Canada de mieux se positionner pour répondre à l'appel à l'action 79 de la Commission de vérité et de réconciliation afin d'améliorer l'intégration de l'histoire, des valeurs patrimoniales et des pratiques de mémoire autochtones dans l'histoire et le patrimoine national du Canada.

- A réalisé 12 projets de renforcement des capacités à composantes multiples dans le cadre du programme Récits du Canada de Parcs Canada, qui comprend l'histoire orale, des ateliers sur les compétences traditionnelles et des expositions itinérantes. Depuis 2018, le programme a soutenu près de 40 projets à plus de 40 sites et a collaboré avec plus de 60 collectivités autochtones;
- A poursuivi de la production de courtes vidéos de témoignages pour les [quatre pensionnats qui ont été désignés à ce jour](#).<sup>xix</sup>

### ***Faire progresser la réconciliation au moyen de la commémoration***

Les programmes de commémoration de Parcs Canada contribuent à l'engagement du gouvernement du Canada envers la réconciliation avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis du Canada. Ces programmes jouent un rôle clé dans la réalisation de plusieurs des appels à l'action 79 et 80 de la Commission de vérité et de réconciliation, liés à la commémoration. Les programmes axés sur le patrimoine culturel de Parcs Canada visent à garantir que les connaissances autochtones sont respectées, prises en compte et honorées dans la gestion des ressources culturelles et naturelles. Les travaux réalisés en 2022-2023 à l'appui de cet engagement sont les suivants :

- Soutenir le projet de loi C-23, la *Loi sur les lieux historiques du Canada*, qui a été présenté à la Chambre des communes le 7 juin 2022. Si la loi est adoptée telle quelle, elle ferait avancer la réconciliation en incluant des représentants des Premières Nations, des Métis et des Inuits à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, conformément à l'appel à l'action 79 (i) de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, ainsi qu'en fournissant la protection des lieux historiques appartenant au gouvernement fédéral.
- Collaborer avec les peuples autochtones sur le projet de loi C-23 par l'intermédiaire des trois organisations autochtones nationales. Cet engagement a permis de fournir des informations techniques pertinentes à ces organisations et de répondre à leurs questions sur le projet de loi, en plus de renforcer les relations avec ces partenaires autochtones;
- Poursuivre le renouvellement de la brochure sur les critères de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC). Ce travail sera réalisé au cours des trois prochains exercices budgétaires afin d'améliorer la compréhension du public et en vue de mieux refléter les histoires et les valeurs autochtones dans le cadre du Programme national de commémoration historique;
- En partenariat avec le Centre national pour la vérité et la réconciliation (CNVR), soutenir des projets communautaires liés à la commémoration des pensionnats indiens par l'intermédiaire du Fonds de soutien communautaire Na-mi-quai-ni-mak (Anishinaabemowin (Ojibway) qui signifie « Je me souviens d'eux ») du CNVR. Ce partenariat est en cours depuis 2020 et, en 2022-2023, Parcs Canada a versé plus de 800 000 dollars au CNVR pour soutenir 35 projets différents menés par des communautés dans huit provinces;
- Conclure plusieurs ententes de moindre envergure avec des organisations autochtones pour soutenir les activités de commémoration des pensionnats, notamment avec le National Indian Residential School Museum à l'ancien pensionnat indien de Portage La Prairie (réserve de Keeshkeemaquah à l'extérieur de la ville de Portage La Prairie, au Manitoba) et

avec l'Algoma University et la Children of Shingwauk Alumni Association pour l'ancien pensionnat de Shingwauk (Sault Ste. Marie, en Volontariat);

- Examiner les désignations actuelles associées à l'histoire des pensionnats dans le Programme national de commémoration historique pour soutenir les collectivités autochtones pour les nouvelles candidatures liées à l'histoire des pensionnats.

#### **Mise en œuvre du traité au site historique national des Épaves du HMS Erebus et du HMS Terror**

En mars 2023, le ministre de l'Environnement et responsable de Parcs Canada a signé l'Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits du lieu historique national des *Épaves-du-HMS-Erebus-et-du-HMS-Terror* avec la Kitikmeot Inuit Association.

Cette entente décennale soutient le premier site historique national dirigé et géré par des Inuits au Nunavut. Elle comprend le financement pour l'agrandissement du Nattilik Heritage Centre à Gjoa Haven (Nunavut) pour en faire le centre d'accueil qui servira à exposer du matériel lié à l'expédition Franklin et provenant des navires, ainsi qu'à raconter l'histoire des Inuits du point de vue des Inuits. Cette entente prévoit également la mise en place d'un Programme des gardiens inuit ainsi qu'un programme de bourses inuites, des occasions et un fonds pour la formation au patrimoine culturel.

#### **Soutenir le patrimoine mondial et faire preuve de leadership international**

Parcs Canada joue un rôle de premier plan dans les activités et les initiatives internationales liées à la gestion du patrimoine naturel et culturel, y compris la désignation et la gestion des [20 sites canadiens figurant dans la liste du patrimoine mondial](#).<sup>xx</sup> Au cours de la période visée, Parcs Canada a réalisé les travaux suivants :

- Faire progresser la mise en œuvre de sa stratégie internationale 2021-2026. Cette stratégie vise à promouvoir le rôle de premier plan de Parcs Canada au sein de la communauté mondiale du patrimoine naturel et culturel, en adoptant une approche évolutive pour continuer à tirer parti des partenariats, à faire progresser les priorités internationales, à améliorer la mise en pratique des accords bilatéraux et multilatéraux, et à partager les pratiques exemplaires.
- Déployer ses efforts pour finaliser un nouveau protocole d'entente au niveau de l'Agence avec le National Park Service des États-Unis. Parcs Canada et le National Park Service des États-Unis entretiennent depuis longtemps une relation de collaboration, officialisée pour la première fois par un protocole d'entente en 1998. Le protocole d'entente révisé recense des domaines et des activités de collaboration d'intérêt mutuel. Des secteurs prioritaires de collaboration ont été recensés pour les futurs travaux stratégiques communs dans les domaines de la conservation du patrimoine naturel et culturel, de la conservation et de la collaboration dirigées par les Autochtones, et des approches collaboratives de participation dans le contexte de la conservation mondiale;
- Continuer de mettre en œuvre les principales mesures de conservation du [Plan d'action pour les sites du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo](#)<sup>xxi</sup>, (voir l'encadré, à la page suivante) en collaboration avec les partenaires autochtones, d'autres ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux et les intervenants clés, pour veiller à ce que la valeur universelle exceptionnelle du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo soit maintenue pour les générations futures.

- Contribuer à la planification d'une mission d'évaluation technique en août 2022 menée par l'Union internationale pour la conservation de la nature sur l'île d'Anticosti, au Québec. Ce site est l'un des deux sites canadiens de la liste indicative des sites du patrimoine mondial au Canada actuellement proposés. Il sera examiné par le Comité du patrimoine mondial lors de sa réunion de 2023;
- Dans le cadre de son travail avec l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), Parcs Canada a soutenu les travaux des commissions de l'UICN, notamment en finançant les travaux d'un jeune professionnel pour appuyer le président de la Commission mondiale des aires protégées (CMAP) de l'UICN, et a partagé son expertise par l'entremise de plusieurs groupes de travail, comme le groupe de travail de la Commission mondiale des aires protégées sur l'atténuation des changements climatiques, le groupe de spécialistes sur le bison de la Commission pour la sauvegarde des espèces et le groupe de spécialistes sur la santé et le bien-être de la CMAP. Parcs Canada a également soutenu la programmation du Asia Parks Congress et du Congrès de l'UICN sur les aires protégées d'Afrique;
- Soutenir à la coordination de l'information pour deux propositions d'inscription de sites du patrimoine mondial pour le Canada, actuellement en cours d'évaluation par le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO, l'île d'Anticosti (Québec) et le Tr'ondëk-Klondike (territoire du Yukon). La décision concernant ces deux sites a été reportée en raison de l'annulation de la session 2022 du Comité du patrimoine mondial pour des raisons géopolitiques.

#### **Plan d'action pour le site du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo**

Parcs Canada continue de mettre en œuvre les principales mesures de conservation du Plan d'action pour les sites du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo, en collaboration avec les partenaires autochtones, d'autres ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux et les intervenants clés, pour veiller à ce que la valeur universelle exceptionnelle du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo soit maintenue pour les générations futures.

Parcs Canada a accueilli une mission conjointe de suivi réactif du Centre du patrimoine mondial et de l'Union internationale pour la conservation de la nature en août 2022 afin d'examiner les progrès réalisés depuis la mission de 2016. Les objectifs de la mission étaient les suivants :

- approfondir la compréhension des menaces actuelles qui pèsent sur la valeur universelle exceptionnelle du parc;
- examiner l'état d'avancement des mesures clés demandées par le Comité dans ses décisions récentes.

Le rapport préliminaire a été reçu en février 2023. Parcs Canada a coordonné la soumission des corrections factuelles qui ont été identifiées dans le rapport ainsi que celles présentées par les intervenants et les partenaires.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2022-2023
Pourcentage des collections historiques et archéologiques, des paysages culturels et des sites archéologiques dont Parcs Canada a la garde et qui sont protégés	Au moins 90 %	Mars 2026	68 %

Parcs Canada maintient les ressources culturelles par des travaux de conservation dans les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation qu'il administre, ainsi que dans les installations qui abritent la collection nationale d'objets archéologiques et historiques du Canada. Ce travail permet de s'assurer que les ressources culturelles sont sauvegardées et conservées et que leur valeur patrimoniale est partagée pour la compréhension, l'appréciation et le plaisir des générations actuelles et futures.

Bien que le résultat reste inchangé en ce qui concerne le pourcentage des collections historiques et archéologiques, des paysages culturels et des sites archéologiques qui sont protégés, Parcs Canada est en bonne voie pour atteindre l'objectif en 2026. Cette année, les travaux de construction se sont poursuivis au futur Centre des collections et de la conservation de Parcs Canada à Gatineau, au Québec. Cette installation, qui appuiera le regroupement et la sauvegarde des collections historiques et archéologiques sous la garde de Parcs Canada, contribuera de façon importante à cet indicateur. Ses activités seront également carboneutres et contribueront aux objectifs d'écologisation du gouvernement du Canada. Parcs Canada a également poursuivi son travail d'identification et de documentation des sites archéologiques et des paysages culturels dans les lieux patrimoniaux. Au cours de l'année visée, certains parcs nationaux ont entrepris des études sur les paysages culturels et l'élaboration de déclarations sur les valeurs des ressources culturelles.

### ***Protéger et conserver les lieux du patrimoine culturel du Canada***

En 2022-2023, les travaux de gestion et de conservation des ressources culturelles ont continué à contribuer à la sauvegarde des ressources culturelles et des gains ont été réalisés au chapitre de la conservation du patrimoine culturel. Parcs Canada poursuit son travail pour faire progresser la mise en œuvre des valeurs et des protocoles autochtones dans la protection et la conservation des ressources culturelles et naturelles sous sa garde. En 2022-2023, Parcs Canada a poursuivi son travail de renouvellement des politiques et de soutien des lois liées à la protection et à la conservation des lieux patrimoniaux, et ses experts en patrimoine culturel ont contribué à 800 projets dans des lieux patrimoniaux partout au pays. Voici les réalisations menées en appui à ce travail, en 2022-2023 :

- La migration de six anciennes bases de données archéologiques a été achevée dans le cadre des travaux de Parcs Canada visant à mettre en œuvre son Système d'information de gestion des ressources culturelles (SIGRC). Une fois la migration terminée, la base de données sera un système d'inventaire amélioré pour les objets archéologiques et historiques et les sites du patrimoine culturel sous l'administration de Parcs Canada. Le SIGRC augmentera l'accessibilité et favorisera une meilleure précision des données des sites archéologiques qui contribuent à préserver ces ressources culturelles;

- Continuer à solliciter la participation des collectivités autochtones liées aux lieux patrimoniaux de Parcs Canada concernant l'accès aux artefacts et aux objets autochtones, ainsi qu'à leur entretien et à leur manipulation. Pour la période visée par le présent rapport, des engagements ont été pris avec huit nations afin de partager des connaissances sur les collections, ce qui porte à 55 le nombre total de collectivités autochtones participantes;
- Préparation d'un rapport « Ce que nous avons entendu », qui résume les commentaires recueillis pendant les rencontres avec 40 organisations autochtones et organisations signataires de traités modernes en 2020-2021 et qui oriente le renouvellement de la politique de gestion des ressources culturelles de Parcs Canada. Ce travail de consultation s'inscrivait dans le cadre des efforts visant à renouveler les politiques de gestion des ressources culturelles de Parcs Canada afin de s'assurer qu'elles respectent les perspectives, les protocoles, les valeurs et les pratiques du patrimoine autochtone, conformément à l'appel à l'action 79 et à la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*;
- Collaboration à un programme d'archéologie terrestre sur les terres adjacentes au lieu historique national des Épaves du *HMS Erebus* et du *HMS Terror* (Nunavut). Parcs Canada, l'Inuit Heritage Trust et la Nattilik Heritage Society ont collaboré à ce programme. Des travaux de recherche collaborative et de renforcement des capacités ont été menés avec les gardiens et les aînés inuits de Gjoa Haven, et d'autres axés sur la protection des ressources culturelles par l'entremise d'une surveillance archéologique proactive. Des recherches ont également été amorcées sur la menace que représentent les dommages causés par le vent et les vagues dans ce lieu historique national. Parcs Canada a continué à soutenir l'expansion du Nattilik Heritage Centre à Gjoa Haven (Nunavut) en fournissant des services de recherche archéologique et d'expertise sur les artefacts;
- Réalisation d'évaluation des risques à 12 lieux patrimoniaux dans le cadre de la stratégie de conservation préventive des objets historiques et archéologiques, une approche durable et rentable fondée sur des données probantes pour identifier et réduire les dangers potentiels pour les ressources culturelles;
- Offre d'une formation et d'outils aux membres de l'équipe de Parcs Canada qui peuvent aider à réaliser les priorités et à atteindre les résultats de Parcs Canada en matière de conservation du patrimoine culturel dans les lieux patrimoniaux sous son administration. Cette année, 237 employés ont suivi une formation sur la gestion des ressources culturelles et les membres de l'équipe dans tout le pays ont eu l'occasion de participer à neuf réunions de la communauté de pratique de la gestion des ressources culturelles. Ces réunions abordent des questions d'intérêt commun en matière de gestion et de sauvegarde des ressources culturelles dans les lieux patrimoniaux.
- Réalisation de projets de surveillance de l'état pour évaluer l'état actuel de certains sites archéologiques. Cela permet aux archéologues de Parcs Canada de suivre les changements au fil du temps. Cette année, Parcs Canada a surveillé les conditions à divers endroits dans la réserve de parc national des Îles-Gulf (Colombie-Britannique), réévalué et atténué les ressources archéologiques menacées au lieu historique national York Factory (Territoires du Nord-Ouest), intervenu lorsque des matériaux archéologiques inconnus ont été découverts par suite de la fonte des glaciers dans le parc national et réserve de parc national Kluane

- (territoire du Yukon), et surveillé et évalué la fonte des bancs de glace et l'exposition du sol dans des bancs de glace à potentiel élevé dans le parc national Jasper (Alberta);
- Réalisation de travaux d'archéologie sous-marine dans l'aire marine nationale de conservation du Lac Supérieur (Ontario), le lieu historique national et site du patrimoine mondial de Red Bay (Terre-Neuve-et-Labrador), le parc urbain national de la Rouge (Ontario) et le parc marin national Fathom Five (Ontario);
  - Réalisation de projets archéologiques en réponse aux répercussions de phénomènes météorologiques extrêmes, comme une intervention après des tempêtes violentes dans le cadre du projet de conservation et de restauration des paysages vivants SGang Gwaay dans l'archipel Haida Gwaii (Colombie-Britannique), des études archéologiques après un incendie, l'établissement de partenariats et l'élaboration de programmes associés à la découverte de la cache Washburn-Bates à Kluane (territoire du Yukon) et au projet d'archéologie des bancs de glace à Jasper (Alberta), et l'élaboration d'une stratégie d'intervention après un incendie dans le cadre de l'incendie de forêt de Chetamon à Jasper.

#### Rapatriement d'un bâton appartenant à Pitikwahanapiwiyin (chef Poundmaker)

Le 4 mai 2022, le bâton attribué au chef Poundmaker, qui était auparavant sous la responsabilité de Parcs Canada, a été officiellement rapatrié à la famille Poundmaker, à la demande de cette dernière.

Conformément à la loi et au protocole de la Nation crie de Poundmaker, le bâton a été rapatrié à un descendant direct de la personne à qui il appartenait. Le bâton a été accepté par l'arrière-arrière-petite-fille de Pitikwahanapiwiyin, Pauline (Brown Bear Woman), et la famille en sera la gardienne.

Pitikwahanapiwiyin (chef Poundmaker) a été désigné personnage d'importance nationale en 1985 pour son rôle de leader et de porte-parole nēhiyaw (Cri des plaines) exceptionnel, qui a cherché à obtenir de meilleures conditions de traité pour les bandes de cette région et qui a été un artisan de la paix bien qu'il ait été arrêté pour trahison. Il a été disculpé par le gouvernement canadien en 2018.

Le rapatriement du bâton du chef à la famille Poundmaker a nécessité un effort concerté et coordonné pour instaurer la compréhension et la confiance. Le partage des connaissances bilatéral a permis de comprendre l'importance du bâton, à retracer son appartenance et la voie à suivre. Ce rapatriement a inspiré la création d'une approche provisoire du rapatriement qui aidera Parcs Canada à mieux tenir compte des droits et des intérêts des peuples autochtones.

#### **Soutenir la conservation du patrimoine bâti**

Parcs Canada poursuit son travail de soutien à la protection et à la conservation du patrimoine bâti dans les lieux patrimoniaux sous son administration et de promotion de la conservation du patrimoine bâti au Canada en établissant des partenariats avec d'autres organisations et institutions. Parcs Canada a également réalisé des analyses d'impact afin de recenser et d'atténuer les menaces potentielles que les infrastructures et autres projets font peser sur les ressources culturelles. Réalisations de Parcs Canada en 2022–2023 :

- Réalisation de plus de 300 évaluations d'impact sur les ressources culturelles afin d'identifier et d'atténuer les impacts potentiels des activités sur la valeur patrimoniale des ressources culturelles et l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux dans l'ensemble du Canada;

- Offre de formation et d'ateliers pour les employés sur l'entretien des lieux historiques nationaux. Cette formation est un élément important de la conservation qui contribue à la protection et à la durabilité des lieux du patrimoine culturel et à l'utilisation efficace des ressources. Sept ateliers et projets de formation en personne ont été organisés sur la restauration des fenêtres, la construction en rondins et la maçonnerie historique. Deux présentations en ligne ont été données sur les fenêtres historiques en bois et l'efficacité énergétique;
- Publication de six dossiers thématiques sur la conservation pour présenter aux employés de Parcs Canada des sujets liés aux métiers, aux matériaux et aux techniques de construction du patrimoine. Ces dossiers fournissent des renseignements techniques sur des enjeux courants dans les lieux historiques administrés par Parcs Canada, afin de réduire le temps consacré à la résolution des mêmes problèmes;
- Poursuite des travaux visant à achever la mise en œuvre du plan d'action élaboré en réponse au rapport de l'auditeur général sur la conservation des propriétés fédérales. Cela comprend notamment l'élaboration et la mise en œuvre de l'outil de planification relatif aux biens du patrimoine culturel afin d'être en phase avec la Stratégie du portefeuille de biens immobiliers de Parcs Canada. Cet outil contribuera à la durabilité à long terme du portefeuille de biens en aidant Parcs Canada à déterminer et à planifier de façon stratégique les approches de conservation pour les biens culturels immobilisés en ayant recours à des processus qui sont adaptés à chacun des biens du patrimoine culturel.

#### **Paysages vivants de SGang Gwaay**

Parcs Canada collabore avec les gardiens de Haida Gwaii et le musée Saahlinda Naay Haida Gwaii pour explorer les paysages écoculturels de SGang Gwaay dans la réserve de parc national Gwaii Haanas (Colombie-Britannique).

Le travail archéologique sur le terrain à SGang Gwaay, qui en est à son deuxième été, a révélé des découvertes intéressantes, notamment le site d'une carrière de quartz comprenant des outils façonnés, des preuves de l'utilisation de pigments et des concentrations de graines et de coquillages divers. L'analyse et l'interprétation sont en cours dans le laboratoire du musée Saahlinda Naay Haida Gwaii.

Fondé sur le travail de terrain de 2022, le deuxième volet de la série de [courts métrages Living Landscapes of SGang Gwaay](#)<sup>xxii</sup>, diffusé en avril 2023, comprenait une séquence étonnante recréant des pigments sur un totem debout, expliquée par les conseils des sculpteurs haïdas Gwaai et Jaalen Edenshaw. La projection communautaire du film a été la plus fréquentée de l'histoire de Gwaii Haanas.

#### ***Assumer le rôle de chef de file et établir des partenariats pour la conservation du patrimoine culturel***

En plus de son travail de gestion des ressources du patrimoine culturel qui lui sont confiées, Parcs Canada joue un rôle de premier plan dans la conservation des ressources du patrimoine culturel des lieux patrimoniaux du Canada. Parcs Canada apporte son soutien aux ministères responsables de la protection et de la conservation des biens patrimoniaux fédéraux dans leurs propres portefeuilles de biens et fournit des conseils et du financement à d'autres propriétaires de lieux patrimoniaux d'importance nationale. Au cours de cette année, Parcs Canada :



- A répondu aux demandes d'avis et de recommandations de plusieurs ministères fédéraux, en menant à bien 121 examens d'interventions dans des édifices fédéraux du patrimoine dans l'ensemble du pays. Ces examens comprenaient la réhabilitation très médiatisée de la Colline du Parlement, notamment de la conception schématique de l'aménagement paysager de l'édifice du Centre, car les terrains font partie du patrimoine classé aux termes du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEÉFP).
- A versé une aide financière, pour une deuxième année, pour soutenir la protection et la présentation de 22 lieux patrimoniaux reconnus nationalement non administrés par le gouvernement fédéral par l'intermédiaire du [Programme national de partage des frais pour les lieux patrimoniaux](#).<sup>xxiii</sup> Conformément aux engagements pris en réponse à la Table ronde du ministre 2020, l'enveloppe de financement disponible a de nouveau été établie à 2 millions de dollars en 2022-2023 afin de soutenir davantage les lieux patrimoniaux qui ont été officiellement reconnus par le gouvernement du Canada, mais qu'il n'administre pas;
- A contribué au contenu d'un module d'apprentissage supplémentaire sur l'accessibilité universelle dans les lieux patrimoniaux dans le cadre du cours en libre accès, [Introduction aux Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada](#)<sup>xxiv</sup>, réalisé en collaboration avec l'Institut royal d'architecture du Canada. Ce cours sera offert en anglais et en français et est gratuit pour tous.
- A participé de façon continue à la Table fédérale-provinciale/territoriale sur la culture et le patrimoine (TFPTCP), dans le cadre de l'engagement de Parcs Canada à élargir le travail et la collaboration avec les principaux partenaires de la communauté culturelle et patrimoniale. Conformément au plan stratégique de 2021 à 2026 de la TFPTCP, Parcs Canada a poursuivi un dialogue continu à la Table sur les questions prioritaires qui reflètent les domaines d'intérêt commun avec les partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux;
- A coprésidé les réunions mensuelles régulières du groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur les ressources patrimoniales avec la province de la Saskatchewan. En juillet 2022, les ministres participants à la TFPTCP ont chargé le groupe d'élaborer des options pour un nouveau cadre de conservation des lieux patrimoniaux au Canada, les options devant être présentées aux ministres de la TFPTCH en 2024;
- A soutenu à l'Université d'Athabasca pour l'élaboration du contenu et pour appuyer l'inclusion d'une participation et de l'enseignement autochtones à la session estivale de 2022 de la International Summer (ICCROM) School on Communication and Teaching Skills in Conservation and Science du International Centre for the Study of the Preservation and Restoration of Cultural Property à St-Albert, en Alberta. Le programme de formation international a couvert un large éventail diversifié de pratiques d'enseignement de la conservation, y compris des éléments d'enseignement de la culture autochtone et a facilité l'apprentissage de la conservation du patrimoine dans une optique canadienne.

**Soutenir l'intendance autochtone du patrimoine culturel**

Dans le cadre de son soutien à l'intendance autochtone des lieux patrimoniaux culturels, Parcs Canada a lancé cette année un projet pilote qui consiste à fournir des fonds aux organisations autochtones qui n'auraient peut-être pas satisfait aux exigences du Programme national de partage des frais pour les lieux patrimoniaux. Ce financement a été mis à la disposition des organisations pour mieux soutenir et comprendre les besoins des lieux patrimoniaux administrés par des organisations autochtones. Trois organisations autochtones ont reçu un financement cette année dans le cadre de ce projet pilote :

- le Mi'kmawey Debert Cultural Centre en appui à son projet de commémoration de Shubenacadie associé au lieu historique national du Canada de l'Ancien-Pensionnat-Indien-de-Shubenacadie (Nouvelle-Écosse);
- la Land of Maquinna Cultural Society pour son projet de restauration de l'église - espace de rassemblement au lieu historique national du Canada Yuquot (Colombie-Britannique); ,
- la Première Nation Muskowekwan pour son projet de remise en état du pensionnat de Muscowequan associé au lieu historique national de l'Ancien-Pensionnat-Indien-de-Muscowequan (Saskatchewan).

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2022-2023
Nombre de lieux du patrimoine culturel gérés en collaboration avec les peuples autochtones	Au moins 6	Mars 2023	7

Parcs Canada reconnaît les responsabilités historiques et continues assumées par les peuples autochtones en matière d'intendance du patrimoine naturel de leurs territoires ancestraux et patries. Parcs Canada continue de promouvoir la gestion coopérative avec les peuples autochtones dans les lieux du patrimoine culturel en établissant de nouvelles structures de gestion coopérative ou en intégrant des rôles autochtones aux structures existantes d'établissement de liens afin d'appuyer l'intendance des lieux patrimoniaux, conformément aux processus de reconnaissance des droits et d'autodétermination et aux accords de réconciliation des droits. Au 31 mars 2023, il y a sept lieux où les peuples autochtones participent aux structures de prise de décisions : Le lieu historique national kitjigattalik - les Carrières-de-Chert-de-Ramah (Terre-Neuve-et-Labrador), le lieu historique national de Nan Sdins (Colombie-Britannique), le lieu historique national d'Obadjiwan - Fort Témiscamingue (Québec), le lieu historique national Saoyú-?ehdacho (Territoires du Nord-Ouest), le lieu historique national des Épaves-du-HMS Erebus-et-du-HMS Terror (Nunavut), le lieu historique national du Canada du Fort-Reliance (Territoires du Nord-Ouest) et le lieu historique national de Batoche (Saskatchewan).

**Faire progresser la réconciliation et l'autodétermination au lieu historique nationale de Batoche**

Déclaré lieu historique national en 1923, le lieu historique national de Batoche, situé au nord de Saskatoon, revêt une grande importance culturelle, spirituelle et historique pour la Nation Métis-Saskatchewan. La désignation de lieu historique national commémore la communauté métisse qui y vivait, le modèle d'utilisation des terrains longeant la rivière Métis et le conflit qui opposa le gouvernement du Canada au gouvernement provisoire métis de 1885.

En juillet 2022, Parcs Canada a transféré quelque 690 hectares de terres situées à l'ouest du lieu historique national de Batoche à la Nation métisse de la Saskatchewan. Les terres transférées revêtent une importance culturelle pour les Métis et sont situées à l'ouest du village historique de Batoche.

Parcs Canada et la Nation métisse de la Saskatchewan ont également poursuivi leur collaboration dans d'autres domaines, ce qui a donné lieu à une nouvelle ébauche d'entente de collaboration pour le lieu historique national de Batoche. L'entente porte sur la gestion du site historique national.

Tout au long de 2022-2023, Parcs Canada et ses partenaires autochtones ont continué de travailler ensemble pour négocier des ententes, y compris dans le cadre de discussions sur l'établissement d'aires patrimoniales culturelles qui créeront de nouvelles structures de gestion coopérative ou amélioreront les structures de gestion coopérative existantes dans les lieux administrés par Parcs Canada. On devrait connaître les résultats de ces négociations au cours de l'exercice 2023-2024 et au-delà.

***Soutenir l'intendance autochtone***

Parcs Canada, en collaboration avec les partenaires autochtones, poursuit le travail menant à un cadre d'intendance autochtone qui vise à soutenir la gestion et la gouvernance des lieux du patrimoine culturel et naturel qui respectent les modes de connaissance autochtones et le leadership autochtone en matière d'intendance des terres, des eaux et de la glace.

Ce travail soutient l'engagement ministériel pris à la [Table ronde du ministre 2020 sur Parcs Canada - Rapport et réponses](#)<sup>xxv</sup> d'élaborer un cadre proposé pour soutenir l'intendance autochtone des lieux patrimoniaux, par le biais de processus de collaboration et de dialogue. Ce travail vise essentiellement à faire progresser la réconciliation et à soutenir la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Parcs Canada poursuit les travaux pour établir et entretenir des relations avec les partenaires autochtones dans le respect des droits autochtones, du savoir et des systèmes de savoir autochtones. Parcs Canada s'efforce d'améliorer les occasions de prise de décisions partagée avec les gouvernements autochtones, ainsi que d'autres mesures qui soutiennent les liens des autochtones avec la terre, dans le respect des systèmes de connaissances autochtones, contribuant ainsi à offrir des possibilités financières aux collectivités autochtones, et à veiller à ce que les histoires et les récits des peuples autochtones soient partagés de façon respectueuse dans le cadre des programmes sur les lieux patrimoniaux. À l'appui de ce travail, en 2022-2023, Parcs Canada :

- A lancé le premier cercle d'intendance autochtone réunissant les membres du cercle et des experts en la matière. Le cercle est axé sur la mobilisation, l'élaboration conjointe et la mise en œuvre d'un cadre de gestion autochtone. Ce cadre a pour but d'illustrer l'étendue du travail de Parcs Canada avec les peuples autochtones, en favorisant un milieu propice à l'approfondissement des relations et à la promotion du leadership autochtone dans l'intendance des lieux historiques nationaux, des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation administrés par Parcs Canada;
- A poursuivi ses travaux visant à améliorer les négociations fondées sur les droits en créant une nouvelle équipe chargée de l'élaboration d'outils de négociation pour aider à harmoniser les tables de négociation actuelles et futures avec le cadre d'intendance autochtone et la DNUDPA;
- A renouvelé un protocole d'entente avec l'Association touristique autochtone du Canada et signature d'une entente de contribution de trois ans pour soutenir le développement d'offres touristiques de classe mondiale par des entreprises autochtones qui exercent leurs activités dans des lieux administrés par Parcs Canada ou à proximité de ceux-ci.
- A collaboré avec les partenaires autochtones à la prestation d'expériences autochtones authentiques dans les lieux historiques nationaux et les parcs nationaux en vue de partager des récits, des points de vue et la culture autochtones avec les visiteurs Canadiens et internationaux;
- A travaillé en étroite collaboration avec les membres de l'équipe chargée des récits autochtones et des rédacteurs de voyages nationaux et internationaux pour mettre en valeur les récits et les expériences autochtones. Le contenu a été présenté dans *Travel & Leisure* (US), *National Park Traveller* (US), *Adventure Travel News*, (US), *Escape* (AUS), *New Zealand Herald* (NZ), et *FDM Travel* (Danemark);
- A poursuivi la diffusion de récits, de points de vue et d'expériences autochtones sur les canaux numériques.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2022-2023
Pourcentage d'ouvrages patrimoniaux dans un état bon ou passable	Au moins 58 %	Mars 2023	61 %

En 2022-2023, Parcs Canada a continué de réaliser d'importants projets de remise en état des infrastructures essentielles de son portefeuille. Des investissements de fonds par le biais du Programme fédéral d'infrastructure et de divers budgets fédéraux depuis 2014 ont contribué à l'amélioration de l'état des biens du patrimoine bâti de Parcs Canada. Grâce à ces investissements dans l'infrastructure, Parcs Canada protège et conserve des trésors nationaux.

En 2022-2023, 37 biens patrimoniaux, d'une valeur de remplacement de 426 millions de dollars, ont été améliorés par rapport à leur état médiocre ou très médiocre. L'achèvement de plusieurs grands projets d'immobilisations sur des biens patrimoniaux marins de grande valeur a permis de dépasser l'objectif de 58 % prévu par Parcs Canada pour mars 2023, 61 % des biens

patrimoniaux bâtis sous la responsabilité de Parcs Canada étant en bon état ou dans un état acceptable. Des investissements continus sont nécessaires pour maintenir les biens patrimoniaux dans un état acceptable et pour continuer à progresser vers l'amélioration de l'état général des biens patrimoniaux bâtis de Parcs Canada.

Voici des exemples de travaux réalisés qui ont amélioré l'état des biens du patrimoine bâti :

- Remplacement du pont Equipoise au lieu historique national du Fort Henry en Ontario pour permettre la poursuite des activités du fort;
- Travaux de réparations importants de la toiture et de la cheminée du Bastion du Roi au lieu historique national de la Forteresse-de-Louisbourg, endommagés par l'ouragan Fiona, ce qui n'est en fait qu'un des éléments des travaux de rétablissement toujours en cours;
- Interventions visant à freiner la détérioration d'éléments caractéristiques de douze lieux historiques nationaux et édifices patrimoniaux classés, construits entre 1930 et 1936, dans le parc national du Mont-Riding au Manitoba, notamment le Centre d'Inscription de l'Entrée Est, la cabane de Grey Owl et l'édifice patrimonial qui abrite le centre d'accueil du parc.
- Travaux de réparation de la toiture pour arrêter les fuites qui affectaient l'intégrité du bâtiment et des finitions intérieures au lieu historique national de la Maison Laurier à Ottawa, Ontario;
- Conservation des murs de pierre et des éléments historiques du champ de bataille au lieu historique national Fort Prince de Galles au Manitoba;
- Enlèvement et remplacement d'une conduite d'eau endommagée nécessaire au fonctionnement du système d'extinction des incendies de la gare ferroviaire patrimoniale de Churchill, au Manitoba, qui sert de centre d'accueil pour les visiteurs du parc national Wapusk.

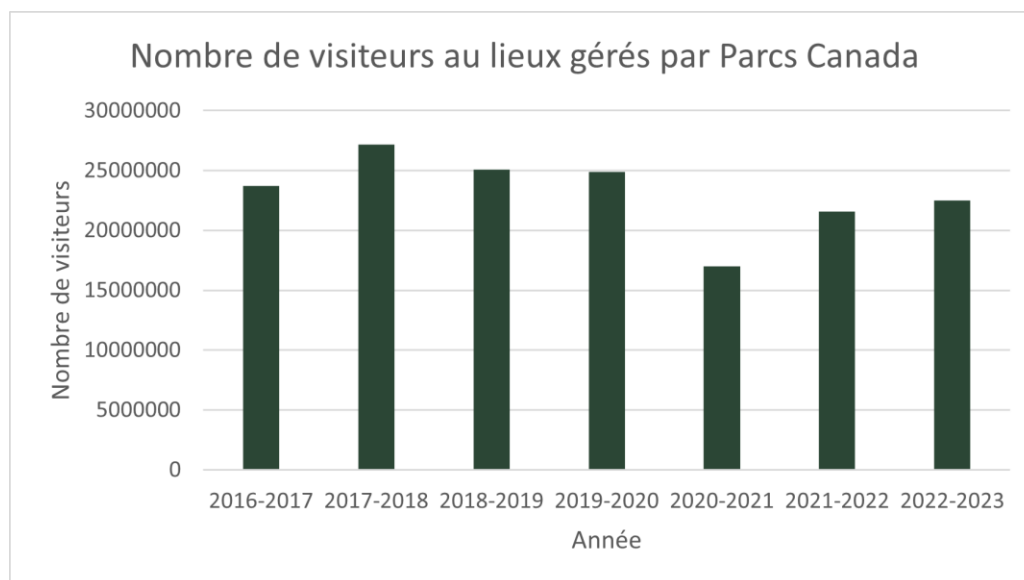
**Résultat ministériel 3 : La population découvre le patrimoine naturel et culturel du Canada et en fait l'expérience par des moyens qu'elle juge significatifs.**

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2022-2023
Nombre de visiteurs qui font l'expérience des lieux de Parcs Canada	Au moins 23,7 millions	Mars 2023	22,5 millions

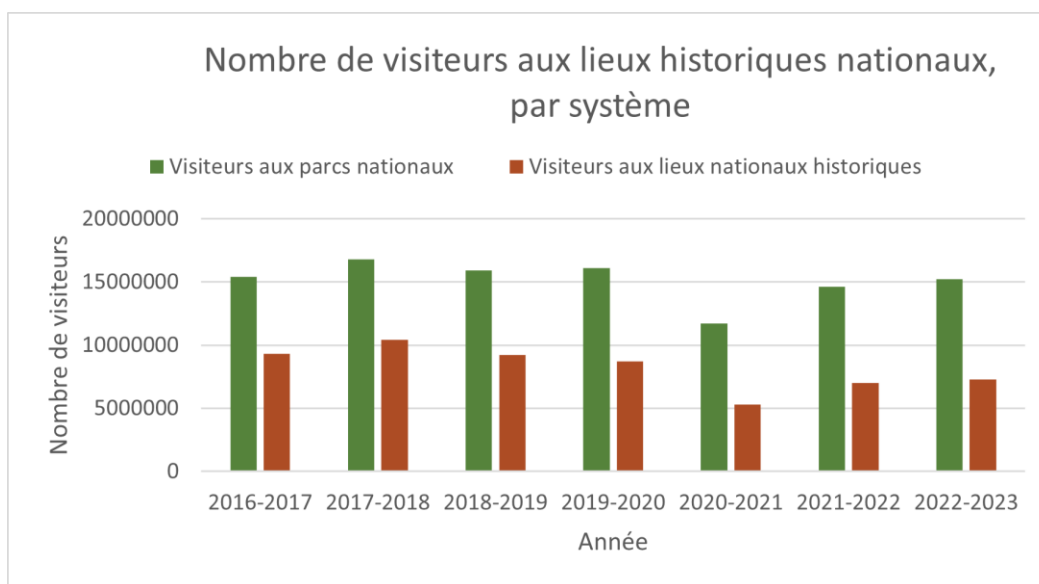
En 2022-2023, les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation ont continué d'offrir des cadres sûrs pour les loisirs et l'apprentissage et pour permettre aux amis et aux familles de nouer des liens. La plupart des lieux ont ouvert normalement et les dernières modifications apportées aux services et aux expériences des visiteurs en raison de la pandémie de COVID-19 (par exemple, bâtiments fermés, visites d'interprétation limitées) se sont atténuées cette année, dans la mesure où la capacité d'accueil le permettait. Les efforts déployés par Parcs Canada pour reprendre des activités similaires à celles des années précédant la pandémie ont donné un coup de pouce important au tourisme local et régional, alors que le secteur continuait à faire face à l'incertitude de la reprise après la pandémie, aux pénuries de main-d'œuvre et à l'impact d'une inflation élevée depuis des décennies.

**Connecter les Canadiens à la nature**

Cette année, les niveaux de fréquentation de Parcs Canada ont bénéficié d'une reprise progressive du secteur touristique, avec environ 879 000 visites de plus en 2022-2023 qu'au cours de l'exercice précédent. La fréquentation s'élève à 22,5 millions de visites, soit une hausse de 4 % par rapport aux 21,6 millions de visiteurs accueillis en 2021-2022. La fréquentation de cette année est également supérieure de 32 % à celle de 2020-2021 (17,0 millions).



Les parcs nationaux, avec 15,2 millions de visiteurs, et les lieux historiques nationaux, avec 7,3 millions de visiteurs, ont accueilli plus de visiteurs en 2022-2023 qu'en 2021-2022. Cependant, ces résultats demeurent en dessous des niveaux de fréquentation d'avant la pandémie (voir graphique). La reprise continue a été favorisée par la forte demande pour le camping et le retour des visiteurs internationaux. En comparaison à l'année de référence (2016-2017) qui sert de mesure de comparaison pour les tendances de fréquentation, la fréquentation actuelle n'est que de 5 % inférieure au niveau de référence de 23,7 millions de visiteurs. La fréquentation des parcs nationaux est comparable au niveau de référence (en baisse de 1 %), avec 15,4 millions de visiteurs, tandis que celle des lieux historiques nationaux reste inférieure au niveau de référence (en baisse de 22 %), avec 9,3 millions de visiteurs.



Les membres de l'équipe de Parcs Canada se sont engagés auprès des Canadiens, afin de les inciter à donner la priorité aux lieux patrimoniaux lorsqu'ils planifient des excursions d'une journée ou des vacances. Des efforts proactifs de communication et dans les médias, y compris une combinaison de publicité payée (p. ex. campagnes publicitaires nationales), sur ses propres plateformes et canaux (p. ex. contenu du site Web de Parcs Canada, médias sociaux, application mobile, bulletins électroniques, annonces et communiqués de presse), et de couverture médiatique acquise (p. ex. récits de voyage dans les magazines touristiques et sur les blogues) ont aidé à mettre en valeur la multitude d'expériences offertes aux visiteurs dans l'ensemble du réseau et la façon d'y accéder. En 2022-2023, les médias spécialisés dans les voyages ont publié à eux seuls près de 2 000 articles sur les lieux du patrimoine national, et joignant ainsi des millions de personnes dans le monde entier grâce aux canaux numériques et traditionnels.

Cette année, Parcs Canada a continué à promouvoir d'autres lieux à explorer afin d'inciter les gens à s'aventurer dans des endroits autres que les lieux historiques nationaux et les parcs nationaux les plus populaires. Une autre priorité était de mettre en évidence une étiquette comportementale pour gérer les attentes et assurer la sécurité des visiteurs, mais aussi pour garantir la santé de la nature, de la faune et des lieux patrimoniaux.

### Plonger dans les lieux de Parcs Canada sur Google Arts et Culture

Dans le cadre de ses efforts visant à rendre les lieux patrimoniaux accessibles à tous les Canadiens, Parcs Canada s'est joint à *Google Arts & Culture* pour présenter [son trésor de contenu](#).<sup>xxvi</sup>

Au moyen de récits interactifs et à des visites virtuelles immersives, les visiteurs peuvent « voyager » dans un lieu historique national, un parc national ou une aire marine nationale de conservation.

Grâce au nombre d'expériences accessibles sur *Google Arts et Culture*, les visiteurs peuvent réaliser l'impossible et visiter le matin l'île Flowerpot dans le parc marin national Fathom Five et l'après-midi, découvrir le lieu historique national du Ranch-Bar U.

### Expériences de visite inclusives et accessibles

En 2022-2023, les membres de l'équipe de Parcs Canada se sont efforcés de créer des expériences mémorables pour tous les visiteurs afin de s'assurer que chacun puisse vivre une expérience significative dans les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation. Les terrains de camping qui avaient été fermés pour cause de rénovation ont rouvert pour la saison estivale 2022, augmentant ainsi la capacité d'accueil pour les personnes souhaitant passer une nuit à la belle étoile. Les travaux se sont également poursuivis pour augmenter le nombre de toilettes accessibles et inclusives dans les centres d'accueil et les terrains de camping.

### Présenter des expériences accessibles

Parcs Canada s'efforce de faire en sorte que tous les Canadiens aient la possibilité de découvrir les lieux patrimoniaux protégés sous son administration, à la fois en augmentant les expériences accessibles et en veillant à ce que les informations sur les expériences actuelles soient disponibles. Voici des exemples de mesures que Parcs Canada a menées à bien et élargies en 2022-2023 :

- Création et agrandissement d'une [liste de sentiers, de campings et d'activités accessibles sur son site Web](#)<sup>xxvii</sup> afin de fournir des informations utiles à la planification des voyages pour les visiteurs ayant des besoins en matière d'accessibilité;
- Évaluation d'environ 250 kilomètres de sentiers dans les lieux historiques nationaux et les parcs nationaux.
- Augmentation de la disponibilité d'équipements adaptés, comme des tapis de plage, des fauteuils roulants tout-terrain et des vélos pour les personnes en situation de handicap, dans certains lieux du patrimoine national, efforts visant à ajouter d'autres équipements au fil du temps. Pour faciliter ce processus, Parcs Canada a créé et tient à jour une liste de possibilités d'équipement adapté, de fournisseurs et de considérations pour les lieux qui envisagent d'ajouter ces équipements à leur offre d'expériences accessibles.
- Poursuite des évaluations de l'accessibilité des différents lieux historiques nationaux et parcs nationaux afin d'identifier les besoins et les possibilités.

Cette année, Parcs Canada a continué à fournir un service de qualité aux visiteurs. Plus de neuf visiteurs sur 10 ont aimé leur séjour à Parcs Canada (94 %) et, dans l'ensemble, ont été satisfaits de leur visite (95 %). Les visiteurs ont attribué une note de très élevé pour les sentiers (91 %), à l'accueil du personnel (88 %), à l'orientation (87 %), aux aires de fréquentation diurne (87 %) et à l'information sur la planification des voyages (82 %). Presque tous les visiteurs (95 %) ont indiqué qu'ils recommanderaient le lieu qu'ils ont visité en 2022-2023 à leurs amis ou à leur famille.



Au cours de cette année, Parcs Canada a réalisé d'autres travaux visant à améliorer ses services aux Canadiens et à éliminer les obstacles à l'utilisation et à la jouissance des lieux patrimoniaux nationaux qu'il administre. Cette année, Parcs Canada a modernisé son site Web public, après avoir procédé à des tests approfondis auprès des utilisateurs. Le site Web, qui répond à des normes élevées en matière d'accessibilité, présente davantage de photos et de contenu et est plus convivial pour la navigation - y compris pour les utilisateurs mobiles, qui représentent plus de 50 % des visiteurs du site Web - afin d'aider à la planification des voyages. Le contenu généré par les utilisateurs sur les sites de médias sociaux est intégré à la page d'accueil pour présenter des expériences étonnantes et pour suivre les tendances. Des améliorations ont également été apportées à l'application mobile de Parcs Canada en intégrant deux systèmes distincts et en améliorant l'offre disponible sur cette application. Le contenu disponible sur l'application est entièrement accessible, et comprend des visites de lieux, des informations et des cartes, et l'application fonctionne hors ligne.

#### **Améliorer l'expérience pour les réservations**

En mars 2023, Parcs Canada a lancé une version améliorée de son système de réservation, afin d'améliorer l'expérience des utilisateurs et de réduire le nombre de problèmes et de pannes pendant les périodes de réservation les plus intenses.

La version améliorée suit les pratiques exemplaires du secteur de la réservation et de la billetterie, en fixant notamment un volume maximal d'utilisateurs et en introduisant une salle d'attente virtuelle afin de garantir un accès équitable au service de réservation pour tous et de contribuer à maintenir des performances optimales. Parcs Canada échelonne également les dates d'ouverture des réservations afin de réduire le fardeau sur le système de réservation.

Ces ajustements ont permis de répondre à la forte demande pour les sites de camping une fois les réservations lancées, avec pas moins de 50 000 appareils connectés au système de réservation à l'ouverture, et plus de 42 000 réservations effectuées au cours des six premières heures.

Les premiers commentaires des utilisateurs sur les améliorations apportées au système ont été très positifs. D'autres améliorations seront apportées au système de réservation dans les années à venir.

#### ***Appuyer la relance de l'industrie canadienne du tourisme***

Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation constituent des points d'ancrage pour soutenir les économies locales et le secteur touristique dans les collectivités canadiennes. En 2022-2023, Parcs Canada s'est associé à des partenaires touristiques locaux, régionaux et nationaux, à des partenaires touristiques autochtones et à des organisations de marketing pour soutenir une reprise durable du tourisme. Voici quelques exemples du travail entrepris cette année :

- Collaboration avec Destination Canada et Expedia pour promouvoir les destinations des lieux historiques nationaux et des parcs nationaux, et pour tirer parti de l'attrait de ces lieux afin de soutenir le tourisme régional douze mois par année ainsi que la reprise économique pour les collectivités et les entreprises locales adjacentes à ces lieux;
- Tenue d'un projet pilote pour l'accès précoce au programme avec sept entreprises du secteur du voyage pour fournir un accès précoce aux réservations de camping (moins de 1,5 % du

total des réservations) afin de prolonger la saison d'exploitation pour les entreprises qui ne pouvaient prédire leur taux d'activité avant 2022.

- Participation à d'importants congrès et marchés touristiques, notamment Rendez-vous Canada, Bienvenue Québec et Canada Showcase Europe, afin de soutenir la reprise du secteur touristique canadien et d'encourager les visiteurs internationaux à venir au Canada;
- Coordination de près de 50 voyages individuels et collectifs et soutien apporté pour présenter des lieux sélectionnés à des rédacteurs et des médias nationaux et internationaux;
- Participation au Congrès international sur le tourisme autochtone, qui vise à promouvoir et à célébrer le monde dynamique du tourisme autochtone
- Collaboration avec Tim Horton's pour une troisième année dans le cadre de son concours *Déroule pour gagner*<sup>MD</sup>, qui a eu lieu en mars et avril 2023. Parcs Canada a fourni 750 cartes d'entrée Découverte en prix à gagner, afin d'encourager les Canadiens à visiter les lieux historiques nationaux et les parcs nationaux. Le concours a permis d'obtenir 1,79 milliard de mentions dans les médias et d'accroître la visibilité de l'ensemble du réseau de Parcs Canada par l'entremise de cette marque emblématique au Canada,
- Annonce d'un investissement de 55 millions de dollars sur cinq ans pour l'entretien, l'amélioration et le prolongement du sentier transcanadien dans les collectivités de l'ensemble du pays. Le financement permettra d'améliorer l'infrastructure du sentier, d'en accroître l'accessibilité, de renforcer l'utilisation inclusive du sentier et de soutenir les organisations et les gestionnaires locaux du sentier qui en assurent la gestion.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2022-2023
Pourcentage de Canadiens qui appuient la protection et la présentation des sites de Parcs Canada	Au moins 78 %	Mars 2023	92 %

En 2022-2023, plus de neuf Canadiens sur dix (92 %) ont appuyé le mandat de Parcs Canada, dépassant ainsi l'objectif de 78 %. Le soutien était de 93 % chez les jeunes adultes âgés de 18 à 34 ans, et de 92 % chez les résidents canadiens nés à l'extérieur du Canada. L'appui au mandat a également été élevé dans les trois plus grandes villes du pays, soit Toronto (92 %), Montréal (93 %) et Vancouver (93 %). L'appui est demeuré supérieur à 90 % depuis juin 2021. Le maintien de ces niveaux pendant près de deux ans d'incertitude considérable au Canada et dans le monde entier renforce la promesse de Parcs Canada à s'engager et à établir des liens avec les Canadiens et les Canadiennes de diverses façons significatives. Parcs Canada est vraiment reconnaissant de cette marque de confiance du public.

### **Sensibiliser les Canadiens au sein de leurs communautés**

Les possibilités d'établir des liens avec les Canadiens en personne lors d'événements ou dans le cadre d'activités de sensibilisation communautaires ont repris en 2022-2023 lorsque les mesures sanitaires liées à la pandémie ont été levées. Parcs Canada a suscité la curiosité des habitants et des touristes en organisant une vaste exposition de photographies à Canada Place (dans le Grand Vancouver), intitulée *450 000 km<sup>2</sup> d'histoires*. L'exposition présente les efforts

de conservation, les merveilles de la nature et des récits historiques qui illustrent les lieux du patrimoine national.

Parcs Canada a poursuivi ses efforts pour inciter les jeunes à participer à la gestion de leur patrimoine naturel et culturel. Les jeunes et les moins jeunes ont à nouveau planté leurs tentes dans des zones urbaines désignées pour s'essayer au camping dans le cadre de quelque 1000 activités « *Initiation au camping* » organisées dans tout le pays. Les [jeunes ambassadeurs officiels](#) de Parcs Canada<sup>xxviii</sup> ont pris contact avec de jeunes adultes d'un océan à l'autre sur des questions liées à la conservation et à l'histoire, contribuant ainsi à inspirer la prochaine génération de conteurs et de défenseurs de l'environnement. Parcs Canada a également rendu hommage à la génération précédente dans le cadre de la série *Les héros de chez nous*. Le programme a rendu hommage au Capitaine de vaisseau (à la retraite) William H. Wilson et à feu Paris Kemp Sahlen dans leurs collectivités pour leurs réalisations et contributions exceptionnelles au cours de la Seconde Guerre mondiale et dans la préservation et la promotion du patrimoine naturel et culturel du Canada.

En 2022-2023, Parcs Canada a tiré parti de ses canaux numériques populaires pour mobiliser les Canadiens de façon significative sur une variété de sujets. Le site Web a été mis à jour et les visiteurs peuvent désormais identifier le compte Instagram de Parcs Canada (@Parks.Canada) pour que leurs photos des lieux patrimoniaux nationaux soient présentées sur le site Web public de Parcs Canada.

Sur sa [chaîne YouTube](#)<sup>xxix</sup>, Parcs Canada a présenté le travail de conservation à divers publics par l'entremise de plusieurs séries de vidéos (p. ex. *Notes de terrain*, *Le monde aquatique de Léo* et *Équipe climat de Parcs Canada*) en utilisant une variété de styles (p. ex. animation de roman graphique, discussions avec le personnel, histoires racontées du point de vue d'un poisson). La série de vidéos sur la conservation de Parcs Canada, *Parcs en coulisse*, a continué de donner un aperçu du travail en coulisses de la conservation sur le terrain dans l'ensemble du réseau, tandis que les possibilités de sensibilisation à l'importance de nos océans et de leur protection ont progressé grâce à l'élaboration d'une trousse d'outils sur la connaissance des océans.

Le bulletin électronique de Parcs Canada, qui touche plus de deux millions d'abonnés dans le monde entier, a été publié six fois en 2022. Parcs Canada a également renforcé sa présence numérique avec une série de balados, [ReTrouver](#).<sup>xxx</sup> Élaboré en 2022 et lancé au printemps 2023, le balado propose des histoires passionnantes sur des personnes, des lieux et des événements liés aux lieux historiques nationaux qui donneront envie aux auditeurs d'en savoir plus. Des histoires sur la science, la biodiversité, les zones marines, l'histoire des Noirs et l'histoire des Autochtones ont également été diffusées sur les différentes plateformes afin de susciter l'intérêt du public.

Parcs Canada a également collaboré avec d'autres organismes pour faire connaître son travail aux Canadiens de différentes manières et pour échanger des idées. Par exemple, en collaboration avec le complexe muséal de sciences naturelles de Montréal, Espace pour la vie, les membres de l'équipe de Parcs Canada ont passé du temps au Biodôme de Montréal pour communiquer avec le public sur les espèces en péril. Des collaborations avec des organismes éducatifs comme École en réseau et Canadian Geographic Education ont servi à stimuler la

mobilisation des jeunes Canadiens. Les étudiants au programme Heritage Retrofit Carpentry du Holland College ont enfilé leur casque de protection pour acquérir une expérience pratique de la restauration et de la réinstallation de certaines fenêtres d'origine au lieu historique national Province House (Île-du-Prince-Édouard). De plus, Parcs Canada a lancé un partenariat de trois ans avec la British Columbia Parks Foundation pour mettre en œuvre le [programme Presci-Nature](#) <sup>xxxii</sup> qui exploite le pouvoir de la nature pour contribuer au bien-être mental et physique.

#### **Table ronde du ministre 2023 - favoriser une participation inclusive**

Organisée tous les deux ans, la [Table ronde du ministre](#) <sup>xxxii</sup> sur Parcs Canada s'est déroulée en 2023 avec la présentation de 10 séances de participation en personne et virtuelles auxquelles ont participé 125 organismes. Parcs Canada a également mis sur pied une plateforme de participation en ligne pour mobiliser le public, accessible pendant 15 jours.

Le volet de cette année s'est concentré sur les priorités transversales essentielles du gouvernement du Canada et de Parcs Canada ainsi que les éléments qui contribuent à la [qualité de vie](#) <sup>xxxiii</sup>, notamment le renforcement de l'accessibilité, l'écologisation des activités, l'intendance autochtone, les corridors écologiques et le rôle de Parcs Canada dans le tourisme.

La table ronde du ministre 2023 s'est efforcée d'être aussi inclusive et accessible que possible et a intégré des principes et des pratiques de mobilisation plus appropriés sur le plan culturel.

Les pratiques culturelles autochtones ont également été au cœur des sessions. Toutes les séances ont été ouvertes et closes par un aîné autochtone et des animateurs autochtones ont mené des discussions sur l'intendance autochtone. Pour les séances où la majorité des participants étaient autochtones, on a utilisé le format du cercle de partage.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2022-2023
Nombre d'endroits où les peuples autochtones utilisent leurs terres et leurs eaux selon leurs pratiques traditionnelles et modernes	De 32 à 42	Mars 2025	39

Parcs Canada reconnaît l'importance ainsi que les rôles et les responsabilités permanents des peuples autochtones comme gardiens des lieux patrimoniaux qu'il administre et s'engage à faciliter leur utilisation des terres et des eaux dans le cadre de leurs pratiques culturelles traditionnelles et modernes. La plupart des lieux naturels et culturels de Parcs Canada, sinon tous, ont été traditionnellement utilisés par les peuples autochtones bien avant que le Canada ne devienne un pays. Soutenir les liens des peuples autochtones avec leurs territoires traditionnels contribue à réparer les liens qui, dans bien des cas, ont été rompus lorsque des lieux patrimoniaux ont été créés.

En mars 2023, le nombre de lieux patrimoniaux dont les terres et les eaux sont utilisées par les peuples autochtones conformément à leurs pratiques traditionnelles et modernes était de 39. Parcs Canada et ses partenaires autochtones continuent de s'employer à établir des ententes sous leur forme définitive qui faciliteront l'utilisation par les peuples autochtones des terres et des eaux dans les lieux patrimoniaux protégés partout au Canada.

En 2022-2023, Parcs Canada a fourni un financement total de 6,8 millions de dollars pour la mise en œuvre et l'amélioration de 12 programmes de gardiens autochtones et l'exploration et le développement des capacités de 23 autres initiatives de gardiens.

Parcs Canada poursuit son travail d'élaboration et de révision des politiques et des pratiques opérationnelles qui soutiennent l'exercice des droits et des responsabilités des peuples autochtones dans les lieux administrés par Parcs Canada. Par exemple, Parcs Canada élabore des lignes directrices pour la production de médias numériques afin d'encourager une collaboration significative avec les dirigeants autochtones, les auteurs d'histoires et d'autres membres de la communauté. Ces lignes directrices visent à s'assurer que les membres de l'équipe de Parcs Canada comprennent leurs rôles et responsabilités lorsqu'ils travaillent avec des communautés autochtones et qu'ils savent comment traiter ces récits avec le respect et l'attention nécessaires tout au long du processus de production des médias numériques.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2022-2023
Pourcentages des biens contemporains dans un état bon ou passable	Au moins 76 %	Mars 2023	77 %

Pour s'acquitter de son mandat, Parcs Canada dispose d'un important portefeuille de biens contemporains, qui comprend non seulement des centres d'accueil et des terrains de camping, mais aussi 1 200 kilomètres de grandes routes, 300 barrages, des installations de traitement de

l'eau potable et des eaux usées, des laboratoires et des stations de surveillance. En 2022-2023, Parcs Canada a continué d'utiliser la portion à court terme du financement pour évaluer l'état de ses biens contemporains et entreprendre des améliorations urgentes et régler les problèmes de santé et de sécurité.

En mars 2023, 77 % du portefeuille de biens contemporains de Parcs Canada était en bon état ou dans un état acceptable. Au total, Parcs Canada a effectué des travaux sur 102 biens contemporains avec une valeur de remplacement de 661 millions de dollars. Ses efforts se concentrent sur les biens essentiels qui garantissent la sécurité des Canadiens et fournissent un moyen de transport, la gestion de l'eau et les fonctions municipales. Ses efforts ont également visé les actifs hautement prioritaires nécessaires pour protéger l'intégrité écologique et aider les visiteurs à découvrir les lieux du patrimoine culturel et naturel du Canada.

Voici des exemples de travaux réalisés qui ont amélioré l'état des biens contemporains :

- Remplacement de ponceaux arrachés par les intempéries le long de la piste Cabot dans le parc national des Hautes Terres du Cap-Breton en Nouvelle-Écosse afin d'assurer la sécurité du public et l'accès à la communauté, de rendre l'infrastructure plus résistante aux impacts climatiques futurs et d'améliorer la connectivité de l'habitat aquatique;
- Réaménagement et remise en état de l'aire de fréquentation diurne du lac Peyto et Sommet Bow sur la promenade des Glaciers dans le parc national de Banff en Alberta, afin d'étendre les services pour répondre aux besoins des visiteurs, d'améliorer la sécurité au belvédère et de faciliter l'accès pour les visiteurs à mobilité réduite;
- Mise en place de l'infrastructure nécessaire, dans l'attente d'un financement pour achever la reconstruction du terrain de camping de 125 emplacements de Crandell Mountain, qui a été détruit par un incendie de forêt en 2017 et qui reste fermé aux visiteurs du parc national des Lacs-Waterton, en Alberta;
- Remise à neuf du réseau de sentiers de Waskesiu dans le parc national de Prince Albert en Saskatchewan afin d'améliorer la durabilité et la sécurité des sentiers grâce à des améliorations de la surface et de l'infrastructure qui réduisent les coûts d'entretien et permettent aux Canadiens d'accéder aux bienfaits mentaux et physiques du plein air;
- Élimination de l'amiante et d'autres matériaux dangereux et déconstruction de l'abri de type Quonset abandonné dans la réserve de parc national de l'Île-de-Sable; si rien n'avait été fait, ces matériaux dangereux auraient présenté un risque permanent de contamination de l'environnement.

Des efforts continus sont nécessaires pour veiller à ce que les biens contemporains de Parcs Canada soient sûrs et en bon état de marche et pour continuer à améliorer leur état général. Plus de 3 700 biens contemporains de Parcs Canada sont en mauvais ou très mauvais état, ce qui signifie qu'ils nécessitent des investissements pour être sûrs et utilisables par le public.

### Assurer la sécurité du barrage de Glen Miller

En 2022, Parcs Canada a achevé un projet de quatre ans visant à reconstruire le barrage de Glen Miller à Quinte West, en Ontario. Construit en 1910, le barrage de Glen Miller est l'un des quelque 160 barrages et ouvrages de régulation des eaux opérationnels le long de la voie navigable Trent Severn, longue de 386 kilomètres et gérée par Parcs Canada.

En 2019, le barrage de Glen Miller était en fin de vie et en mauvais état et ne satisfaisait plus aux exigences en matière d'état, de stabilité et de capacité de débit d'eau pour assurer un fonctionnement sûr. La sécurité du barrage est une priorité étant donné que Glen Miller est un grand barrage situé à six kilomètres en amont de la ville de Quinte West et qu'il contribue à la gestion des eaux sur la rivière Trent.

Les travaux de Parcs Canada sur le barrage comprenaient le remplacement complet du barrage actuel et la remise en état d'un tronçon de la digue en terre adjacente au sud du barrage afin d'assurer la protection du littoral. Un nouveau barrage a été construit juste immédiatement en aval du barrage actuel et a permis d'améliorer la gestion des eaux et les capacités, ainsi que la résistance aux tremblements de terre. Pour ajouter à la complexité du projet, le site est demeuré fonctionnel pour la gestion des eaux à chaque étape de ce projet de construction majeur.

Ce barrage devrait être en service pour les 80 prochaines années et le projet a permis d'accroître la fiabilité et la sécurité du barrage et des activités de gestion des eaux, tout en contribuant à améliorer la sécurité publique pour les infrastructures publiques et privées situées en aval et adjacentes.

### Analyse comparative entre les sexes plus

À titre d'organisme de service du gouvernement fédéral, Parcs Canada cherche à adopter une approche inclusive lors de l'élaboration de politiques et de la mise en œuvre de programmes afin d'améliorer continuellement ses services aux Canadiens. Parcs Canada s'efforce de faire de l'inclusion et de l'accessibilité des principes fondamentaux dans l'élaboration et la prestation de ses services et expériences aux visiteurs en éliminant les obstacles à l'utilisation et à la jouissance des lieux historiques nationaux, des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation. Parcs Canada utilise de plus en plus les concepts de l'Analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus) pour ses politiques et ses programmes en remettant en question les hypothèses, en tenant compte de diverses recommandations au cours des consultations et des étapes d'examen, et en cernant les problèmes possibles.

En 2022-2023, Parcs Canada a continué à faire progresser les engagements de l'Analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus) dans l'ensemble de l'organisation.

### Épinglettes d'uniforme

Dans le cadre de ses efforts continus pour créer un lieu accueillant pour les visiteurs et les membres de l'équipe, Parcs Canada a ajouté une série d'épinglettes à son catalogue d'uniformes :

- l'épinglette de la Fierté (ci-dessous, à gauche) : les membres de l'équipe peuvent le porter sur l'uniforme pendant des événements et célébrations de la Fierté;
- L'épinglette du chandail orange (ci-dessous, au centre) : les membres de l'équipe peuvent la porter sur leur uniforme pour manifester leur solidarité avec la réconciliation et du renouvellement des relations avec les peuples autochtones,

- L'épinglette du bilinguisme (ci-dessous, à droite) : elle peut être portée sur l'uniforme pour indiquer aux visiteurs que le membre de l'équipe de Parcs Canada peut les aider dans l'une ou l'autre des deux langues officielles.



### ***Installations sanitaires et signalisation inclusives***

Parcs Canada poursuit ses efforts pour accroître la disponibilité d'installations sanitaires inclusives, c'est-à-dire des toilettes, des douches, des vestiaires ou des cabinets d'aisances qui peuvent être utilisés par des personnes de n'importe quel sexe, identité ou expression de genre, et qui sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Il s'agit notamment de veiller à ce que la signalisation des installations sanitaires accessibles à tous comporte des panneaux identifiant les équipements situés à l'intérieur de l'installation (par exemple, toilettes, douches, vestiaires), plutôt que des panneaux indiquant qui peut entrer dans l'espace. La signalisation tactile (c'est-à-dire en braille) aidera également les personnes souffrant de déficiences visuelles à s'orienter plus facilement dans leur environnement et joue un rôle important dans l'égalité d'accès. Parcs Canada s'attend à ce que la signalisation de toutes les installations sanitaires inclusives actuelles soit mise à jour avec des symboles inclusifs d'ici mai 2023.



### ***Congrès annuel canadien sur l'inclusion des personnes en situation de handicap.***

Parcs Canada a participé en tant qu'exposant à un salon de l'emploi pour le Congrès canadien sur l'inclusion des personnes en situation de handicap (CCIH) 2023, qui constitue l'événement marquant du lancement de la Semaine nationale de l'accessibilité. Le CCIH 2023 a offert de nombreuses activités de réseautage et a présenté d'éminents défenseurs des droits de la personne en situation de handicap et de l'accessibilité, des leaders d'opinion et des innovateurs du Canada, ainsi qu'une Foire sur l'innovation pour mettre en valeur des projets, des produits et des services innovants accessibles et inclusifs. L'objectif de ce salon de l'emploi national et virtuel était de mettre en relation les personnes en situation de handicap, de promouvoir la diversité des emplois offerts par Parcs Canada et de dresser un inventaire qui sera mis à la disposition des responsables du recrutement.



### Accroître la diversité dans l'embauche

En 2022-2023, Parcs Canada a embauché 645 jeunes grâce au financement du programme de la Stratégie emploi et compétences jeunesse (SECJ), dirigé par Emploi et Développement social Canada. Au total, 66 % des participants se sont identifiés comme des jeunes confrontés à des obstacles à l'emploi, tels que les jeunes autochtones, les jeunes noirs et les jeunes appartenant à d'autres minorités visibles, ainsi que les jeunes en situation de handicap. Le programme favorise le développement des compétences et permet une transition réussie vers le marché du travail.

### Diversité et inclusion dans la science et la recherche

Parcs Canada a fourni son soutien à la communauté des parcs et des aires protégées du Canada pour entreprendre une recherche participative afin de mieux comprendre et d'aborder les questions, les obstacles et les occasions actuels concernant l'inclusion et la diversité dans la science et la recherche dans les parcs et les aires protégées. Ce travail, mené par l'Université de la Colombie-Britannique en partenariat avec le Collectif de leadership pour les aires protégées et les aires conservées du Canada (CPCCL), a permis d'échanger sur les pratiques exemplaires en matière d'équité et d'inclusion et de créer des occasions pour améliorer le droit de parole des personnes sous-représentées ou exclues. Les défis actuels en matière de gestion des parcs et des aires protégées requièrent l'apport d'une variété de systèmes de connaissances et l'inclusion d'une diversité de perspectives et de points de vue afin de déterminer collectivement la meilleure façon de les relever.

### Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030 et objectifs de développement durable

Parcs Canada, dans son rôle de gardien et intendant des lieux du patrimoine culturel et naturel partout au Canada, contribue de manière significative au respect des engagements du gouvernement du Canada envers le Programme de développement durable 2030 [Programme de développement durable 2030 des Nations Unies et les Objectifs de développement durable \(ODD de l'ONU\)](#).<sup>xxxiv</sup> Ses contributions ne concernent pas seulement la conservation du patrimoine naturel, mais aussi le bien-être social et économique et la qualité de vie des collectivités de l'ensemble du Canada. L'incidence du travail réalisé par Parcs Canada sur la contribution du Canada aux objectifs de développement durable ne peut être surestimé.

Dans le cadre de ses activités de 2022-2023, Parcs Canada a contribué à la réalisation des objectifs de développement durable suivants des Nations Unies :

#### **Objectif 8 : Travail décent et croissance économique - Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous**

Parcs Canada contribue à l'engagement du Canada à l'égard de cet objectif par son travail visant à accroître l'inclusivité et la diversité de sa main-d'œuvre, y compris ses programmes visant à soutenir le recrutement et le maintien en poste des groupes dignes d'équité et leur perfectionnement afin d'accéder à des postes plus élevés dans la hiérarchie de l'organisme.

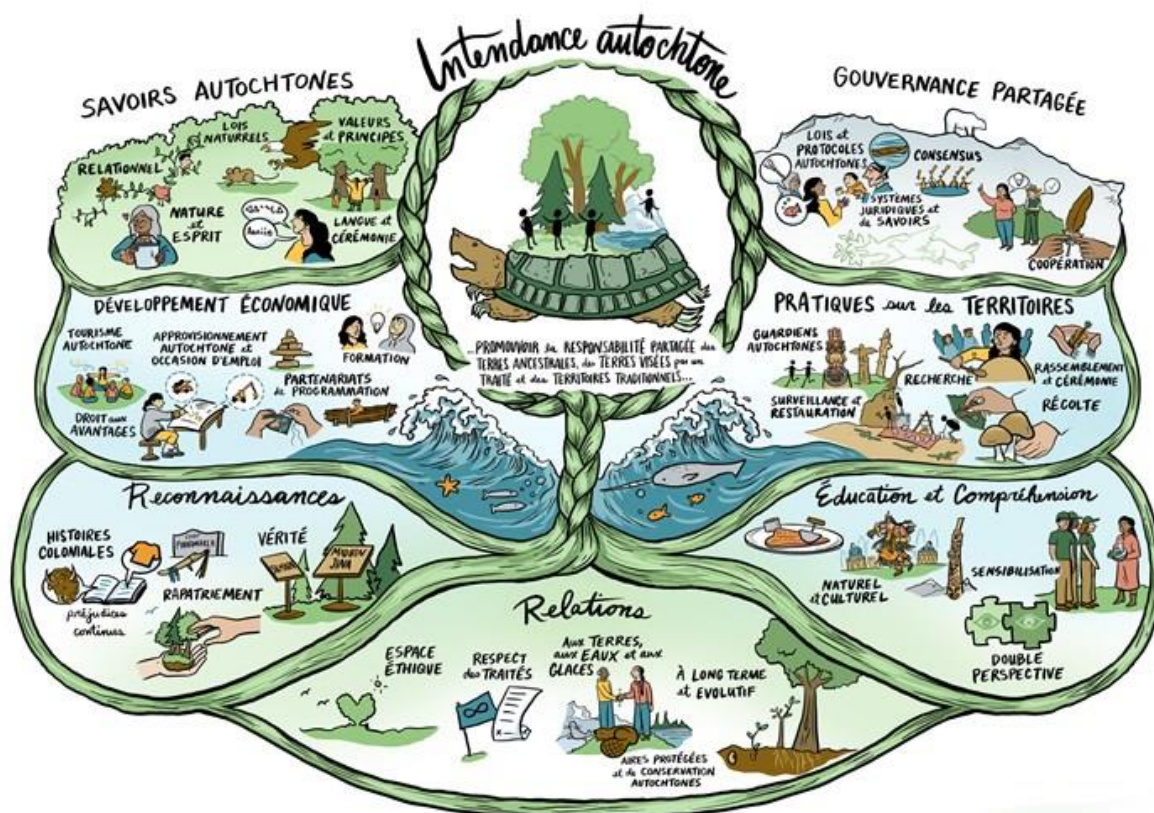
L'Agence supporte également cette démarche en finançant le [programme Travail pour prospérer](#).<sup>xxxv</sup> Mis en œuvre par Nature Canada, ce programme offre des subventions salariales pour l'emploi dans des organisations canadiennes qui participent activement à des activités liées

à la nature dans le cadre de leur mandat et de leurs activités, afin que les jeunes racialisés puissent faire l'expérience d'options de carrière tangibles axées sur la nature et l'écologie au Canada.

Parcs Canada contribue également - tant sur le plan matériel qu'immatériel - au bien-être économique des collectivités autochtones du pays, notamment par l'intermédiaire des programmes de gardiens autochtones qui permettent aux nations autochtones d'assumer la responsabilité de prendre soin des terres, des eaux et de la glace dans les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation. Parcs Canada offre également d'importantes possibilités d'emploi directes et indirectes aux peuples autochtones, non seulement dans le cadre de ses obligations en vertu des accords sur les revendications territoriales, mais également dans le cadre de son travail de recrutement, de maintien en poste et de perfectionnement des employés autochtones dans des postes partout au pays, par exemple par l'entremise de son Fond pour la formation des employés autochtones. Parcs Canada a également dépassé ses engagements en matière d'approvisionnement auprès d'entreprises autochtones, puisque 6,31 % de la valeur totale de ses contrats seront attribués à des entreprises autochtones en 2022-2023, offrant des possibilités économiques directes et favorisant le développement. De plus amples renseignements concernant les achats de Parcs Canada et les autres accords de financement qui soutiennent le développement économique dans les collectivités autochtones sont disponibles dans la section Services internes, ci-dessous.

***Objectif 10 : Inégalités réduites - Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre***

Parcs Canada, qui est l'un des plus importants gestionnaires de terres au sein du gouvernement du Canada, situées dans les collectivités d'un océan à l'autre, est particulièrement bien placé pour contribuer aux engagements du Canada liés à cet objectif. La plupart des lieux naturels et culturels de Parcs Canada, sinon tous, étaient été traditionnellement utilisés par les peuples autochtones bien avant que le Canada ne devienne un pays. Parcs Canada reconnaît l'importance ainsi que les rôles et les responsabilités permanents des peuples autochtones comme gardiens des lieux patrimoniaux qu'il administre et s'engage à faciliter leur utilisation des terres et des eaux dans le cadre de leurs pratiques culturelles traditionnelles et modernes.



Le cadre proposé fait partie des efforts de Parcs Canada pour favoriser la mise en œuvre de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et pour intégrer ce que les peuples autochtones ont dit sur la manière de collaborer en vue de conserver, de protéger et de présenter le patrimoine naturel et culturel.

En 2022-2023, Parcs Canada s’engage dans un processus de renouvellement, axé sur une vision de la gestion et de la gouvernance des aires protégées qui favorise l’intendance autochtone dans tous les lieux administrés par Parcs Canada et qui respectent les modes autochtones d’intendance des terres, de l’eau et de la glace. Ce travail vise essentiellement à faire progresser la réconciliation et à soutenir la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Au centre de ce travail se trouve le [Cercle d’intendance autochtone de Parcs Canada](#),<sup>xxxvi</sup> qui prend en considération tous les éléments mentionnés par les peuples autochtones à Parcs Canada comme étant nécessaire pour aider les Autochtones à créer des liens ou à renouveler ces liens avec les terres, les eaux et les glaces protégées au sein de leurs territoires traditionnels, des terres visées par un traité et de leurs terres ancestrales.

Parcs Canada a établi trois indicateurs dans son cadre de résultats ministériel qui mesurent les éléments de son travail avec les peuples autochtones en lien avec la mise en œuvre de la DNUDPA et qui défendent l’intendance autochtone des terres, des eaux et des glaces traditionnelles. En 2022-2023, Parcs Canada a poursuivi sa collaboration avec des partenaires autochtones afin d’établir des ententes de gestion coopérative pour les lieux patrimoniaux naturels et culturels du pays et de veiller à ce que les peuples autochtones aient accès aux terres, eaux et glaces traditionnelles pour leurs pratiques culturelles traditionnelles et modernes. En mars 2023, 22 lieux du patrimoine naturel et sept lieux du patrimoine culturel étaient dotés de structures de gestion coopérative. Par ailleurs, 39 ententes ont été conclues concernant

l'utilisation par les populations autochtones de ces terres et de ces eaux pour des pratiques culturelles traditionnelles et modernes. Les négociations contribuant à ces indicateurs et à faciliter d'autres formes d'intendance autochtone ainsi que l'établissement de relations et de collaborations se sont également poursuivies tout au long de l'année et se refléteront dans les années à venir. L'on trouvera de plus amples renseignements sur ce travail dans les trois résultats ministériels.

En 2022-2023, Parcs Canada a également soutenu le gouvernement du Canada dans l'élaboration du plan d'action pour la mise en œuvre de la *Loi sur la DNUDPA*, qui a été publié en juin 2023, et a travaillé à l'élaboration de son propre plan d'action pour la mise en œuvre de la *Loi sur la DNUDPA* décrivant la façon dont il fera progresser les mesures liées à son mandat. Ce plan d'action a été élaboré en collaboration avec les peuples, les organismes et les gouvernements autochtones et prend en considération les commentaires que Parcs Canada a reçus au fil des décennies dans le cadre de ses relations avec ses partenaires autochtones.

**Objectif 11 : Villes durables - Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables**

Parcs Canada contribue de façon importante à l'engagement du Canada à l'égard de la **cible 11.4 - renforcer les efforts pour protéger et sauvegarder le patrimoine culturel et naturel mondial** - qui est au cœur de son mandat. Il soutient cet engagement par ses investissements dans les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation, non seulement dans les lieux administrés sous sa gouverne, mais aussi en fournissant de l'aide, sous forme de conseils d'experts et de soutien financier, à d'autres gestionnaires de lieux patrimoniaux, notamment par l'intermédiaire du Programme national de partage des frais pour les lieux patrimoniaux, du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine et du programme des Gardiens autochtones.

À l'échelle internationale, Parcs Canada continue d'agir à titre de principal représentant fédéral dans le cadre de travaux avec des organisations multilatérales clés, notamment en offrant un soutien financier par l'intermédiaire d'accords de contribution annuels avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et l'Union internationale pour la conservation de la nature. L'on trouvera de plus amples renseignements sur ce travail dans les trois résultats ministériels.

Parcs Canada contribue également à l'atteinte de la **Cible 11.7 - fournir un accès universel à des espaces verts et publics sûrs, inclusifs et accessibles, en particulier pour les femmes et les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées**, en particulier dans le cadre de ses efforts continus pour soutenir et augmenter le nombre de visites dans les lieux patrimoniaux nationaux. Parcs Canada concourt également à l'atteinte de cette cible en offrant des activités de sensibilisation et des programmes qui visent une plus grande connaissance et un soutien accru en ce qui concerne ces lieux, grâce notamment au programme [Entrée gratuite pour les jeunes de 17 ans et moins](#),<sup>xxxvii</sup> au programme d'Initiation au camping et à sa participation au programme [#NaturePourTous de l'Union internationale pour la conservation de la nature](#).<sup>xxxviii</sup> Le nouveau [programme Parcs urbains nationaux](#)<sup>xxxix</sup> soutiendra également cet objectif en offrant un accès de grande qualité à la nature et à un espace vert à tous les Canadiens à proximité de l'endroit où ils vivent, travaillent, s'instruisent, et s'amuse De

plus amples renseignements sur les activités de Parcs Canada à l'appui de cet objectif se trouvent sous les deux premiers indicateurs du Résultat ministériel 3, ci-dessus.

**Objectif 12 : Consommation et production responsables - Établir des modes de consommation et de production durables**

En tant que contributeur à la stratégie d'écologisation du gouvernement du Canada qui détient l'un des plus grands portefeuilles de biens bâtis et de parcs de véhicules au sein du gouvernement du Canada, Parcs Canada contribue à plusieurs éléments de cet objectif.

Grâce à la gestion durable de ses biens bâtis, de ses sites contaminés, de ses parcs de véhicules administratifs et de ses pratiques d'approvisionnement, Parcs Canada contribue à l'atteinte de la **cible 12.4 - D'ici à 2020, instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire considérablement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement. Cible 12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation. Cible 12.7 Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales.**

En appui à ces objectifs, Parcs Canada travaille d'un océan à l'autre pour réduire la consommation d'énergie, réduire les émissions de gaz à effet de serre grâce à l'acquisition de véhicules à faibles émissions et à zéro émission, réduire les déchets, s'approvisionner en énergie verte - et en produire grâce à l'utilisation novatrice de sources d'énergie renouvelables - et accroître la résilience climatique de ses biens, de ses services et de ses activités.

**Objectif 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques - Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions**

En tant que gestionnaire de lieux historiques nationaux, de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation à travers le pays, dont plusieurs sont susceptibles d'être touchés par les effets croissants du changement climatique, les effets du changement climatique sur ces endroits sont une préoccupation importante pour Parcs Canada. Par son travail de protection des lieux patrimoniaux nationaux pour les générations actuelles et futures de Canadiens, Parcs Canada appuie la **cible 13.2 - Intégrer les mesures liées au changement climatique aux politiques, stratégies et plans nationaux** - et **cible 13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide.**

Par exemple, au cours du présent cycle de rapport, Parcs Canada a mené des projets de surveillance de l'état pour évaluer l'état actuel de certains sites archéologiques afin que leur état puisse être surveillé pour évaluer les impacts du changement climatique. De plus, grâce à ses importants investissements annuels dans ses infrastructures patrimoniales et contemporaines, Parcs Canada intègre non seulement des considérations liées au changement climatique dans le

choix des types de matériaux, des techniques de construction et des approches, mais applique également des techniques d'écologisation pour assurer des opérations durables qui contribuent à un gouvernement à faible émission de carbone.

**Objectif 14 : Vie aquatique – Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable**

Parcs Canada a été un partenaire clé dans la réussite du gouvernement du Canada à atteindre la **cible 14.5 - D'ici à 2020, préserver au moins 10 % des zones marines et côtières, conformément au droit national et international et compte tenu des meilleures informations scientifiques disponibles** - et continue de jouer un rôle crucial dans l'engagement actualisé de protéger 25 % des océans du Canada d'ici 2025 et 30 % d'ici 2030. Cette année, Parcs Canada a continué de progresser vers la cible de 2025 grâce à son travail visant à établir de nouvelles aires marines nationales de conservation dans des zones non représentées, comme le sud du détroit de Georgia et l'est de la baie James.

Parcs Canada contribue également à la **cible 14.a - Approfondir les connaissances scientifiques, renforcer les capacités de recherche et transférer les techniques marines afin d'améliorer la santé des océans** - par son travail de gestion des aires marines nationales de conservation établies. Parcs Canada entreprend des évaluations de l'état des écosystèmes marins et de leur utilisation pour les aires marines et côtières protégées opérationnelles. Ce travail soutient et informe la gestion adaptative et fait progresser les connaissances sur les zones côtières et marines. La surveillance de la viabilité écologique est un élément essentiel de la gestion efficace des aires marines et côtières protégées et permettra d'améliorer notre compréhension et d'éclairer les mesures de gestion pour soutenir la viabilité.

Parcs Canada a également joué un rôle de premier plan dans la planification et l'organisation du Cinquième Congrès international sur les aires marines protégées en février 2023, qui a réuni des experts en aires marines de conservation du monde entier pour parler de la conservation des océans. L'on trouvera de plus amples renseignements sur ce congrès dans l'encadré sous le résultat ministériel 1, ci-dessus.

De plus amples renseignements sur l'établissement et la gestion par Parcs Canada d'aires marines nationales de conservation se trouvent dans le Résultat ministériel 1, ci-dessus.

**Objectif 15 : Vie terrestre – Protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, gérer les forêts de façon durable, lutter contre la désertification, mettre un terme à la dégradation des terres et inverser cette tendance, et mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité**

Cet objectif est inextricablement et directement lié au mandat de Parcs Canada. Par son travail visant à établir et gérer les parcs nationaux, les réserves de parc national, et les aires marines d'eau douce nationales de conservation dans l'ensemble du pays qui représentent la diversité des régions naturelles du Canada, Parcs Canada joue un rôle important en appuyant la **cible 15.4 - D'ici à 2030, assurer la préservation des écosystèmes montagneux, notamment de leur biodiversité, afin de mieux tirer parti de leurs bienfaits essentiels pour le développement durable**. En 2022-2023, Parcs Canada a réalisé d'importants progrès en explorant la faisabilité de nouveaux parcs nationaux et de nouvelles réserves de parcs nationaux

avec ses partenaires et en négociant l'établissement de deux nouvelles réserves de parcs nationaux. Dans les aires protégées établies, Parcs Canada contribue également à l'atteinte de cet objectif en s'efforçant de maintenir et d'améliorer l'intégrité écologique et en approfondissant sa compréhension des écosystèmes des parcs par des activités de surveillance, de conservation, de restauration et d'atténuation. Cette année, Parcs Canada a investi près de 25 millions de dollars dans des projets de conservation et de restauration des lieux administrés par Parcs Canada.

Le travail de Parcs Canada à l'égard de la cible 15.4 contribue également aux efforts du Canada à l'égard de la **cible 15.5 - Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction**. Parcs Canada joue un rôle important dans la mise en œuvre de la *Loi sur les espèces en péril*. Parcs Canada s'efforce de protéger les espèces, leurs résidences et leurs habitats essentiels, en élaborant et en mettant en œuvre des plans d'action visant à maintenir ou à améliorer leur état de conservation. Ce travail contribue à stopper et à inverser la perte de biodiversité au Canada. Par exemple, en 2022-2023, Parcs Canada a fait progresser la mise en œuvre de 23 plans d'action portant sur plusieurs espèces qui comprennent des mesures de rétablissement pour plus de 200 espèces en péril et plus de 50 espèces dont la conservation est préoccupante. En mars 2023, Parcs Canada avait mis en œuvre 75 % des mesures de rétablissement prévues dans les plans d'action de la *Loi sur les espèces en péril*, dépassant ainsi largement l'objectif de 50 % fixé d'ici 2023.

Vous trouverez plus de détails sur le travail de Parcs Canada qui contribue à cet objectif dans la section Résultat ministériel 1, ci-dessus. Des renseignements supplémentaires sur les efforts déployés par Parcs Canada concernant les espèces en péril au cours de cette année se trouvent également dans [le plus récent Rapport annuel au Parlement sur la Loi sur les espèces en péril](#).<sup>x1</sup>

**Objectif 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs – Renforcer les moyens de mettre en œuvre et de revitaliser le partenariat mondial en faveur du développement durable**

Le travail de Parcs Canada visant à promouvoir la réconciliation avec les peuples autochtones appuie l'atteinte de la **cible 17.17 - Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière**. Dans le cadre de ses objectifs de réconciliation, Parcs Canada œuvre de concert avec les nations autochtones locales à l'établissement et à la gestion coopérative d'aires protégées nouvelles et existantes. Parcs Canada continue également d'élaborer des accords de contribution afin d'améliorer la capacité des communautés autochtones à participer pleinement aux consultations et aux évaluations de faisabilité. Ces accords avec les peuples autochtones permettent également de soutenir l'intégration de la science autochtone, le partage de leurs connaissances traditionnelles et la poursuite des pratiques culturelles traditionnelles. En 2022-2023, Parcs Canada a créé le Cercle d'intendance autochtone, qui réunit des membres autochtones et du personnel de Parcs Canada pour soutenir l'élaboration conjointe, et la mise en œuvre d'un cadre d'intendance autochtone et la mobilisation à cet égard. Ce travail vise à faire évoluer les approches en matière de conservation, de commémoration et de présentation pour

les rendre plus conformes à la déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et contribuera à la mise en œuvre de la *Loi sur la déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones*. L'on trouvera de plus amples renseignements sur cette initiative l'encadré sous le résultat ministériel 1, ci-dessus.

Parcs Canada collabore également avec les centres urbains du pays dans le but d'améliorer l'accès aux espaces verts pour les Canadiens. Les travaux se sont poursuivis en 2022-2023 en vue d'établir un réseau de parcs urbains nationaux dans les villes du Canada ou à proximité, notamment à Victoria, Edmonton, Saskatoon, Winnipeg, Windsor et Halifax.

Les efforts de collaboration internationale de Parcs Canada appuient la cible 17.16 **Renforcer le Partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'aider tous les pays, en particulier les pays en développement, à atteindre les objectifs de développement durable**. Au cours de 2022-2023, Parcs Canada a également travaillé à améliorer la mise en œuvre des accords bilatéraux et multilatéraux. Cette année, Parcs Canada a signé un nouveau protocole d'entente au niveau de l'Agence avec le National Park Service des États-Unis. Parcs Canada et le National Park Service des États-Unis entretiennent depuis longtemps une relation de collaboration, officialisée pour la première fois par un protocole d'entente en 1998. Le protocole d'entente révisé recense des domaines et des activités de collaboration d'intérêt mutuel. Parcs Canada a également conclu des protocoles d'entente avec d'autres pays, dont le Mexique, le Danemark, l'Irlande et l'Australie. Dans le cadre de sa collaboration avec l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), Parcs Canada a également soutenu les travaux des commissions de l'UICN, partagé son expertise par l'entremise de plusieurs groupes de travail et a également soutenu la programmation du Asia Parks Congress et du Congrès de l'UICN sur les aires protégées d'Afrique

Plus d'information sur la contribution de Parcs Canada aux ODD de l'ONU pendant cette période de référence, y compris les engagements au Cadre d'indicateurs canadien et au Cadre d'indicateurs global, se trouve dans son [Stratégie ministérielle de développement durable de l'Agence Parcs Canada de 2020 à 2023](#).<sup>xli</sup> Parcs Canada élabore actuellement sa stratégie ministérielle de développement durable pour la période de 2023 à 2027, qui devrait être déposée au Parlement et affichée sur le site Web de Parcs Canada le 2 novembre 2023. Cette stratégie contiendra plus d'informations sur les contributions de Parcs Canada aux objectifs de développement durable, y compris les mesures, les indicateurs et les cibles ministériels qui y contribuent.

## Innovation

En raison de la nature des activités de Parcs Canada, l'expérimentation informelle est un volet nécessaire de ses affaires courantes. Afin d'améliorer sa prestation de services aux Canadiens et de services internes qui soutiennent l'exécution de son mandat, Parcs Canada entreprend des projets pilotes et s'en inspire pour trouver des moyens de relever les défis persistants. Parcs Canada œuvre à établir une culture d'expérimentation et d'innovation à l'échelle des régions et au sein de sa structure organisationnelle.



Les activités suivantes sont quelques exemples d'innovations et de projets pilotes qui ont été entrepris en 2022-2023 :

***Le retour du caribou : Rétablir une espèce en péril emblématique dans le parc national Jasper***

Le caribou de montagne dépend de vastes habitats intacts. Au cours des cinquante dernières années, les hardes de caribous de montagne de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ont diminué en nombre et certains ont disparu. Les populations sont si réduites que ces hardes ne peuvent pas se reconstituer seules. Les zones protégées telles que les parcs nationaux sont essentielles à leur survie.

Parcs Canada, en collaboration avec des partenaires, travaille sur un projet novateur visant à protéger et à rétablir le caribou des bois population des montagnes du Sud au Canada (*Rangifer tarandus caribou*) dans le parc national Jasper (Alberta). L'objectif principal est d'aider les caribous à prospérer à nouveau par eux-mêmes.

Les spécialistes de la faune de Parcs Canada ont travaillé avec des experts des gouvernements, des collectivités autochtones partenaires, des membres du milieu universitaire et des organismes de conservation du monde entier pour comprendre comment protéger et rétablir au mieux le caribou dans le parc national Jasper, dans le cadre du plan d'action multi-espèces pour le parc national Jasper. Dans le cadre d'un programme de reproduction et de remise en liberté à des fins de conservation, le premier du genre pour le caribou au Canada, Parcs Canada travaille à la construction d'un centre de reproduction à des fins de conservation dans le parc national Jasper.

Les programmes d'élevage de conservation servent à prévenir l'extinction d'espèces animales et à faciliter leur rétablissement. Les activités prévues à cette fin consistent à capturer un petit nombre d'animaux sauvages, à en faire l'élevage en captivité et à réintroduire leurs petits dans la nature pour augmenter les populations des espèces en péril. Dans le cadre de ce programme, Parcs Canada prévoit de capturer un petit nombre de caribous sauvages issus des populations locales (et éventuellement régionales) et de les placer en captivité afin d'établir la population reproductrice.

Chaque année, de nouveaux veaux naîtront au centre à partir de la population reproductrice. Parcs Canada relâchera ensuite ces jeunes caribous dans la population sauvage locale de Tonquins et répétera l'opération chaque année jusqu'à ce que le troupeau de Tonquins atteigne environ 200 animaux. Parcs Canada surveillera les animaux et collaborera avec des partenaires et des experts afin d'adapter le programme en fonction des enseignements tirés et d'envisager éventuellement de relâcher des caribous du centre dans d'autres zones du parc où les troupeaux ont disparu. Les possibilités de soutenir d'autres initiatives régionales de rétablissement seront également étudiées avec les administrations voisines.

En 2022-2023, Parcs Canada a poursuivi les travaux pour lancer ce programme de reproduction, notamment en terminant une analyse d'impact détaillée, en commençant la construction de l'installation de reproduction, en poursuivant la collaboration avec les partenaires autochtones pour établir une participation importante et en discutant avec les

partenaires fédéraux et provinciaux afin de déterminer la meilleure approche pour s'approvisionner en caribous supplémentaires auprès d'autres populations.

Parcs Canada pourrait commencer à accueillir les premiers caribous sauvages dans le centre de reproduction de Jasper dès 2025. Cela signifie que les premiers jeunes animaux nés dans l'installation pourraient être relâchés dans la population du Tonquin l'année suivante. La modélisation montre qu'il est fort probable que 35 à 38 veaux naissent chaque année d'une quarantaine de femelles adultes en captivité, la plupart d'entre eux étant relâchés dans la nature.

L'objectif est de reconstituer le troupeau de Tonquin à hauteur de 200 caribous dans les cinq à dix ans suivant la mise en liberté des premiers caribous. En se fondant sur l'expérience et les résultats obtenus avec la harde de Tonquin, Parcs Canada envisagera de relâcher des animaux dans les aires de répartition de Tonquin et de la Brazeau, afin d'atteindre des populations de 300 à 400 caribous dans les trois aires de répartition des caribous.

### ***De champs de foin à refuge***

En raison du statut critique du tétras des armoises au Canada, la restauration d'un habitat optimal pour la nidification et l'élevage des couvées a été identifiée comme une mesure de rétablissement importante dans le parc national des Prairies, en Saskatchewan. Depuis plus de 20 ans, les membres de l'équipe de Parcs Canada du parc national des Prairies restaurent la prairie naturelle; depuis 1997, 1133 hectares de terres auparavant cultivées ont été restaurés en espèces de la prairie naturelle, avec plus ou moins de succès. Il reste près de 3 680 hectares de végétation non indigène dans le parc, qui présente un potentiel de restauration.

L'un des principaux obstacles au rétablissement des écosystèmes à grande échelle dans ce parc national et dans d'autres est le manque de plantes et de semences indigènes appropriées. L'expérience a montré qu'un rétablissement réussi nécessite des semences indigènes de haute qualité, une gestion et un suivi continus, ainsi que de la patience. Pour améliorer les taux de réussite, il est essentiel d'adopter des approches novatrices.

Cette année, pour restaurer un écosystème de prairies de 30 hectares, l'équipe du projet Hayfield to Haven (de champ de foin à refuge) du parc national des Prairies a fait l'essai de méthodes innovantes de collecte, de nettoyage et de stockage des semences indigènes. Ces pratiques novatrices ont permis de réaliser d'importantes économies et ont également bénéficié aux propriétaires fonciers voisins et aux partenaires de la conservation, qui s'efforcent tous d'obtenir des écosystèmes de prairies sains et intacts. À terme, ces champs de foin de fauche deviendront un refuge pour les tétras des armoises, une espèce en voie de disparition.

### ***Déplacement durable des personnes dans le parc national de Banff***

Le parc national de Banff (Alberta) est le parc national le plus populaire du Canada et l'une des destinations touristiques les plus importantes du pays. Plus de quatre millions de personnes visitent le parc chaque année et la fréquentation augmente tous les ans. Entre 2010 et 2019, la fréquentation a augmenté de 29 %.

En raison de l'augmentation du nombre de visiteurs, le parc national de Banff a connu une hausse constante du trafic automobile au cours de la dernière décennie. Certaines routes du parc national et de la ville de Banff sont devenues très encombrées à certaines périodes de l'année,

comme Lake Louise Drive et Mountain Avenue vers le mont Sulphur. De juin à septembre, les parcs de stationnement des attractions populaires sont souvent pleins dès 7 heures du matin. Cette situation a également entraîné une augmentation du nombre de stationnements illégaux le long des routes menant à des destinations populaires, ce qui a eu des répercussions négatives sur les zones écologiques le long des routes et a contribué à aggraver les embouteillages. Cette situation est source de frustration pour les visiteurs, produit des émissions de gaz à effet de serre et constitue un obstacle supplémentaire aux déplacements de la faune dans la région.

Parcs Canada a pris des mesures pour résoudre ces problèmes dans différentes zones du parc en créant un plan provisoire de gestion des encombrements. Au cours des dernières années, Parcs Canada s'est efforcé d'améliorer la circulation et le stationnement, en introduisant notamment un système de réservation, en faisant payer le stationnement dans les parcs les plus fréquentés afin d'améliorer la rotation des places de stationnement et en ajoutant des signaleurs - à un coût important - pour gérer la circulation. Les visiteurs peuvent également utiliser le système de navettes payantes à Lac Louise qui leur permet de laisser leur voiture dans le fond de la vallée où les places de stationnement sont plus nombreuses. Parcs Canada a également versé des fonds à la Bow Valley Regional Transit Services Commission pour améliorer les transports en commun entre Calgary et Banff, entre Banff et Lake Louise et jusqu'au lac Minnewanka. Ces mesures, ainsi que l'amélioration des communications numériques, en collaboration avec les partenaires locaux, ont permis de réduire de 55 % les temps d'attente des véhicules dans la ville de Banff pendant l'été 2022.

Ces mesures préliminaires, bien qu'elles aient eu des effets positifs pour les visiteurs, n'ont eu qu'une efficacité limitée pour résoudre les problèmes de congestion sous-jacents, et il faudra un cadre plus large pour traiter les problèmes de transport et de mobilité dans le parc.

Reconnaissant que la planification d'un tel système nécessite un haut niveau d'expertise interdisciplinaire, Parcs Canada a convoqué un groupe d'experts pour fournir des conseils et des recommandations. En août 2022, Parcs Canada a reçu le [rapport de ce groupe consultatif d'experts sur le transport durable des personnes dans le parc national de Banff](#).<sup>xiii</sup>

Parcs Canada est en train d'examiner le rapport et d'élaborer un plan de mise en œuvre de ses recommandations. L'objectif de Parcs Canada est de disposer d'un plan global de transport des personnes dans le parc, qui fixe des buts, des objectifs et des cibles mesurables sur une période de dix ans. Le plan tiendra compte des services de transport locaux, régionaux, municipaux et privés, des sentiers et pistes actuels, des principales attractions et des niveaux et modèles actuels et prévus de fréquentation des visiteurs.

### ***Soutenir la relance du tourisme avec Expedia***

Pour attirer l'attention sur les parcs nationaux et les lieux historiques, soutenir la reprise du tourisme régional au Canada et favoriser la croissance de nouveaux marchés au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni, Parcs Canada s'est associé à Expedia, une agence de voyages en ligne, pour explorer les méthodes permettant d'atteindre un public plus large. Du contenu préparé sur les lieux historiques nationaux et les parcs nationaux ont été diffusés sur Expedia, exposant les personnes qui préparent leurs vacances à de nouvelles idées de destinations.

Grâce à ce partenariat, le contenu lié à Parcs Canada a entraîné des réservations d'hébergement qui ont généré environ 331 millions de dollars en ventes brutes d'hébergement dans les

collectivités situées à proximité des lieux historiques nationaux et des parcs nationaux. Il est important de noter que la plupart des réservations concernaient des hébergements classés deux ou trois étoiles, ce qui indique que de nombreuses personnes réservaient des auberges, des chambres d'hôtes et des chambres de motels et d'hôtels plus petits et gérés localement, situés à proximité des parcs et des lieux, générant ainsi d'importantes retombées économiques locales pour ces communautés.

#### **De drapeaux à sac - recyclage valorisant**

En collaboration avec son fournisseur de marchandises, Parcs Canada recycle le tissu des drapeaux et des bannières commémoratives usagés et légèrement usagés utilisés dans les parcs et les lieux et les transforme en sacs fourre-tout réutilisables uniques en leur genre. Le produit de la vente des fourre-tout est réinvesti dans des projets de conservation à travers le Canada. Cette stratégie de recyclage valorisant réussie a permis de détourner des centaines de bannières et de drapeaux des décharges.

En 2022, l'initiative de drapeau à sac a reçu deux prix décernés par les Promotional Product Professionals of Canada (dans les catégories « Best in Sustainability » (meilleur produit en matière de durabilité) et « Best in Made in Canada » (meilleur produit fabriqué au Canada)).

#### **Faites équipe et nettoyez les rives**

En 2022, un projet pilote de science citoyenne baptisé [Faites équipe et nettoyez les rives](#),<sup>xliii</sup> a été lancé dans plusieurs lieux administrés par Parcs Canada à travers le pays. Au cours de la saison 2022 sur le terrain, les visiteurs des lieux administrés par Parcs Canada ont été invités à emprunter une trousse de nettoyage comprenant un seau, des gants, une brochure éducative, une fiche technique et une carte de données à remplir et à remettre à la fin. Au total, 249 personnes ont participé à 24 nettoyages dans sept lieux de Parcs Canada d'un océan à l'autre. Plus de 6 218 déchets ont été ramassés et contrôlés et le poids total des déchets enlevés était de 1883,8 kilogrammes.

En plus de sensibiliser la population à la pollution par les plastiques, ce programme a permis à Parcs Canada de recueillir des données sur les types et les quantités de déchets marins et de déchets plastiques sur les rivages des lieux qu'il administre. En février 2023, le projet et ses résultats ont été présentés lors du Cinquième Congrès international sur les aires marines protégées, à Vancouver. Fort des leçons apprises en 2022-2023, le projet *Faites équipe et nettoyez les rives* se poursuivra en 2023-2024. Au cours des prochaines années, Parcs Canada cherchera à élargir et à numériser le programme en utilisant des applications compatibles pour téléphones intelligents afin de rationaliser la collecte de données.

#### **Projet de rapprochement des collectivités côtières et de conservation du varech (laminaires)**

Le varech est un élément précieux de l'habitat marin, une ressource importante pour les collectivités, les espèces et les écosystèmes. Il est également très important sur le plan culturel pour les Premières Nations. En mai 2022, Parcs Canada a mis en œuvre une approche collaborative pour la surveillance, la cartographie et la recherche sur les laminaires dans la réserve de parc national Pacific Rim en s'appuyant sur des méthodologies élaborées et mises en œuvre par des gouvernements autochtones dans le cadre du [Marine Plan Partnership](#),<sup>xliv</sup> de la

Colombie-Britannique, partenariat innovant qui réunit 17 gouvernements locaux des Premières Nations et celui de la province de la Colombie-Britannique.

Ce projet a permis d'étendre à la côte ouest de l'île de Vancouver l'application réussie de surveillance des varechs du Marine Plan Partnership, complétant ainsi un programme régional existant de surveillance des varechs qui permet de prendre des décisions de gestion basées sur l'écosystème. Pour favoriser la collaboration et normaliser les protocoles, les membres de l'équipe de Parcs Canada de la réserve de parc national Pacific Rim ont organisé un atelier de formation avec le gouvernement local de Yuułuꞵı̨ł̨́ath, auquel se sont joints des membres d'organismes locaux sans but lucratif de restauration et d'éducation.

Dans le cadre de ce projet, Parcs Canada a également échangé des informations et des compétences avec Pêches et Océans Canada et avec des organismes locaux de recherche et de restauration côtière, notamment le Hakai Institute et la Redd Fish Restoration Society. Le projet complète également les recherches universitaires menées par l'Université de Victoria, qui fournissent des informations supplémentaires sur le potentiel de restauration du varech à l'intérieur et autour de la réserve du parc national de Pacific Rim.

### ***Les oiseaux et les changements climatiques : vont-ils partir ou rester?***

Imaginez-vous dans trente ans. Pourrez-vous encore voir et entendre vos oiseaux favoris dans les parcs nationaux? D'ici 2050, un oiseau sur quatre dans les endroits gérés par Parcs Canada devra peut-être se trouver un nouveau refuge en raison de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Parcs Canada a fait équipe avec la National Audubon Society, le Service canadien de la faune et Oiseaux Canada dans le cadre d'une collaboration à une [étude nationale](#)<sup>xlv</sup> visant à comprendre les effets du changement climatique sur les oiseaux.

Grâce à une variété de produits novateurs, l'histoire des [oiseaux et des changements climatiques](#)<sup>xlvi</sup> a été lancée sur diverses plateformes en 2022, mettant en lumière le travail effectué dans de nombreux sites de Parcs Canada et expliquant comment les Canadiens peuvent protéger les oiseaux et les aider à s'adapter au changement climatique. L'incidence de ce travail a été renforcé par des efforts coordonnés pour en partager les résultats avec les Canadiens. Témoignant de l'importance de raconter des histoires fortes qui transmettent un message profond tout en demeurant accessibles et décrivent le caractère interconnecté du travail de conservation, Les oiseaux et les changements climatiques ont servi de modèle pour la narration de récits sur la science en action.

## Principaux risques

Pour 2022-2023, Parcs Canada a cerné six risques principaux en lien avec sa responsabilité principale qui pourraient avoir une incidence sur la prestation des programmes et des services et a entrepris des stratégies d'atténuation pour minimiser l'impact global. Ces risques et les mesures associées en 2022-2023 sont décrits dans le tableau ci-dessous.

Risque principal	Actions en 2022-2023
<p><b>Adaptation et réponse aux forces environnementales</b></p> <p>En raison de l'ampleur et de la rapidité des changements environnementaux, y compris le changement climatique, il existe un risque que l'intégrité des écosystèmes, des ressources culturelles et des infrastructures ne puisse être maintenue ou améliorée, ce qui pourrait empêcher Parcs Canada de remplir son mandat.</p>	<p>Au cours de cette année, Parcs Canada :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• A continué à évaluer les risques liés au changement climatique, à comprendre les impacts et à identifier des mesures d'adaptation réalisables fondées sur des données probantes dans les lieux qu'il administre;</li> <li>• A développé des ressources et des outils pour soutenir la planification de l'adaptation dans les lieux qu'il administre;</li> <li>• A ajusté des politiques et des programmes dans divers domaines de travail, y compris le travail d'élaboration d'un cadre national de surveillance qui exige que chaque lieu dispose d'une série d'indicateurs pour surveiller l'état des écosystèmes et l'utilisation écologiquement durable des aires marines nationales de conservation;</li> <li>• A élaboré une orientation pour appuyer les collaborations scientifiques et de recherche avec des organisations externes, comme les universités et les organismes non gouvernementaux, afin d'aider à atteindre les objectifs de conservation à l'intérieur et à proximité des lieux administrés par Parcs Canada;</li> <li>• A investi plus de 25 millions de dollars dans des projets de conservation qui ont contribué à améliorer l'intégrité écologique des lieux administrés par Parcs Canada;</li> <li>• Parcs Canada a lancé de nouveaux travaux sur la connectivité écologique, en travaillant avec des partenaires pour faire progresser la conservation de la connectivité, en cartographiant et en surveillant la connectivité et en développant des stratégies pour relever les défis. En 2022-2023, Parcs Canada a entrepris 53 nouvelles initiatives de connectivité.</li> <li>• A continué à examiner la gestion des urgences et à fournir au personnel de Parcs Canada une formation continue en matière de gestion des urgences et d'intervention;</li> <li>• Continue à mettre en œuvre des mesures visant à protéger les biens du patrimoine contemporain et</li> </ul>

Risque principal	Actions en 2022–2023
	<p>bâti, comme l'utilisation de conceptions et de matériaux de construction plus résistants;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• A lancé la campagne de communication #ParksCanadaConservation, pour sensibiliser davantage la population concernant la place de premier plan qu'occupe Parcs Canada dans la science des écosystèmes, ainsi que dans l'adaptation aux changements climatiques et leur atténuation.</li> </ul>
<p><b>Relations avec les peuples autochtones</b> Si Parcs Canada ne consacre pas le temps, les efforts et les investissements nécessaires pour établir et maintenir des relations avec les peuples autochtones, il y a un risque qu'il ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations et d'assurer la mise en œuvre de ses programmes et la prestation de ses services, ce qui pourrait nuire à sa réputation, accroître le nombre de litiges et créer des obstacles pour atteindre les objectifs de conservation.</p>	<p>Au cours de cette année, Parcs Canada :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• A continuer de faire avancer les projets, des ententes et des mécanismes qui facilitent les liens des autochtones avec les terres, les eaux et les glaces utilisées traditionnellement;</li> <li>• A soutenu la prise de décision en collaboration avec les partenaires autochtones en augmentant la gestion coopérative et les autres structures de partenariat et de conseil;</li> <li>• A travaillé avec les peuples autochtones pour examiner les qualifications demandées pour les membres de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada afin de promouvoir la diversité et les activités de sensibilisation pour encourager les candidats autochtones. Il y a maintenant deux membres de la Commission qui sont autochtones;</li> <li>• A soutenu la prise de décisions en collaboration avec les partenaires autochtones en augmentant la gestion coopérative et d'autres structures de partenariat et de consultation;</li> <li>• A travaillé avec les peuples autochtones pour examiner les désignations actuelles et augmenter le nombre de désignations autochtones au titre du Programme national de commémoration historique, y compris par le lancement de l'Initiative de commémorations inclusives;</li> <li>• S'est attaqué aux obstacles qui empêchent une collaboration et un engagement significatifs des Autochtones, notamment en interne, par l'intermédiaire d'une série de consultations avec les employés autochtones afin de codévelopper des stratégies pour traiter les questions soulevées dans une enquête interne destinée aux employés autochtones, ce qui a donné lieu à un plan de travail collaboratif;</li> </ul>

Risque principal	Actions en 2022–2023
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A travaillé avec les partenaires autochtones pour intégrer le savoir autochtone et les connaissances fondées sur la science à l’approche de Parcs Canada en matière de conservation et de recherche; en établissant notamment des partenariats avec dix Premières nations pour gérer des espèces surabondantes dans sept parcs nationaux.</li> <li>• A travaillé avec les communautés autochtones pour intégrer les points de vue autochtones dans la façon dont les lieux patrimoniaux sont établis et mis en valeur, y compris en créant des possibilités d’expériences des visiteurs qui aideront les Canadiens à découvrir la culture autochtone et à s’en rapprocher;</li> <li>• A renforcé ses méthodes d’acquisition pour encourager l’approvisionnement auprès des entreprises autochtones, dépassant l’objectif de 5 % fixé par le gouvernement du Canada au cours de la première année de l’engagement;</li> <li>• A tenu des événements organisés par les autochtones, soutenu l’élaboration de produits autochtones, a proposé des lieux où les nations et les populations autochtones pourront faire connaître leur histoire, dans leur propre langage, et a offert des occasions uniques favorisant la réconciliation.</li> <li>• A travaillé avec les gouvernements autochtones pour soutenir leur rôle dans la prise de décisions concernant le processus d’établissement (p. ex., évaluation de la faisabilité).</li> <li>• A collaboré avec les gouvernements autochtones pour évaluer la faisabilité de la protection des terres et des eaux autochtones à l’aide des outils de conservation de Parcs Canada et des modèles de gouvernement partagé.</li> </ul>
<p><b>Position compétitive</b>            Les conditions socioéconomiques et d’autres influences du marché évoluent, et il y a un risque que les programmes et services de Parcs Canada ne répondent pas aux attentes des Canadiens si Parcs Canada ne s’y adapte pas, ce qui pourrait entraîner éventuellement la baisse de la pertinence mesurée en part de marché du tourisme et en nombre de visiteurs.</p>	<p>Au cours de cette année, Parcs Canada :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• A accueilli des visiteurs dans les lieux du patrimoine national à des niveaux qui tendent à se rapprocher des niveaux habituels, après deux années de restrictions liées à la pandémie de COVID-19;</li> <li>• A atteint des marchés et des publics identifiés à l’échelle nationale afin de diversifier et d’accroître le nombre de visiteurs et d’améliorer la sensibilisation et le soutien du public, en obtenant encore le plus haut niveau de soutien pour son mandat (92 %) depuis le début du suivi;</li> </ul>



Risque principal	Actions en 2022–2023
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A développé des efforts de sensibilisation et de marketing à l'échelle nationale dans un contexte de priorité numérique, avec la modernisation du site Web de Parcs Canada, l'expansion de sa chaîne YouTube grâce à plusieurs séries de vidéos et le lancement du balado « ReTrouver »;</li> <li>• A géré les niveaux de fréquentation de manière à ce qu'ils soient durables et garantissent des expériences de qualité pour les visiteurs, y compris la croissance, le cas échéant, et la redistribution de la fréquentation sur le plan géographique et temporel;</li> <li>• A continué à collaborer avec Destination Canada et l'industrie du voyage sur des initiatives visant à soutenir le secteur du tourisme et a travaillé avec Expedia pour une deuxième année consécutive afin de mettre en valeur les merveilles des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux du Canada;</li> <li>• A déployé des efforts proactifs de marketing et de communication pour gérer les attentes et influencer le comportement sûr et respectueux des visiteurs, alors que les mesures de santé et de sécurité prises pendant la COVID-19 étaient levées;</li> <li>• A saisi les occasions d'établir des liens et de communiquer avec les Canadiens en personne, par exemple avec l'exposition photographique massive intitulée <i>450 000 km<sup>2</sup> d'histoires</i>, qui mettait en valeur les efforts de conservation, les merveilles de la nature et les histoires historiques tissées;</li> <li>• A investi dans des services numériques axés sur l'utilisateur en améliorant l'application mobile de Parcs Canada et le système de réservation, ce qui a permis d'améliorer l'expérience de l'utilisateur et de réduire le nombre de problèmes et de pannes.</li> </ul>
<p><b>État des biens bâtis et durabilité à long terme</b></p> <p>Il y a un risque qu'un portefeuille de biens durables ne puisse pas être maintenu pour appuyer la réalisation du mandat de Parcs Canada en raison du vieillissement des infrastructures, de lacunes d'entretien et de réfection, et des impacts des changements climatiques et de l'inflation. La sécurité du public pourrait alors être</p>	<p>Au cours de cette année, Parcs Canada :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• A investi des fonds d'immobilisations existants et limités dans le temps pour soutenir les améliorations à l'état général du patrimoine bâti et des biens contemporains. Cette année, Parcs Canada a continué de faire des progrès pour amener les biens dans un état acceptable ou bon, soit 61 % pour les biens du patrimoine bâti et 77 % pour les biens contemporains;</li> </ul>

Risque principal	Actions en 2022–2023
<p>compromise, le patrimoine culturel pourrait être perdu et la réputation de Parcs Canada pourrait être entachée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A amélioré 21 biens patrimoniaux, d’une valeur de remplacement de 171 millions de dollars, qui étaient en mauvais ou très mauvais état, et sont maintenant dans un état acceptable ou bon;</li> <li>• A continué à maintenir et à mettre à jour le système d’information sur la gestion des biens de Parcs Canada afin de s’assurer qu’il dispose de données les plus récentes sur les biens.</li> </ul>
<p><b>Innovation opérationnelle</b> Si Parcs Canada ne modernise pas ses services ministériels et internes, il y a un risque que l’organisation ne dispose pas de la capacité, des processus et des outils opérationnels appropriés pour appuyer de manière efficace et efficiente la prestation de services et répondre aux attentes du gouvernement en matière de responsabilisation de gestion, y compris la gestion de l’information et les exigences en matière de technologie de l’information.</p>	<p>Au cours de cette année, Parcs Canada :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• A continué à renouveler son cadre de résultats ministériels en se fondant sur une orientation stratégique à plus long terme qui jette les bases d’un processus décisionnel, d’une affectation et d’une réaffectation des ressources fondées sur des données probantes;</li> <li>• A augmenté sa capacité de rendement et d’analyse, y compris l’analyse comparative avec des ministères semblables, afin d’appuyer la prise de décisions fondées sur des données probantes et de démontrer les résultats aux Canadiens;</li> <li>• A continué de peaufiner la stratégie de données et l’harmonisation de l’architecture des données et de l’information afin de soutenir une planification, une mesure des performances et une prise de décisions efficaces;</li> <li>• A lancé un effort soutenu pluriannuel pour renforcer les processus de planification intégrée des activités qui soutiennent la prise de décisions fondée sur des données probantes et pour démontrer les résultats aux Canadiens;</li> <li>• A regroupé la réception de tous les appels d’offres des programmes de Parcs Canada en un seul processus intégré afin de permettre une meilleure priorisation horizontale, et de mieux harmoniser et exploiter le financement pour faire avancer les priorités et les objectifs des programmes de Parcs Canada;</li> <li>• A continué à améliorer ses structures de gestion des finances afin de mieux harmoniser ses ressources avec les besoins de ses programmes et d’être en meilleure position pour répondre à l’évolution de son environnement opérationnel;</li> <li>• A entrepris l’examen de divers services internes dans toutes les unités opérationnelles afin d’évaluer leur efficacité et leur efficience dans le soutien à la</li> </ul>

Risque principal	Actions en 2022–2023
	mise en œuvre des programmes dans l'ensemble du pays.
<p><b>Effectif, équité, accessibilité, inclusion et diversité, et bien-être</b></p> <p>Si Parcs Canada ne favorise pas un milieu de travail inclusif et exempt d'obstacles qui reflète la diversité de la population canadienne, il y a un risque que l'organisation n'ait plus les compétences culturelles et les perspectives nécessaires pour servir tous les Canadiens et ne soit pas en mesure de bâtir et de maintenir un environnement de travail sain, ce qui pourrait avoir des répercussions sur les programmes et les services, et porter atteinte à sa réputation.</p>	<p>Au cours de cette année, Parcs Canada :</p> <p>Équité, diversité et inclusion</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancement du Conseil pour l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité (IDEA), qui rendra compte des activités et échangera les informations et les meilleures pratiques sur les initiatives en matière d'inclusion, de diversité, d'équité et d'accessibilité dans l'ensemble de Parcs Canada;</li> <li>• S'est assuré d'être prêt pour être conforme à la <i>Loi sur l'équité salariale</i> en créant un comité sur l'équité salariale chargé d'orienter l'élaboration du plan d'équité salariale;</li> <li>• A amorcé l'élaboration d'un plan d'action triennal sur l'équité en matière d'emploi et mis en œuvre de programmes spécifiques visant à soutenir le développement des talents des employés issus des groupes en quête d'équité;</li> <li>• A élaboré et publié le Plan d'action triennal sur l'accessibilité, qui reflète les impératifs sociaux et organisationnels nécessaires à la réalisation des objectifs d'accessibilité de la fonction publique et de Parcs Canada;</li> <li>• A amorcé l'élaboration d'un plan d'action triennal sur les langues officielles, qui vise à renforcer et à intégrer les deux langues officielles dans la façon dont Parcs Canada sert les Canadiens en renforçant le bilinguisme sur le lieu de travail et en faisant la promotion du bilinguisme dans la société canadienne.</li> </ul> <p>Santé et sécurité au travail</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• A élaboré et lancé la première stratégie triennale de santé mentale à l'échelle de l'Agence, afin d'accroître l'investissement de Parcs Canada dans le bien-être, la santé et la sécurité psychologiques des employés;</li> <li>• A mis en place des capacités de suivi et de production de rapports dans le cadre du Programme de prévention du harcèlement et de la violence, ce qui a permis d'obtenir des données significatives sur le respect de la formation en matière de prévention du harcèlement et de la violence;</li> </ul>

Risque principal	Actions en 2022–2023
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A modernisé ses pratiques de travail sécuritaires et procédé à l'examen prioritaire des politiques et des programmes, y compris les outils et la formation connexes, en fonction des niveaux de danger;</li> <li>• A introduit une nouvelle formation sur la gestion de l'incapacité et du mieux-être en milieu de travail et achevé l'examen de la boîte à outils du programme de gestion de l'incapacité de Parcs Canada;</li> <li>• A organisé des ateliers de prévention de la violence et du harcèlement et élaboré des séances d'information pour sensibiliser ses employés aux services existants et aux outils créés pour favoriser un lieu de travail respectueux;</li> <li>• A amorcé la révision cyclique du Programme de prévention des risques et a pris les mesures pour se conformer aux exigences de l'agence centrale, des lignes directrices en matière de santé publique, du protocole relatif aux maladies infectieuses et des pratiques exemplaires.</li> </ul>

### Résultats obtenus

Le tableau suivant montre, pour *Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada*, les résultats obtenus, les indicateurs de rendement, les cibles et les dates cibles pour 2022-2023, ainsi que les résultats réels pour les trois derniers exercices pour lesquels vous avez accès aux résultats réels.

### Résultat ministériel 1 : Le patrimoine naturel du Canada est protégé dans l'intérêt des générations présentes et futures

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels 2020-2021	Résultats réels 2021-2022	Résultats réels 2022-2023
Pourcentage des régions terrestres représentées dans le réseau des parcs nationaux	Au moins 82 %	Mars 2025	79 %	79 %	79 %
Pourcentage des régions marines représentées dans le réseau des aires marines nationales de conservation	Au moins 31 %	Mars 2025	21 %	21 %	21 %
Pourcentage d'écosystèmes des parcs nationaux où l'intégrité écologique est maintenue ou améliorée	Au moins 92 %	Décembre 2025	82 %	79 %	79 %

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels 2020-2021	Résultats réels 2021-2022	Résultats réels 2022-2023
Nombre de lieux du patrimoine naturel gérés en collaboration avec les peuples autochtones	Au moins 27	Mars 2023	23	22	22

**Résultat ministériel 2 : Le patrimoine culturel du Canada est protégé dans l'intérêt des générations présentes et futures**

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels 2020-2021	Résultats réels 2021-2022	Résultats réels 2022-2023
Nombre de lieux, de personnes et d'événements d'importance pour les Canadiens qui sont officiellement reconnus	Au moins 3 867	Mars 2023	3 822	3 862	3 934
Pourcentage des collections historiques et archéologiques, des paysages culturels et des sites archéologiques dont Parcs Canada a la garde et qui sont protégés	Au moins 90 %	Mars 2026	68 %	68 %	68 %
Nombre de lieux du patrimoine culturel gérés en collaboration avec les peuples autochtones	Au moins 6	Mars 2023	5	5	7
Pourcentage d'ouvrages patrimoniaux dans un état bon ou passable	Au moins 58 %	Mars 2023	54 %	58 %	61 %

**Résultat ministériel 3 : La population découvre le patrimoine naturel et culturel du Canada et en fait l'expérience par des moyens qu'elle juge significatifs.**

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels 2020-2021	Résultats réels 2021-2022	Résultats réels 2022-2023
Nombre de visiteurs qui font l'expérience des lieux de Parcs Canada	Au moins 23,7 millions	Mars 2023	17 M	21,6 M	22,5 M

Pourcentage de Canadiens qui appuient la protection et la présentation des sites de Parcs Canada	Au moins 78 %	Mars 2023	86 %	92 %	92 %
Nombre d'endroits où les peuples autochtones utilisent leurs terres et leurs eaux selon leurs pratiques traditionnelles et modernes	De 32 à 42	Mars 2025	36	36	39
Pourcentages des biens contemporains dans un état bon ou passable	Au moins 76 %	Mars 2023	75 %	74 %	77 %

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de Parcs Canada sont accessibles dans [l'InfoBase du GCI'InfoBase du GC](#).<sup>xlvii</sup>

### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Le tableau suivant montre, pour *Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada*, les dépenses budgétaires de 2022-2023, ainsi que les dépenses réelles pour cet exercice.

Budget principal des dépenses pour 2022-2023	Dépenses prévues 2022-2023	Autorisations totales pouvant être utilisées 2022-2023	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2022-2023	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2022-2023
887 028 950	887 028 950	1 246 263 555	1 004 574 706	117 545 756

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de Parcs Canada sont accessibles dans [l'InfoBase du GCI'InfoBase du GC](#).<sup>xlviii</sup>

### Ressources humaines (équivalents temps plein)

Le tableau suivant indique, en équivalents temps plein, les ressources humaines dont Parcs Canada a besoin pour s'acquitter de cette responsabilité essentielle en 20 222 023.

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022-2023	Nombre d'équivalents temps plein réels 2022-2023	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2022-2023
4 748	4 834	86

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de Parcs Canada sont accessibles dans [l'InfoBase du GCI'InfoBase du GC](#).<sup>xlix</sup>

## Services internes

### Description

On entend par services internes les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les services internes désignent les activités et les ressources des 10 catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, sans égard au modèle de prestation des services internes d'un ministère. Les 10 catégories de services sont les :

- ▶ services de gestion des acquisitions;
- ▶ services de communication;
- ▶ services de gestion des finances;
- ▶ services de gestion des ressources humaines;
- ▶ services de gestion de l'information;
- ▶ services des technologies de l'information;
- ▶ services juridiques;
- ▶ services de gestion du matériel;
- ▶ services de gestion et de surveillance;
- ▶ services de gestion des biens immobiliers;

### Résultats

#### Services de gestion des acquisitions

La présence locale de Parcs Canada d'un océan à l'autre lui permet d'appuyer l'économie canadienne dans de multiples secteurs. Parcs Canada intègre dans sa planification les priorités du gouvernement du Canada afin de tirer parti de l'approvisionnement pour atteindre les objectifs en matière d'économie, de durabilité et d'accessibilité.

En 2022-2023, Parcs Canada s'est appuyé sur ses efforts continus pour accroître les possibilités offertes aux peuples autochtones, ce qui a permis aux entreprises autochtones de recevoir 6,3 % de la valeur totale de tous les contrats et modifications. Par conséquent, Parcs Canada a dépassé, pour une deuxième année consécutive, l'objectif de 5 % fixé par le gouvernement du Canada. Voir la section Attribution des marchés à des entreprises autochtones, ci-dessous.

Afin d'élargir l'accès aux possibilités de passation de marchés, les experts en approvisionnement de Parcs Canada continuent de participer à des séances de sensibilisation auprès de diverses communautés de fournisseurs. Ces séances de sensibilisation ont été l'occasion d'échanges d'informations bilatéraux. Les discussions permettent aux fournisseurs d'informer Parcs Canada sur les biens et services qu'ils offrent, de mieux comprendre le processus d'approvisionnement de Parcs Canada et ce dont ce dernier a besoin, et de collaborer avec les fournisseurs pour trouver des solutions aux défis et aux obstacles à leur participation aux activités d'approvisionnement de Parcs Canada.

## **Services de gestion des finances**

En 2022-2023, Parcs Canada a continué de moderniser ses pratiques de gestion des finances et des ressources afin de mieux harmoniser ses ressources avec les besoins de ses programmes et d'être en meilleure position pour répondre aux changements évolutifs de son environnement opérationnel.

Cette année, afin de renforcer les pratiques de gestion des finances et de budgétisation dans le cadre de sa transition vers des crédits annuels, Parcs Canada a mis l'accent sur le soutien aux membres de l'équipe pendant cette période de changement. Pour ce faire, Parcs Canada a mis à jour les directives et processus budgétaires et prévisionnels, amélioré ses processus de planification financière pluriannuelle et mis en œuvre un nouveau système, de nouvelles orientations et de nouvelles procédures en matière de prévisions.

Parcs Canada a également poursuivi ses efforts pour assurer la viabilité à long terme de son important portefeuille de biens en mettant en œuvre des approches de financement à long terme, y compris la transition vers un régime de budgétisation selon la méthode de comptabilité d'exercice pour permettre une meilleure planification et analyse financières. À l'appui de cela, le travail de Parcs Canada en 2022-23 s'est concentré sur des activités clés telles que la planification des immobilisations, l'amélioration des données liées aux immobilisations, la réalisation d'un examen des politiques et des processus opérationnels, la conception d'une solution de TI, la communication interne et l'engagement pour préparer la transition.

## **Services de gestion des ressources humaines**

### **Équité, diversité et inclusion**

En tant qu'organisation hautement opérationnelle, la main-d'œuvre de Parcs Canada constitue sa force. Parcs Canada s'est fermement engagé à promouvoir la diversité et l'inclusion dans ses milieux de travail. Le travail dans ce domaine a fait l'objet d'une attention renouvelée au cours des dernières années. Au cours de la période visée par le présent rapport, Parcs Canada a entrepris de nombreuses initiatives pour progresser vers une culture d'inclusion, une plus grande diversité de la main-d'œuvre et des politiques et des programmes améliorés pour soutenir l'équité en milieu de travail.

Parcs Canada a créé un Conseil interne sur l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité. Ce comité est présidé par le président et directeur général de Parcs Canada et composé des co-champions et des responsables des groupes dignes d'équité, des membres de l'équipe de la haute direction et de l'ombud de Parcs Canada, ainsi que du responsable de l'Analyse comparative entre les sexes Plus. Le Conseil se réunit pour rendre compte des activités et échanger les informations et les meilleures pratiques sur les initiatives en matière d'inclusion, de diversité, d'équité et d'accessibilité dans l'ensemble de Parcs Canada.

Cette année, Parcs Canada s'est assuré d'être prêt pour être conforme à la *Loi sur l'équité salariale* en créant un comité d'équité salariale chargé d'orienter l'élaboration du plan d'équité salariale. Parcs Canada a également entamé l'élaboration d'un plan d'action triennal sur l'équité en matière d'emploi et mis en œuvre des programmes spécifiques pour soutenir le développement des talents des employés issus des groupes dignes d'équité, y compris un soutien



continu et des stratégies visant à éliminer les obstacles et à améliorer le maintien en poste du personnel.

Parcs Canada s'efforce également de soutenir la gestion des talents des membres de l'équipe issus de groupes dignes d'équité. Cette année, elle a lancé le programme de parrainage Mentorat Plus, qui soutiendra le développement professionnel des membres des groupes dignes d'équité occupant des postes de direction. Parcs Canada a également désigné deux membres de l'équipe faisant partie de groupes dignes d'équité qui participeront au programme de perfectionnement en leadership Mosaïque du Centre sur la diversité et l'inclusion, programme destiné aux employés dont le niveau se situe juste en dessous de celui de la direction et qui vise à combler les lacunes dans la représentation au sein du groupe de la direction dans les organisations.

Parcs Canada s'efforce d'éliminer les obstacles au maintien en poste et à l'avancement professionnel des Autochtones décrits dans la stratégie pangouvernementale Unis dans la diversité : une voie vers la réconciliation. En plus des mesures décrites ci-dessus qui soutiennent les employés de tous les groupes dignes d'équité, Parcs Canada a également continué à soutenir les employés autochtones par l'entremise du Fond pour la formation des employés autochtones. Ce fonds soutient les possibilités de perfectionnement professionnel et de développement personnel, y compris l'apprentissage des langues autochtones.

En 2022-2023, Parcs Canada a publié son plan d'action pour l'accessibilité triennal. Le plan s'appuiera sur les pratiques exemplaires actuelles et intégrera les conclusions du rapport « Ce que nous avons entendu », qui fait suite aux consultations internes avec les employés et à l'étude sur les systèmes d'emploi, y compris les employés en situation de handicap. Il reflète les impératifs sociaux et organisationnels liés à la réalisation des objectifs d'une fonction publique accessible et témoigne de l'engagement de Parcs Canada à respecter la *Loi canadienne sur l'accessibilité* et le *Règlement canadien sur l'accessibilité*.

Pour appuyer ses responsabilités en matière de bilinguisme officiel, Parcs Canada a amorcé cette année l'élaboration d'un plan d'action triennal sur les langues officielles, un plan global visant à renforcer et à intégrer les deux langues officielles dans la façon dont il sert les Canadiens dans ses parcs et ses sites patrimoniaux. Ce plan comprendra le renforcement du bilinguisme dans le lieu de travail et la promotion du bilinguisme dans la société canadienne par l'intermédiaire de son travail avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

### **Santé et sécurité au travail**

Parcs Canada reste déterminé à créer un environnement de travail sûr et exempt de harcèlement, favorisant la santé et le bien-être au travail, ainsi que la promotion de la civilité et du respect. Pour promouvoir la santé et la sécurité au travail, en 2022-2023, Parcs Canada a entrepris plusieurs initiatives visant à promouvoir une culture de respect et de sensibilisation, ainsi qu'à moderniser son approche en matière de sécurité au travail.

Pour appuyer une bonne santé mentale dans le lieu de travail, Parcs Canada a travaillé à l'élaboration et à la mise en œuvre de sa stratégie triennale en matière de santé mentale et a organisé des ateliers de prévention de la violence et du harcèlement à l'intention de ses employés. Il a également mis au point des séances d'information qui seront données en 2023-2024 afin de faire connaître les services et les outils actuels créés pour favoriser un lieu de

travail respectueux. En outre, le programme de prévention du harcèlement et de la violence de Parcs Canada a fourni des outils de suivi et de rapport, offrant à la haute direction des données significatives sur le respect de la formation en matière de prévention du harcèlement et de la violence, ainsi que sur les tendances en matière d'incidents.

Dans le cadre de ses efforts de modernisation de ses pratiques de travail sécuritaires, Parcs Canada a donné la priorité à l'examen de ses politiques et de ses programmes, y compris les outils et la formation connexes, en vue de recenser les risques en fonction des niveaux de danger. La documentation relative aux évaluations ergonomiques a été revue et une nouvelle formation sur la gestion de l'incapacité et du mieux-être en milieu de travail a été lancée afin de soutenir une fonction publique accessible. Par ailleurs, de nouvelles ressources ont été mises en œuvre pour aider les cadres et les employés à réagir aux incidents liés aux facultés affaiblies dans le lieu de travail et à reconnaître et prévenir la violence conjugale. Parcs Canada a également effectué l'examen de sa boîte à outils de gestion de l'incapacité.

Cette année, Parcs Canada a également amorcé l'examen cyclique de son programme de prévention des risques, la mise en œuvre des conclusions recommandées étant prévue pour 2023-2024. Des examens connexes ont été réalisés cette année, notamment le formulaire d'évaluation des risques professionnels et son outil d'estimation des risques de Parcs Canada. Parcs Canada a mis en œuvre les lignes directrices actuelles en matière de santé publique, le protocole relatif aux maladies infectieuses, les exigences du gouvernement du Canada et les pratiques exemplaires afin de fournir des conseils précis, une orientation et des pratiques de soutien pour la santé et la sécurité au travail de ses employés.

### **Stabilisation de la paie**

Parcs Canada maintient son engagement à s'assurer que les membres de l'équipe sont payés correctement et à temps. Pour soutenir cet engagement, en 2022-2023, Parcs Canada a mis l'accent sur l'accroissement de la collaboration, des communications et des mesures d'éducation autour des systèmes de rémunération.

Cette année, Parcs Canada a collaboré avec Service public et Approvisionnement Canada dans le cadre d'un projet pilote de rapprochement des cotisations syndicales et s'est efforcé d'améliorer la coordination et l'identification du travail incomplet dans les dossiers des employés en prévision de la fin des niveaux d'emploi de la saison opérationnelle de pointe. Il s'agissait notamment de faciliter le travail du centre de paie et de veiller à ce que les employés saisonniers qui partent reçoivent leur dernière paie et leur relevé d'emploi en temps voulu. Parcs Canada a également modernisé ses processus de dotation afin de fournir un soutien clair, actualisé et rationalisé aux gestionnaires d'embauche et aux intervenants en ressources humaines, et a mis en place un groupe de travail de l'actualité chargé de repérer les possibilités d'améliorer les processus de RH à la paie, en particulier en ce qui concerne les activités de prépaiement.

Après avoir examiné et analysé les recommandations issues d'une évaluation des contrôles internes sur la rémunération, Parcs Canada a mis en œuvre une vérification de la saisie des données afin de s'assurer que des activités de contrôle de la qualité sont effectuées sur la totalité des entrées et a commencé à élaborer des processus opérationnels liés à la rémunération afin de consigner et de promouvoir des procédures claires. Parcs Canada a également élaboré de nouveaux outils de communication interne et a lancé une plateforme qui constitue le point

central de partage des ressources pour sa communauté de pratique en matière de consignation du temps.

## **Services de gestion de l'information et de technologie de l'information**

### **Collaborer ouvertement et numériquement**

Des progrès importants ont été réalisés en 2022-2023 en vue de la mise en œuvre de SharePoint Online comme système centralisé de gestion des documents électroniques et des dossiers de Parcs Canada. SharePoint Online permettra à Parcs Canada d'instaurer une plus grande collaboration tout en tirant pleinement parti des capacités de l'outil en tant que système de gestion des documents électroniques et des dossiers pour améliorer la recherche grâce aux métadonnées, ainsi que pour introduire la gestion des versions et des autorisations personnalisées pour les documents.

Parcs Canada a mené plusieurs projets pilotes afin de valider et d'affiner le processus de migration des informations, des serveurs locaux vers SharePoint Online, solution infonuagique de stockage. Ces projets pilotes ont permis d'améliorer l'architecture de l'information prévue, d'affiner le processus technique de migration et de mieux comprendre les comportements des clients. Par conséquent, Parcs Canada a recensé des lacunes et a pu s'adapter et planifier la migration progressive en 2023-2024. Un travail important a été réalisé pour affiner et valider les aspects techniques de la migration des informations tout en préservant l'intégrité des données.

Pour soutenir cette transition vers SharePoint Online, les applications de bureau Microsoft 365 ont été installées sur les ordinateurs de tous les membres de l'équipe, et Parcs Canada a lancé une migration progressive des lecteurs personnels vers Microsoft OneDrive, permettant l'accès au nuage et la collaboration. Parcs Canada a également installé des points d'accès Wi-Fi dans 20 bureaux afin de faciliter le retour des employés en poste dans les bureaux de Parcs Canada, ce qui permet une plus grande souplesse en matière d'organisation du travail et de collaboration, et a mis à l'essai l'accès mobile au réseau privé virtuel pour les appareils mobiles fournis par le gouvernement.

### **Maximiser la valeur des données et de l'information**

Parcs Canada continue de peaufiner son approche en matière de données et d'information afin de suivre l'[Ambition numérique](#) du gouvernement du Canada, en chargeant un conseil d'examen de l'architecture ministériel de renouveler la stratégie des données et d'harmoniser l'architecture des données et de l'information. Le conseil aide à mieux gérer les données et les informations en tant qu'atout stratégique.

Parcs Canada continue également de contribuer à Gouvernement ouvert et s'engage à publier tous les ensembles de données des cadres de résultats ministériels, y compris ceux du présent rapport sur les résultats ministériels. En mars 2023, 493 documents de Parcs Canada sont affichés sur [open.canada.ca](https://open.canada.ca).

Parcs Canada améliore continuellement sa méthodologie pour suivre et gérer la liste des services offerts aux Canadiens, en augmentant le nombre d'entrées dans son inventaire de services publié, soit de 11 à 18 en 2022-2023. L'inventaire sera plus détaillé au cours des années à venir, ce qui permettra de relier les entrées de l'inventaire des services à d'autres informations

relatives à la planification, à l'investissement et à l'application. Ce travail aidera Parcs Canada à mieux intégrer ses services et, en fin de compte, à fournir de meilleurs services aux Canadiens grâce à des mécanismes améliorés de suivi et de rétroaction.

### **Améliorer et moderniser les applications et l'infrastructure du réseau**

En collaboration avec Services partagés Canada, Parcs Canada mènera un examen complet de son infrastructure de réseau pour déterminer les possibles améliorations en vue de répondre aux besoins actuels et futurs. Parcs Canada s'emploie également à déployer des améliorations de la connectivité de sites individuels pour améliorer les capacités de réseau des bureaux éloignés. Travaillant en étroite collaboration avec Services partagés du Canada, Parcs Canada a amélioré la connectivité du réseau et mis en place le Wi-Fi dans plusieurs de ses bureaux ainsi que dans certains des lieux qu'il administre. Cela a permis d'améliorer l'accès aux solutions numériques et aux outils de collaboration pour les membres de l'équipe de Parcs Canada et les visiteurs.

#### **Connecter les employés dans les lieux éloignés**

Compte tenu de la nature de son travail de protection du patrimoine culturel et naturel dans les régions éloignées du Canada, de nombreux sites de Parcs Canada sont hors de portée des fournisseurs de services Internet et cellulaires habituels.

Sur la base des résultats positifs obtenus dans le cadre d'un projet pilote visant à étendre le service Internet à l'île de Sable, située à 175 km de la côte de la Nouvelle-Écosse, à l'aide d'un service cellulaire par satellite, Parcs Canada a également mis en place en 2022-2023 des services cellulaires par satellite pour d'autres sites éloignés qu'il administre.

Ainsi, les membres de l'équipe travaillant dans ces lieux peuvent désormais travailler plus efficacement et communiquer de manière plus fiable avec Parcs Canada, les visiteurs et les responsables des situations d'urgence.

Cette année, Parcs Canada a également commencé à travailler sur les résultats d'une évaluation approfondie des risques liés à la cybersécurité, ce qui l'a aidé à cibler les domaines prioritaires pour l'investissement dans les mesures de sécurité de son réseau. Dans le cadre de ce travail, Parcs Canada a commencé à élaborer un plan d'immobilisations numériques qui englobe divers projets de technologie de l'information (TI) et des solutions d'entreprise, en tirant parti notamment d'options sécurisées basées sur l'infonuagique, telles que le logiciel en tant que service (SaaS). Afin d'optimiser l'utilisation des logiciels, Parcs Canada met en œuvre un programme complet de gestion des biens de technologie de l'information (GBTI), en mettant l'accent sur la gestion des biens logiciels. Cette initiative permettra de simplifier efficacement les efforts de rationalisation des logiciels. En outre, l'équipe chargée de la gestion du portefeuille d'applications s'efforce de dresser un solide inventaire des applications actuelles, afin d'améliorer la visibilité et la gestion de l'environnement applicatif.

### **Services de gestion et de surveillance**

Cette année, Parcs Canada a entamé un effort pluriannuel pour renforcer ses processus de planification intégrée des activités. Pour 2022-2023, il s'agissait de regrouper les demandes internes de financement pour les programmes de Parcs Canada en un seul processus intégré. Cela a permis d'établir des priorités horizontales plus solides, y compris la capacité d'harmoniser et d'optimiser le financement de plusieurs programmes financés avec des

initiatives clés et de mieux harmoniser le financement disponible pour faire progresser les priorités et les objectifs de programme de Parcs Canada.

Cette année, Parcs Canada a continué à renouveler son cadre de résultats ministériels en se fondant sur une orientation stratégique à plus long terme qui jette les bases d'un processus décisionnel, d'une affectation et d'une réaffectation des ressources fondées sur des données probantes.

Parcs Canada a également entrepris un examen interne du niveau d'effort consacré aux services de soutien internes dans toutes les unités opérationnelles afin d'évaluer les possibilités d'accroître l'efficacité et l'efficacité de ces services essentiels à l'exécution des programmes. Les premières conclusions ont été présentées à la haute direction de Parcs Canada et les travaux visant à donner suite aux conclusions de l'examen commenceront en 2023-2024.

### **Services de gestion des biens immobiliers**

Parcs Canada régit l'un des plus étendus et divers portefeuilles de biens contemporains et bâtis au Canada, dont le coût de remplacement actuel s'élève à 26,6 milliards de dollars (en dollars de 2022). Parcs Canada continue de mettre en place les changements nécessaires à la mise en œuvre de sa stratégie relative au portefeuille des biens immobiliers, qui établit des objectifs stratégiques pour le portefeuille et intègre des priorités horizontales visant à protéger les biens bâtis du Canada, à réduire l'empreinte carbone, à accroître l'accessibilité et à renforcer la résilience aux changements climatiques, tout en maintenant les biens dans un état sûr et utilisable.

L'obtention d'un financement à long terme pour soutenir le portefeuille de biens bâtis de Parcs Canada demeure une priorité absolue. En septembre 2022, un financement temporaire de 557 millions de dollars sur deux ans a été reçu pour réaliser des projets d'infrastructures critiques, soutenir les évaluations de l'état et les inspections, et maintenir l'expertise interne afin de préparer la durabilité des actifs à long terme.

En 2022-2023, Parcs Canada a poursuivi la mise à niveau régulière de son système d'information sur les biens afin d'appuyer les décisions d'investissement et l'analyse du portefeuille. Parcs Canada a également modifié sa structure organisationnelle afin d'assurer une surveillance accrue des biens immobiliers et d'améliorer l'intégration et la collaboration entre les unités opérationnelles participant à la gestion des biens.

### **Attribution de marchés aux entreprises autochtones**

Parcs Canada est un département de la phase 1 et, à ce titre, doit veiller à ce qu'au moins 5 % de la valeur totale des contrats qu'il attribue soient confiés à des entreprises autochtones d'ici la fin de l'année 2022-2023. Dans son plan ministériel 2023-2024, Parcs Canada prévoit que, d'ici à la fin de 2022-2023, il aura attribué 5 % de la valeur totale de ses contrats à des entreprises autochtones.

Comme il est indiqué dans le tableau suivant, Parcs Canada a attribué 6,31 % de la valeur totale de ses contrats à des entreprises autochtones en 2022-2023.

Indicateurs de rendement dans la passation des marchés	Résultats de 2022-2023
Valeur totale des marchés attribués aux entreprises autochtones <sup>+</sup> (A)	24 083 274 \$
Valeur totale des contrats attribués aux entreprises autochtones et non autochtones <sup>±</sup> (B)	381 664 209 \$
Valeur des exceptions approuvées par l'administrateur général (C)	0,00 \$
Proportion de contrats attribués à des entreprises autochtones [A / (B-C)×100]	6,31 %

Parcs Canada s'est engagé à soutenir le mandat du gouvernement du Canada d'attribuer des contrats à des fournisseurs autochtones, ce qui représente 5 % de la valeur totale des contrats pour chaque ministère et agence fédérale. Parcs Canada est à l'avant-garde de cette initiative, puisqu'il doit respecter l'engagement de 5 % dans le cadre de la mise en œuvre de la phase 1 en 2022-2023.

À l'appui de cet objectif, en 2022-2023, Parcs Canada a continué d'améliorer et d'offrir des conseils et de la formation pour promouvoir des pratiques contractuelles plus diversifiées, y compris l'intégration des considérations relatives à l'approvisionnement autochtone dans les activités contractuelles de Parcs Canada. Des experts fonctionnels en approvisionnement à Parcs Canada ont également participé à des groupes de travail pangouvernementaux sur les initiatives d'approvisionnement social, y compris l'approvisionnement autochtone. Ces initiatives ont permis à Parcs Canada d'atteindre l'objectif de 5 % d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones fixé par le gouvernement du Canada en 2022-2023.

En 2022-2023, Parcs Canada a attribué 633 contrats et modifications de contrats, d'une valeur totale de plus de 24 millions de dollars, à des fournisseurs autochtones, et a indirectement contribué à hauteur de 900 000 dollars supplémentaires à des entreprises et personnes autochtones par l'entremise de volets de la participation autochtone - telles que la formation, des bourses et les contrats de sous-traitance - dans ses contrats. Par l'entremise de ses programmes de paiements de transfert (subventions et contributions), Parcs Canada a versé plus de 78 millions de dollars à des bénéficiaires autochtones dans le cadre de 188 ententes

<sup>+</sup> Aux fins de l'objectif de 5 %, les entreprises autochtones comprennent, selon Services aux Autochtones Canada, les Aînés, les conseils de bande et les conseils tribaux, les entreprises inscrites dans le Répertoire des entreprises autochtones pour les marchés réservés dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones ainsi que les entreprises inscrites sur une liste d'entreprises bénéficiaires pour les marchés dont la livraison finale est effectuée dans une zone couverte par un traité moderne ou une entente d'autonomie gouvernementale comportant des mesures économiques.

<sup>±</sup> Comprend les modifications de contrat.

émises en 2022-2023, en plus des paiements de transfert visant à soutenir des projets réalisés par des bénéficiaires non autochtones qui profitent aux peuples autochtones. En mars 2023, plus de 1900 employés de Parcs Canada avaient suivi le cours « Considérations autochtones en matière d’approvisionnement » proposé par l’École de la fonction publique du Canada.

En 2022-2023, les systèmes ont été mis à jour pour saisir des données supplémentaires sur les plans de participation autochtone inclus dans les contrats afin de permettre des rapports plus précis et plus opportuns. Parcs Canada a également mis en place des rapports semestriels sur l’approvisionnement auprès des Autochtones à l’intention des comités de gouvernance afin de permettre à la haute direction de surveiller les progrès et de fournir une orientation opportune pour s’assurer que Parcs Canada contribue à cet important engagement du gouvernement du Canada.

### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Le tableau suivant présente, pour les services internes, les dépenses budgétaires en 2022-2023, ainsi que les dépenses pour cet exercice.

Budget principal des dépenses pour 2022-2023	Dépenses prévues 2022-2023	Autorisations totales pouvant être utilisées 2022-2023	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2022-2023	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2022-2023
101 554 355	101 554 355	131 772 811	152 034 335	50 479 980

Les dépenses réelles ont été supérieures de 50,5 millions de dollars (ou 33,2 %) aux prévisions, en raison principalement de nouveaux crédits reçus après l’exercice de planification 2022-2023. Ces nouveaux crédits comprennent le financement temporaire reçu pour les investissements dans les biens de Parcs Canada afin de soutenir la transition vers la durabilité des biens à long terme, et le financement provisoire pour maintenir la capacité de gestion des immobilisations. L’écart est également attribuable à une réaffectation interne visant à répondre aux priorités de financement dans des secteurs comme les ressources humaines, la gestion financière, la gestion de l’information et les services de technologie de l’information.

### Ressources humaines (équivalents temps plein)

Le tableau suivant présente, en équivalents temps plein, les ressources humaines dont le ministère a besoin pour fournir ses services internes en 2022-2023.

Nombre d’équivalents temps plein prévus 2022-2023	Nombre d’équivalents temps plein réels 2022-2023	Écart (nombre d’équivalents temps plein réels moins nombre d’équivalents temps plein prévus) 2022-2023
853	1 067	214

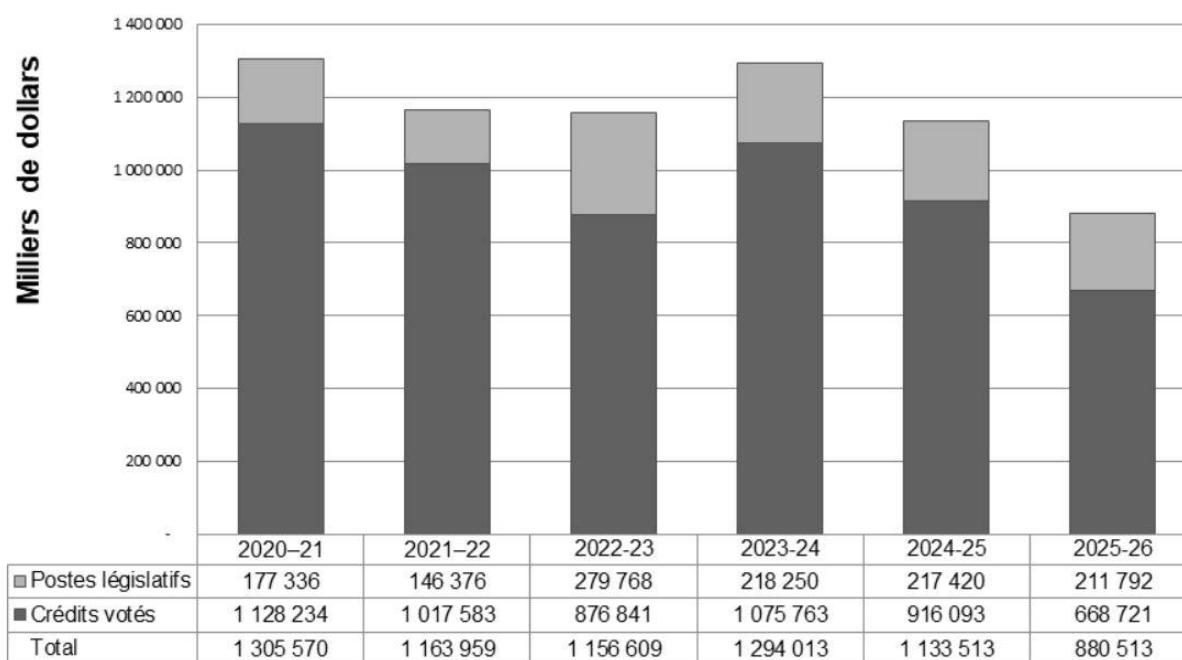
## Dépenses et ressources humaines

### Dépenses

#### Dépenses de 2020-2021 à 2025-2026

Le graphique suivant présente les dépenses prévues (votées et législatives) au fil du temps. Pour la période allant de 2020-2021 à 2022-2023, les dépenses représentent les dépenses réelles déclarées dans les Comptes publics. Pour la période de 2023-2024 à 2024-2026, les dépenses prévues reflètent le financement approuvé par le Conseil du Trésor pour soutenir les responsabilités fondamentales et les services internes de Parcs Canada.

Graphique des tendances relatives aux dépenses de l'Agence



La diminution des dépenses prévues de l'exercice 2023-2024 à l'exercice 2025-2026 est principalement attribuable à la fin du financement temporaire des investissements dans les biens de Parcs Canada afin d'appuyer la transition vers la durabilité à long terme des biens. Parcs Canada continue à accorder la priorité à ses efforts visant à assurer la viabilité financière à long terme de son portefeuille de biens.

#### Sommaire du rendement budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau « Sommaire du rendement budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes » présente les ressources financières budgétaires affectées aux responsabilités essentielles et aux services internes de Parcs Canada.



Responsabilité essentielle et services internes	Budget principal des dépenses pour 2022-2023	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024	Dépenses prévues 2024-2025	Autorisations totales pouvant être utilisées 2022-2023	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2020-2021	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2021-2022	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2022-2023
Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada	887 028 950	887 028 950	1 168 310 163	1 009 916 484	1 246 263 555	1 171 403 186	1 027 492 694	1 004 574 706
Services internes	101 554 355	101 554 355	125 702 968	123 596 177	131 772 811	134 166 731	136 466 001	152 034 335
<b>Total</b>	<b>988 583 305</b>	<b>988 583 305</b>	<b>1 294 013 131</b>	<b>1 133 512 611</b>	<b>1 378 036 366</b>	<b>1 305 569 917</b>	<b>1 163 958 695</b>	<b>1 156 609 041</b>

Les dépenses prévues de 988 millions de dollars représentent le Budget principal des dépenses 2022-2023 de Parcs Canada et reflètent le financement approuvé par le Conseil du Trésor pour soutenir ses programmes. Les dépenses réelles de 1 156,6 millions de dollars correspondent aux dépenses de Parcs Canada telles que déclarées dans les Comptes publics de 2022-2023.

L'augmentation des autorisations prêtes pour utilisation par rapport au Budget principal des dépenses de 2022-2023 est principalement due aux crédits supplémentaires reçus après l'exercice de planification, en lien essentiellement avec le financement temporaire pour les investissements dans les biens de Parcs Canada afin de soutenir une transition vers la durabilité des biens à long terme, le financement pour maintenir la capacité de gérer les immobilisations, le financement pour soutenir le Sentier transcanadien et investir dans les liens entre les sentiers communautaires et le parc urbain national de la Rouge (Ontario), le financement pour les efforts de restauration des infrastructures endommagées par l'ouragan Fiona dans des lieux du Canada atlantique et de la province de Québec, ainsi que le financement pour mettre en œuvre le cadre fédéral visant à régler les séquelles laissées par les pensionnats indiens.

Les dépenses réelles ont été supérieures de 117,5 millions de dollars (ou 13,3 %) aux dépenses prévues, en raison principalement du financement supplémentaire mentionné ci-dessus, compensé par le financement reporté à des années ultérieures, principalement pour le programme Patrimoine naturel bonifié et le plan d'action pour protéger le site du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo.

La diminution des dépenses prévues de l'exercice 2023-2024 à l'exercice 2025-2026 est principalement attribuable à la fin du financement temporaire des investissements dans les biens

## Ressources humaines

Le tableau « Sommaire des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes » présente les équivalents temps plein (ETP) affectés à chacune des responsabilités essentielles et aux services internes de Parcs Canada.

### Sommaire des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes

Responsabilité essentielle et services internes	Équivalents temps plein réels 2020-2021	Équivalents temps plein réels 2021-2022	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022-2023	Équivalents temps plein réels 2022-2023	Équivalents temps plein réels 2023-2024	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2024-2025
Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada	4 417	4 833	4 748	4 834	4 850	4 785
Services internes	762	1 023	853	1 067	973	959
<b>Total</b>	<b>5 179</b>	<b>5 856</b>	<b>5 601</b>	<b>5 901</b>	<b>5 823</b>	<b>5 744</b>

Les équivalents temps plein (ETP) prévus de Parcs Canada reflètent le financement approuvé par le Conseil du Trésor pour soutenir les programmes de Parcs Canada. En 2022-2023, Parcs Canada comptait 5 901 ETP, soit 300 ETP ou 5,4 % de plus que prévu. L'écart dans les ETP est principalement attribuable aux nouveaux crédits reçus après l'exercice de planification annulé par la réduction des fonds versés pour la Stratégie emploi jeunesse et compétences. L'écart est également dû à une réaffectation interne pour répondre aux priorités de financement.

La diminution des ETP prévus de 2023-2024 à 2025-2026 est principalement attribuable à la fin du financement temporaire des biens

## Dépenses par crédit voté

Pour obtenir des renseignements sur les dépenses votées et les dépenses législatives de Parcs Canada, consulter les [Comptes publics du Canada](#).<sup>li</sup>

## Dépenses et activités du gouvernement du Canada

Des renseignements sur l'harmonisation des dépenses de Parcs Canada avec les dépenses et les activités du gouvernement du Canada figurent dans [l'InfoBase du GC](#).<sup>lii</sup>

## États financiers et faits saillants des états financiers

### États financiers

Les états financiers (non audités) de Parcs Canada pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 se trouvent sur [son site Web](#).<sup>liii</sup>

## Faits saillants des états financiers

### État condensé des opérations (non audité) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 (en dollars)

Information financière	Prévisions des résultats 2022-2023	Résultats réels 2022-2023	Résultats réels en 2021-2022	Écart (résultats prévus 2022-2023 moins prévisions des résultats 2022-2022)	Écart (résultats prévus 2022-2023 moins prévisions des résultats 2021-2022)
Total des dépenses	1 121 729 000	1 280 672 000	1 137 540 000	158 943 000	143 132 000
Total des revenus	150 000 000	196 513 000	155 627 000	46 513 000	40 886 000
Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts gouvernementaux	<b>971 729 000</b>	<b>1 084 159 000</b>	<b>981 913 000</b>	<b>112 430 000</b>	<b>102 246 000</b>

Les renseignements sur les résultats prévus pour 2022-2023 sont fournis dans l'[État des résultats prospectif 2022-2023](#).<sup>liv</sup>

### Charges

Les charges réelles ont été supérieures de 158,9 millions de dollars aux prévisions, principalement en raison du financement temporaire des biens, du financement destiné à soutenir le Sentier transcanadien et investir dans les liens entre les sentiers communautaires et le parc urbain national de la Rouge (Ontario), le financement pour les efforts de restauration des infrastructures endommagées par l'ouragan Fiona dans des lieux du Canada atlantique et de la province de Québec, ainsi que le financement pour mettre en œuvre le cadre fédéral visant à régler les séquelles laissées par les pensionnats indiens.

Les dépenses réelles d'une année sur l'autre ont augmenté de 143,1 millions de dollars, en raison principalement de l'augmentation des activités d'exploitation due à la fin des restrictions liées à la COVID-19, qui a entraîné une augmentation des dépenses opérationnelles. Qui plus est, il y a eu une augmentation des dépenses liées au financement des biens, au financement de la mise en œuvre du cadre fédéral visant à régler les séquelles laissées par les pensionnats indiens et au financement des efforts de restauration des infrastructures endommagées par l'ouragan Fiona dans des lieux du Canada atlantique et de la province de Québec.

### Revenus

Les revenus réels ont été supérieurs de 46,5 millions de dollars aux prévisions, en raison principalement de l'assouplissement des restrictions de la COVID-19 et de l'intérêt accru pour les voyages et les activités de plein air, ce qui a entraîné des revenus supérieurs aux prévisions.

Les revenus réels d'une année sur l'autre ont augmenté de 40,9 millions de dollars, en raison principalement de l'assouplissement des restrictions liées à la pandémie COVID-19 et des impacts positifs qu'il a eus sur l'augmentation de la fréquentation.

**État condensé de la situation financière (non audité) au 31 mars 2023 (en dollars)**

Renseignements financiers	2022-2023	2021-2022	Écart (2022-2023 moins 2021-2022)
Total du passif net	581 494 000	484 043 000	97 451 000
Total des actifs financiers nets	213 863 000	177 433 000	36 430 000
Dette nette du ministère	367 631 000	306 610 000	61 021 000
Total des actifs non financiers	4 746 201 000	4 784 493 000	(38 292 000)
Situation financière nette du ministère	4 378 570 000	4 477 883 000	(99 313 000)

Les renseignements sur les résultats prévus pour 2022-2023 sont fournis dans l'[État des résultats prospectif 2022-2023](#).<sup>lv</sup>

La dette nette est calculée comme la différence entre le total des passifs et le total des actifs financiers nets. Elle représente le passif pour lequel Parcs Canada aura besoin de crédits futurs. La dette nette de Parcs Canada a diminué de 61 millions de dollars, ce qui résulte des facteurs suivants :

- Une augmentation du passif environnemental à la suite d'une réévaluation des sites contaminés;
- Une augmentation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations en raison des dépenses de désactualisation pour refléter la valeur temporelle de l'argent ;
- Une augmentation des comptes créditeurs suite à la réactivation de l'initiative de paiement à échéance (suspendue temporairement pendant la pandémie de COVID-19) et au retour aux activités opérationnelles d'avant la COVID-19 ; et,
- Compensé par une augmentation des cotisations du Fonds consolidé du revenu.

La position financière nette est calculée comme la différence entre la dette nette et le total des actifs non financiers et se compose principalement d'immobilisations corporelles, telles que les routes et les ponts, les équipements, les terrains et les bâtiments. La diminution de 38,3 millions de dollars est en grande partie due à une diminution des acquisitions d'immobilisations corporelles et une augmentation de l'amortissement par suite de la mise en service de nouveaux actifs et d'actifs en construction.

## Renseignements sur l'organisation

### Profil organisationnel

**Ministre compétent :** L'honorable Steven Guilbeault, C.P., député

**Administrateur général :** Ron Hallman, président et directeur général

**Portefeuille ministériel :** Environnement et Changement climatique Canada

### Instruments habilitants :

- [\*Loi sur l'Agence Parcs Canada\*](#)<sup>lvi</sup>
- [\*Loi sur les parcs nationaux du Canada\*](#)<sup>lvii</sup>
- [\*Loi sur le parc urbain national de la Rouge\*](#)<sup>lviii</sup>
- [\*Loi sur les lieux et monuments historiques\*](#)<sup>lix</sup>
- [\*Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada\*](#)<sup>lx</sup>
- [\*Loi sur le parc marin du Saguenay – Saint-Laurent\*](#)<sup>lxi</sup>
- [\*Règlement sur les canaux historiques\*](#)<sup>lxii</sup> aux termes de la [\*Loi sur le ministère des Transports\*](#)<sup>lxiii</sup>
- [\*Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales\*](#)<sup>lxiv</sup>
- [\*Loi sur la protection des phares patrimoniaux\*](#)<sup>lxv</sup>
- [\*Loi sur les espèces en péril\*](#)<sup>lxvi</sup>

Année d'incorporation ou de création : 1998

### Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

« Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités » est disponible sur [le site Web de Parcs Canada](#).<sup>lxvii</sup>

Des renseignements sur les engagements de la lettre de mandat de Parcs Canada se trouvent dans la [lettre de mandat du ministre](#).<sup>lxviii</sup>

### Contexte opérationnel

Des renseignements sur le contexte opérationnel sont disponibles sur le [site Web de Parcs Canada](#).<sup>lxix</sup>

## Cadre de présentation de rapports

Le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes officiels de Parcs Canada pour 2022-2023 sont illustrés ci-dessous.

Responsabilité essentielle	Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada
Description	Établir des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation; désigner des lieux, des personnes et des événements d'importance historique nationale; protéger et conserver le patrimoine naturel et culturel guidé par la science et le savoir autochtone; offrir des occasions de visiter le patrimoine naturel et culturel du Canada, d'en faire l'expérience et d'en profiter; et collaborer avec le public, d'autres ministères fédéraux, les provinces, les territoires, les peuples autochtones et les intervenants pour s'acquitter de ces responsabilités.
<b>Résultat ministériel 1</b> Le patrimoine naturel du Canada est protégé dans l'intérêt des générations présentes et futures.	Indicateurs <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pourcentage des régions terrestres représentées dans le réseau des parcs nationaux</li> <li>• Pourcentage des régions marines représentées dans le réseau des aires marines nationales de conservation</li> <li>• Pourcentage d'écosystèmes des parcs nationaux où l'intégrité écologique est maintenue ou améliorée</li> <li>• Nombre de lieux du patrimoine naturel gérés en collaboration avec les peuples autochtones</li> </ul>
<b>Résultat ministériel 2</b> Le patrimoine culturel du Canada est protégé dans l'intérêt des générations présentes et futures.	Indicateurs <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de personne, de lieux et d'événements d'importance pour les Canadiens qui sont officiellement reconnus</li> <li>• Pourcentage de la collection historique et archéologique, des paysages culturels et des sites archéologiques sous la garde de Parcs Canada qui sont sauvegardés.</li> <li>• Nombre de lieux du patrimoine culturel gérés en collaboration avec les peuples autochtones</li> <li>• Pourcentages des biens patrimoniaux dans un état bon ou passable.</li> </ul>

<b>Résultat ministériel 3</b>	Indicateurs
La population découvre le patrimoine naturel et culturel du Canada et en fait l'expérience par des moyens qu'elle juge significatifs.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de visiteurs qui font l'expérience des lieux de Parcs Canada</li> <li>• Pourcentage de Canadiens qui appuient la protection et la présentation des sites de Parcs Canada</li> <li>• Nombre de lieux patrimoniaux dont les terres et les eaux sont utilisées par les peuples autochtones conformément à leurs pratiques traditionnelles et modernes.</li> <li>• Pourcentages des biens contemporains dans un état bon ou passable</li> </ul>
Inventaire des programmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création de lieux patrimoniaux</li> <li>• Conservation des lieux patrimoniaux</li> <li>• Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public</li> <li>• Expérience des visiteurs</li> <li>• Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains</li> </ul>
Services internes	

## Renseignements connexes sur le répertoire des programmes

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de Parcs Canada sont accessibles dans [l'InfoBase du GC](#).<sup>lxx</sup>

## Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires suivants sont disponibles sur [le site Web de Parcs Canada](#).<sup>lxxi</sup>

- ▶ Rapports sur les achats écologiques
- ▶ Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
- ▶ Analyse comparative entre les sexes plus

## Dépenses fiscales fédérales

Le régime fiscal peut être mis à profit pour atteindre des objectifs de politique publique par l'application de mesures spéciales telles que de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#).<sup>lxxii</sup> Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris des descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédérales connexes, ainsi que sur les évaluations fiscales et les analyses comparatives entre les sexes plus.

## Coordonnées de l'organisation

Bureau national de Parcs Canada

30, rue Victoria  
Gatineau (Québec)  
Canada  
J8X 0B3

Renseignements généraux (au Canada) 888-773-8888

Renseignements généraux (international) 819-420-9486

Téléimprimeur (ATS) 866-787-6221

Site Web : <https://www.parkscanada.gc.ca/>



## Appendice : définitions

### **analyse comparative entre les sexes plus [GBA Plus]** (*gender-based analysis plus [ACS Plus]*)

Un outil analytique utilisé pour appuyer l'élaboration de politiques, de programmes et d'autres initiatives adaptés et inclusifs, et pour comprendre l'incidence de facteurs comme le sexe, la race, l'origine nationale et ethnique, l'origine ou l'identité autochtone, l'âge, l'orientation sexuelle, les conditions socioéconomiques, la géographie, la culture et le handicap sur l'expérience et les résultats, et sur l'accès aux programmes gouvernementaux et l'expérience de ces derniers.

### **cadre ministériel des résultats** (*departmental results framework*)

Un cadre qui relie les responsabilités essentielles du ministère à ses résultats ministériels et à ses indicateurs de résultats ministériels.

### **cible** (*target*)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

### **crédit** (*appropriation*)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements des fonds du Trésor.

### **dépenses budgétaires** (*budgetary expenditures*)

Dépenses de fonctionnement et d'immobilisations; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État

### **dépenses législatives** (*statutory expenditures*)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

### **dépenses non budgétaires** (*nonbudgetary expenditures*)

Dépenses nettes et recettes liées à des prêts, placements et avances qui changent la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

### **dépenses prévues** (*planned spending*)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

**dépenses votées** (*voted expenditures*)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées

**entreprise autochtone** (*indigenous business*)

Aux fins de l'Annexe E de la *Directive sur la gestion de l'approvisionnement : Procédures obligatoires pour les marchés attribués aux entreprises autochtones* et de l'engagement du gouvernement du Canada visant une cible minimale obligatoire de 5 % de la valeur totale des marchés soit attribué aux entreprises autochtones, une organisation qui répond à la définition et aux exigences définies en vertu du [Répertoire des entreprises autochtones](#).<sup>lxxiii</sup>

**équivalent temps plein** (*fulltime equivalent*)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Pour un poste donné, le nombre d'équivalents temps plein représente le rapport entre le nombre d'heures travaillées par une personne, divisé par le nombre d'heures normales prévues dans sa convention collective.

**indicateur de rendement** (*performance indicator*)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un résultat ou un extrant en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

**indicateur de résultat ministériel** (*departmental result indicator*)

Mesure quantitative de la progression d'un résultat ministériel.

**initiative horizontale** (*horizontal initiative*)

Initiative pour laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

**plan** (*plan*)

Énoncé de choix stratégiques qui présente des renseignements sur la manière dont une organisation entend concrétiser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

**plan ministériel** (*departmental Plan*)

Rapport sur les plans et le rendement attendu d'un ministère compétent qui reçoit couvrant une période de trois ans. Les plans ministériels sont habituellement présentés au Parlement au printemps.

**priorités pangouvernementales** (*government-wide priorities*)

Aux fins du Plan ministériel 2022-2023, les priorités pangouvernementales correspondent aux thèmes de haut niveau qui décrivent le programme du gouvernement énoncé dans le [discours du](#)

[Trône du 23 novembre 2021](#) : bâtir un présent et un avenir plus sains; développer une économie plus résiliente; mener une action climatique audacieuse; travailler plus fort pour rendre les collectivités sécuritaires, défendre la diversité et l'inclusion; avancer plus rapidement sur la voie de la réconciliation; lutter pour un monde plus sûr, plus juste et plus équitable.

**priorité ministérielle** (*departmental priority*)

Plan ou projet qu'un ministère a choisi de cibler et dont il rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation des résultats ministériels souhaités.

**production de rapports sur le rendement** (*performance reporting*)

Processus qui consiste à transmettre des renseignements sur le rendement fondés sur des preuves. La production de rapports sur le rendement contribue à la prise de décisions, à la responsabilisation et à la transparence.

**programme** (*program*)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

**rapport sur les résultats ministériels** (*Departmental Results Report*)

Un rapport qui présente de l'information sur les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le Plan ministériel correspondant.

**rendement** (*performance*)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

**répertoire des programmes** (*program inventory*)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats du ministère.

**responsabilité essentielle** (*core responsibility*)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

**résultat** (*result*)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

**résultat ministériel** (*departmental result*)

Une conséquence ou un résultat qu'un ministère cherche à atteindre. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.

## Notes en fin d'ouvrage

---

- i Table ronde du ministre 2023 sur Parcs Canada, <https://parcs.canada.ca/agence-agency/dp-pd/trm-mrt/2023/rapport-report>
- ii Plan du réseau des parcs nationaux, <https://parks.canada.ca/pn-np/plan>
- iii Protéger plus d'espaces naturels en partenariat avec les peuples autochtones, <https://www.pm.gc.ca/fr/nouvelles/communiqués/2022/12/07/protéger-plus-despaces-naturels-partenariat-les-peuples>
- iv Évaluation du programme de surveillance de l'intégrité écologique, <https://parcs.canada.ca/agence-agency/bib-lib/rapports-reports/evaluation/examens-reviews/2022-2023/integrite-ecologique-ecological-integrity>
- v Programme national pour les corridors écologiques, <https://parcs.canada.ca/nature/science/conservation/corridors-ecologiques-ecological-corridors>
- vi Politique sur l'établissement et la gestion des aires marines nationales de conservation, <https://parcs.canada.ca/amnc-nmca/gestion-management/politique-policy-2022>
- vii Politique et réglementation sur les aires marines nationales de conservation, <https://parks.canada.ca/amnc-nmca/gestion-management>
- viii Cinquième Congrès international sur les aires marines protégées, <https://www.impac5.ca/fr/>
- ix Table ronde du ministre 2020 sur Parcs Canada, <https://parcs.canada.ca/agence-agency/dp-pd/trm-mrt/2020/rapport-report>
- x Table ronde du ministre sur Parcs Canada, <https://parcs.canada.ca/agence-agency/dp-pd/trm-mrt>
- xi Personnage historique national de Viola Desmond (1914-1965), <https://parcs.canada.ca/culture/designation/personnage-person/viola-desmond>
- xii La Série du siècle 1972, <https://www.canada.ca/fr/parcs-canada/nouvelles/2016/08/la-serie-du-siecle-1972-reconnue-comme-evenement-d-importance-historique-nationale.html>
- xiii La Coupe Stanley, [https://www.pc.gc.ca/apps/dfhd/page\\_nhs\\_fra.aspx?id=14315](https://www.pc.gc.ca/apps/dfhd/page_nhs_fra.aspx?id=14315)
- xiv L'équipe de hockey féminin des Rivulettes de Preston, [https://www.pc.gc.ca/apps/dfhd/page\\_nhs\\_fra.aspx?id=14353](https://www.pc.gc.ca/apps/dfhd/page_nhs_fra.aspx?id=14353)
- xv L'effritement des barrières raciales dans la Ligue nationale de hockey, <https://parcs.canada.ca/culture/designation/evenement-event/barrieres-rationnelles-racial-barriers>
- xvi Le cadre pour l'histoire et la commémoration, <https://parcs.canada.ca/lhn-nhs/plan/cadre-framework>
- xvii *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* Plan d'action 2023-2028, <https://www.justice.gc.ca/fra/declaration/pa-ap/index.html>
- xviii Initiative de commémorations inclusives, <https://parcs.canada.ca/culture/designation/commemoration-inclusive-commemoration>
- xix Les pensionnats autochtones au Canada, <https://parcs.canada.ca/culture/designation/pensionnat-residential>
- xx Sites canadiens figurant dans la liste du patrimoine mondial, <https://parcs.canada.ca/culture/spm-whs/sites-canada>
- xxi Plan d'action pour le site du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo, <https://parcs.canada.ca/pn-np/nt/woodbuffalo/info/action>
- xxii Living Landscapes of SGang Gwaay: K'aang. ahljuu, [https://www.youtube.com/watch?v=ovR\\_PdxNQGo](https://www.youtube.com/watch?v=ovR_PdxNQGo)
- xxiii Programme national de partage des frais pour les lieux patrimoniaux, <https://parcs.canada.ca/culture/designation/financement-funding/ppf-csp>

- xxiv Introduction aux Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada, <https://raic.org/product/introduction-aux-normes-et-lignes-directrices-pour-la-conservation-des-lieux-patrimoniaux-au>
- xxv Table ronde du ministre 2020 sur Parcs Canada, <https://parcs.canada.ca/agence-agency/dp-pd/trm-mrt/2020/rapport-report>
- xxvi Google Arts and Culture : Parcs Canada, <https://artsandculture.google.com/partner/parks-canada>
- xxvii Voyages adaptés, <https://parcs.canada.ca/voyage-travel/experiences/accessibilite-accessibility>
- xxviii Jeunes ambassadeurs de Parcs Canada, <https://parcs.canada.ca/serapprocher-connect/parcsavie-parkslife/pja-yap>
- xxix Parcs Canada - YouTube, <https://www.youtube.com/@parcscanada>
- xxx ReTrouver : Un balado de Parcs Canada, [https://www.youtube.com/playlist?list=PLTEfxeRBab1QNUdlpNaPLpH\\_Ym-Lj97Ja](https://www.youtube.com/playlist?list=PLTEfxeRBab1QNUdlpNaPLpH_Ym-Lj97Ja)
- xxxi PaRx : Une prescription de la nature, <https://www.parkprescriptions.ca/>
- xxxii Table ronde du ministre sur Parcs Canada, <https://parcs.canada.ca/agence-agency/dp-pd/trm-mrt>
- xxxiii Carrefour de la qualité de vie <https://www160.statcan.gc.ca/index-fra.htm>
- xxxiv Département des Affaires Économiques et Sociales des Nations Unies – Développement durable, <https://sdgs.un.org/fr/goals>
- xxxv Travaille pour prospérer <https://naturecanada.ca/fr/travaille-pour-prosperer/?>
- xxxvi Cercle d'intendance autochtone : les voix autochtones dans l'orientation future de Parcs Canada, <https://parcs.canada.ca/culture/autochtones-indigenous/cercle-circle>
- xxxvii Parcs Canada : Entrée gratuite pour les jeunes de 17 ans et moins, <https://parcs.canada.ca/voyage-travel/admission/jeunes-youth>
- xxxviii #NaturePourTous, <https://parcs.canada.ca/nature/science/impliquez-involved/nature-pour-tous-nature-for-all>
- xxxix Parcs urbains nationaux, <https://parcs.canada.ca/pun-nup>
- xl Rapport annuel sur la *Loi sur les espèces en péril*, [https://www.sararegistry.gc.ca/approach/act/sara\\_annual\\_f.cfm](https://www.sararegistry.gc.ca/approach/act/sara_annual_f.cfm)
- xli Stratégie ministérielle de développement durable de l'Agence Parcs Canada de 2020 à 2023, <https://parcs.canada.ca/agence-agency/bib-lib/plans/docs2i/durable-sustainable-2020-2023>
- xlii Groupe consultatif d'experts sur le transport durable des personnes dans le parc national Banff <https://parcs.canada.ca/pn-np/ab/banff/info/gestion-management/involved/transport-movement/groupe-consultatif-advisory-panel>
- xliiii Faites équipe et nettoyez les rives, <https://parcs.canada.ca/pn-np/on/pelee/activ/benevolat-volunteer/nettoyez-cleanup>
- xliv (seulement disponible en anglais) Marine Plan Partnership for the North Pacific Coast – About MaPP, <https://mappocean.org/about-mapp/>
- xlv Effets prévus des changements climatiques sur les oiseaux dans les aires protégées de Parcs Canada, <https://open.canada.ca/data/fr/dataset/a5a9c23e-d8ee-4fe2-9872-8fd12297482a>
- xlvi Les oiseaux et les changements climatiques : vont-ils partir ou rester? <https://parcs.canada.ca/nature/science/climat-climate/oiseaux-birds>
- xlvii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.canada.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- xlviii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.canada.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- xlix. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.canada.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>

- I [Ambition numérique du Canada 2022, https://www.canada.ca/fr/gouvernement/systeme/gouvernement-numerique/plans-strategiques-operations-numeriques-gouvernement-canada/ambition-numerique-canada.html](https://www.canada.ca/fr/gouvernement/systeme/gouvernement-numerique/plans-strategiques-operations-numeriques-gouvernement-canada/ambition-numerique-canada.html)
- li. [Comptes publics du Canada, https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html](https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html)
- lii. [InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.canada.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start](https://www.tbs-sct.canada.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start)
- liii. [États financiers de Parcs Canada, https://parcs.canada.ca/agence-agency/dp-pd/ef-fs](https://parcs.canada.ca/agence-agency/dp-pd/ef-fs)
- liv. [État des résultats prospectif 2022-2023, https://parcs.canada.ca/agence-agency/dp-pd/ef-fs/2022-2023-prospectif-future](https://parcs.canada.ca/agence-agency/dp-pd/ef-fs/2022-2023-prospectif-future)
- lv. [État des résultats prospectif 2022-2023, https://parcs.canada.ca/agence-agency/dp-pd/ef-fs/2022-2023-prospectif-future](https://parcs.canada.ca/agence-agency/dp-pd/ef-fs/2022-2023-prospectif-future)
- lvi. [Loi sur l'Agence Parcs Canada, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/p-0.4/](https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/p-0.4/)
- lvii. [Loi sur les parcs nationaux du Canada, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/N-14.01/](https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/N-14.01/)
- lviii. [Loi sur le parc urbain national de la Rouge, https://laws-lois.justice.gc.ca/eng/annualstatutes/2015\\_10/page-1.html](https://laws-lois.justice.gc.ca/eng/annualstatutes/2015_10/page-1.html)
- lix. [Loi sur les monuments et lieux historiques, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/H-4/](https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/H-4/)
- lx. [Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-7.3/index.html](https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-7.3/index.html)
- lxi. [Loi sur le parc marin du Saguenay — Saint-Laurent, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-1.3/index.html](https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-1.3/index.html)
- lxii. [Règlement sur les canaux historiques, https://laws.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-93-220/index.html](https://laws.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-93-220/index.html)
- lxiii. [Loi sur le ministère des Transports, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/t-18/](https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/t-18/)
- lxiv. [Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/H-3.5/](https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/H-3.5/)
- lxv. [Loi sur la protection des phares patrimoniaux, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/H-3.4/](https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/H-3.4/)
- lxvi. [Loi sur les espèces en péril, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-15.3/](https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-15.3/)
- lxvii. [Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités, https://parcs.canada.ca/agence-agency/bib-lib/rapports-reports/rmr-dpr/03312023/03312023-tab](https://parcs.canada.ca/agence-agency/bib-lib/rapports-reports/rmr-dpr/03312023/03312023-tab)
- lxviii. [Lettres de mandat, https://www.pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat](https://www.pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat)
- lxix. [Contexte opérationnel, https://parcs.canada.ca/agence-agency/bib-lib/rapports-reports/rmr-dpr/03312023/03312023-tab](https://parcs.canada.ca/agence-agency/bib-lib/rapports-reports/rmr-dpr/03312023/03312023-tab)
- lxx. [InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.canada.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start](https://www.tbs-sct.canada.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start)
- lxxi. [Tableaux des renseignements supplémentaires, https://parcs.canada.ca/agence-agency/bib-lib/rapports-reports/rmr-dpr/03312023/03312023-tab](https://parcs.canada.ca/agence-agency/bib-lib/rapports-reports/rmr-dpr/03312023/03312023-tab)
- lxxii. [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/depenses-fiscales.html](https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/depenses-fiscales.html)
- lxxiii. [Répertoire des entreprises autochtones, https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1100100033057/1610797769658](https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1100100033057/1610797769658)